ENTREPRENEURS

des Territoires



MAGAZINE

Certification Éco-épandage:

le respect des doses et des sols

VIE SYNDICALE

- Ceinture de sécurité, aussi dans le tracteur
- Tableau de bord dans les régions

PROFESSION

• Stéphane Terrain, entrepreneur au pôle Sud



Association Pro-Forêt



DOSSIER

• Le matériel de débardage des betteraves







MONDIAL DES FOURNISSEURS DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

22>26 FÉVRIER 2015

Paris Nord Villepinte - France



L'INNOVATION avant tout!



PRÉPAREZ VOTRE VISITE SUR simaonline.com

- Imprimez votre badge et évitez l'attente à l'entrée du salon
- Consultez les road-books : les meilleurs trajets (train, avion, voiture...), les meilleurs hébergements à des prix négociés













70, avenue du Général de Gaulle - 92058 Paris La Défense cedex Tél.: +33 (0)1 76 77 11 11 - Fax: +33 (0)1 53 30 95 09

E-mail: sima@comexposium.com

Sommaire

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication Gérard Napias

Président de la Fédération nationale Entrepreneurs des Territoires

Éditeur délégué et rédacteur en chef

Jacques Fitamant / redac.edt@fitamant.fr

Pages Vie syndicale : Patrice Durand / p-durand@e-d-t.org Tammouz Eñaut Helou.

Guillaume Le Gonidec / redac.edt2@fitamant.fr Gilles Hardy, Fabien Brèthes, Olivier Wendling.

Secrétaire de rédaction et rédactrice

Valérie Bridoux / redac.edt@fitamant.fr tél. 02 98 98 01 40

Adjointe de direction

Charlotte Marcadé charlotte.marcade@fitamant.fr tél. 02 98 98 01 40

Chefs de publicité

Claire Ramahefa claire.ramahefa@fitamant.fr Ann-Ael Tanguy ann-ael.tanguy@fitamant.fr tél. 02 98 98 01 40

Assistante commerciale et marketing

Sandra Thépaut sandra.thepaut@fitamant.fr tél. 02 98 98 01 40

Relations abonnés

Corinne Nay / abo@fitamant.fr tél. 02 98 98 01 40

Mise en page : Sonia Seznec

Impression : Calligraphy-print

_____ ISSN 1278 3927 - CPPAP N° 0618 T 85572

Dépôt légal : décembre 2014 / N° 639000 Entrepreneurs des Territoires Magazine est

la revue officielle de la Fédération nationale Entrepreneurs des Territoires



ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

tél. 01 53 91 44 98 mail:info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine est édité par les Éditions Fitamant (8 numéros par an) SARL au capital de 7623 euros, 29000 Quimper, France Registre du commerce de Quimper : B 388019820 Numéro de TVA intracommunautaire : FR 11 38 80 19 820

√ Fitamant

2 rue Félix Le Dantec - CS 62020 29018 Quimper Cedex tél. 02 98 98 01 40 - fax 02 98 27 37 65

Éditorial

8

Vie syndicale

- Congrès national EDT 2015 à Bordeaux
- Les statistiques 2013 en régions
- Certification phytos: changements dans les guides de lecture
- Programme d'actions nitrates
- Ceinture de sécurité, une obligation pour le personnel
- Actualités forestières 13
- 14 • Actualités agricoles

Profession

- Entreprise Fabien Paquet (16)
- Entreprise Stéphane Terrain (32)
- Les entrepreneurs de travaux forestiers en Gironde
- Association Pro-Forêt



34 Pilotage de l'entreprise

• Observatoire France Bois Forêt

Actualités

• Label Eco-épandage

Dossier

• Débardage des betteraves

Nouveautés Matériels

- Le désherbage mécanique
- Väderstad : Rapid, Carrier et Opus 44
- Merlo fêtent son 50ème anniversaire 48
- Maschio-Gaspardo: interview du directeur France
- Deutz-Fahr, série 9 52
- New Holland, gamme d'ensileuses FR 54
- Ensileuses John Deere, série 8000 56
- Brèves





VOUS SOUHAITEZ CONSOLIDER VOTRE AVENIR, VOTRE BANQUE EST LÀ AVEC DES SOLUTIONS D'ÉPARGNE AVANTAGEUSES.



CNCM = 88/90 BLIE CARDINET = 75847 PARIS CEDEX 1



Ultra-polyvalent, le nouvel ARION 400 est votre allié au quotidien grâce à de très nombreuses options d'équipements : 4 structures de cabines, 3 circuits hydrauliques (60, 98 ou Load-Sensing 110 l/min), 6 motorisations avec des puissances allant de 90 à 140 ch... Le nouvel ARION 400 offre une visibilité unique sur le marché avec sa cabine PANORAMIC et un nouveau concept de commandes optimisé : la nouvelle poignée multifonction sur l'accoudoir permet de tout contrôler très facilement. Nouvel ARION 400, clairement précis.

DEPUIS 100 ANS

Tracteurs 4 cylindres CLAAS:



ARION 500













www.claas.fr
Nous construisons vos plus beaux records.

Éditorial



Le compte à rebours a commencé pour le changement climatique

Notre pays a battu cette année des records de température et d'intempéries. Selon Météo France, sur la période 1900-2014, l'automne 2014 se place au deuxième rang des automnes les plus chauds derrière celui de 2006.

Nous l'avons vu sur nos chantiers, avec une année exceptionnelle en récolte de fourrages, tard en saison et en cultures industrielles. Ce sont aussi des céréales arrivées à maturité dans une météo chaude et humide qui ont germé sur pied, des chantiers forestiers interrompus par les pluies diluviennes. Records de douceur d'un côté, pluies exceptionnelles de l'autre, la météo extrême pèse lourd pour les territoires sinistrés, pour les activités agricoles et forestières.

L'aléa climatique ne date pas d'aujourd'hui. Les intempéries exceptionnelles sont connues et anciennes. Mais, les climatologues sont formels : le changement climatique est provoqué par la hausse des températures liée à notre modèle énergétique.

Nous sommes dans un monde où tout le monde a un avis sur tout, surtout sur les affaires des autres, et encore plus quand ce sont les autres qui doivent changer.

Nous avons rappelé avec force et détermination avec le monde agricole et forestier la nécessité nous laisser entretenir les fossés et tout l'hydraulique agricole et rural. L'absence d'investissement, la disparition des compétences se paient « cash » en cas de catastrophes naturelles. Sans entretien, leurs effets sont décuplés. Il nous faut être pédagogues avec les riverains, les populations, pour expliquer, faire comprendre.

La France accueille fin 2015 la Conférence mondiale sur le climat. Sachons en profiter pour répondre aux inquiétudes, en montrant que nous participons aussi à l'atténuation du changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et en adaptant nos modes de production agricole et forestière aux évolutions du climat.

Je souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de Noël, à vos familles et à vos équipes.

Gérard Napias, président de la Fédération nationale EDT









Liste des hébergements

Proximité Le Lac

**** HÔTEL NOVOTEL **BORDEAUX LAC**

Avenue Jean-Gabriel Domergue 33300 BORDEAUX 05 56 43 65 00

À partir de 100 euros

**** HÔTEL PULLMAN **BORDEAUX AQUITANIA**

Avenue Jean-Gabriel Domergue 33300 BORDEAUX 05 56 69 66 66

Plus de 150 euros

*** HÔTEL CAMPANILE **BORDEAUX LAC**

Rue du Petit Barail - Centre Hôtelier 33300 BORDEAUX 05 56 39 54 54

À partir de 80 euros

*** HÔTEL IBIS LAC

Rue du Petit Barail 33300 BORDEAU 05 56 50 96 50

À partir de 80 euros

*** HÔTEL LE PROVENÇAL

Rue du Petit Barail 33300 BORDEAUX 05 56 50 39 73

À partir de 80 euros

*** INTER HÔTEL APOLONIA

Rue du Petit Barail 33300 BORDEAUX 05 56 50 50 00

À partir de 80 euros

*** HÔTEL IBIS BUDGET LAC

Rue du Petit Barail 33300 BORDEAUX 08 92 68 32 49

À partir de 50 euros

Centre-ville

**** HÔTEL DE NORMANDIE

7-9 cours du 30 Juillet 33300 BORDEAUX 05 56 52 16 80

À partir de 80 euros

**** HÔTEL DE SEZE

23 allées de Tourny 33300 BORDEAUX 05 56 14 16 16

Plus de 150 euros

*** HÔTEL BEST WESTERN **BORDFAUX**

15, cours de l'intendance 33000 BORDEAUX 05 56 48 00 88

À partir de 80 euros

*** HÔTEL CŒUR DE CITY **CLEMENCEAU**

4, cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX 05 56 52 98 98

À partir de 80 euros

** HÔTEL IBIS BUDGET BASTIDE

26, allée Serr 33300 BORDEAUX 08 92 68 32 49

À partir de 50 euros

** HÔTEL LE CHANTRY

155, rue Georges Bonnac 33300 BORDEAUX 05 56 24 08 88

À partir de 80 euros

** HÔTEL NOTRE DAME

36-38 rue Notre Dame 33000 BORDFAUX 05 56 52 88 24

À partir de 80 euros

** HÔTEL REGINA

34, rue Charles Domercq 33000 BORDEAUX 05 56 91 66 07

À partir de 50 euros

La CUB

*** CAMPANILE BORDEAUX **OUEST**

Parc d'ativités du château 71 Avenue John Fitzgerald Kennedy 33700 MERIGNAC 05 57 22 28 18

À partir de 55 euros

*** CAMPANILE BORDEAUX **OUEST**

Route Du Medoc 33110 LE BOUSCAT 05 56 28 33 84

À partir de 80 euros

** IBIS BUDGET BORDEAUX **AEROPORT**

2 Avenue Charles Lindbergh 33700 MERIGNAC 08 92 70 09 79

À partir de 50 euros

** HÔTEL BALADINS BORDEAUX

11, allée du Champ de Courses 33320 EYSINES 05 56 28 19 62

À partir de 40 euros

* PREMIERE CLASSE **BORDEAUX SUD**

4 Bis Avenue Antoine-Becquerel 33600 PESSAC 05 57 89 25 78

À partir de 40 euros

Pour tout renseignement n'hésitez pas à vous rapprocher de l'office de tourisme de

Bordeaux: 05 56 00 66 00 otb@bordeaux.com





BULLETIN D'INSCRIPTION

JEUDI 19 MARS

MATIN

- Assemblée générale FNEDT
- Remise des Trophées EDT de l'innovation

APRÈS-MIDI

- Vignes, vin de Bordeaux et travaux : témoignages et initiatives
- Grand Témoin, Michel Godet : « L'avenir en confiance pour les entreprises et les territoires »



Membre de l'Académie des technologies, Michel Godet affirme haut et fort que « la France d'en haut ferait bien de s'inspirer de la France d'en bas »

VENDREDI 20 MARS

MITAN

- Présentation : « Le futur à 3 ans dans nos métiers ».
- Débat libre avec la salle
- Remise du prix spécial des congressistes 2014

APRÈS-MIDI

- Table ronde-débat : « L'innovation partagée : partager plutôt que posséder »
- Clôture du 83ème Congrès national EDT

SAMEDI 21 MARS

JOURNÉE DÉTENTE

- Circuit découverte de St-Émilion intra et extra-muros le matin
- Démonstration de matériel viticole
- Visite de caves et de domaines viticoles l'après-midi
- Déjeuner et diner : dégustation de produits régionaux avec le réseau girondin « Bienvenue à la ferme »

Département	cachet de l'entreprise :
Nom de l'entreprise	·
Nom Prénom	
Adresse	
Mobile	
Courriel	
Vous êtes : ☐ Congressiste ☐ Accompagnant	

DROIT D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE	20 euros HT	24 euros TTC	euros TTC
JEUDI 19 MARS Participation aux travaux - Déjeuner - Dîner avec animation Visite accompagnant : □ oui □ non	75 euros HT	90 euros TTC	euros TTC
VENDREDI 20 MARS Participation aux travaux – Déjeuner – Dîner de gala avec orchestre Visite accompagnant : □ oui □ non	85 euros HT	102 euros TTC	euros TTC
SAMEDI 21 MARS Journée détente à Saint-Émilion avec visites et les deux repas	70 euros HT	84 euros TTC	euros TTC
➤ FORFAIT 3 JOURS (19, 20 et 21 mars 2015)	250 euros HT	300 euros TTC	euros TTC
		TOTAL A PAYER	euros TTC

TVA 20 %

Pour les accompagnants : visite jeudi après-midi et vendredi matin

Chèque libellé à l'ordre de : EDT Gironde

Une facture acquittée vous sera adressée en retour.

Un bulletin par congressiste et par accompagnant à compléter et à retourner à :

Entrepreneurs Des Territoires Gironde - Chambre d'agriculture de la Gironde - 17 cours Xavier Arnozan - 33082 Bordeaux cedex



Le tableau de bord régional 2013

Région par région, le tableau de bord FNEDT CCMSA des entreprises et de l'emploi en travaux agricoles, forestiers et sylvicoles est un outil utile de suivi.

Après les résultats nationaux (voir EDT Mag' numéro 84), c'est au tour des régions de livrer les données 2013 et de dégager des tendances dans la durée. Les Unions régionales disposent des données départementales.

Travaux agricoles

De 2012 à 2013, le nombre d'entreprises de travaux agricoles est stable dans neuf régions, en baisse dans trois régions et en hausse dans dix régions. La progression est supérieure à 5 % dans huit régions : Pays de la Loire, Ile-de-France, Haute-Normandie, Poitou-Charentes, Franche-Comté, Bourgogne, Centre et Lorraine. Cette progression est pour partie consécutive à l'obligation d'accueillir dans une structure juridique commerciale la facturation de travaux d'application phytosanitaire pour la certification et l'agrément à compter d'octobre 2013. Cela étant, les applicateurs concernés avaient 18 mois pour se conformer à cette exigence du référentiel.

Sur 2003-2013, le nombre d'entreprises de travaux agricoles est en baisse dans sept régions entre 5 et 11 % hors Corse : Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Aquitaine, Paca, Nord Pas-de-Calais. Il est stable en Auvergne, Rhône-Alpes, Basse-Normandie et Bretagne. La progression dépasse 60 % en Alsace, Centre, Haute-Normandie et Lorraine. Le nombre double en Champagne-Ardenne.

Sur 2003-2013, dans cinq régions, le nombre de salariés en travaux agricoles est multiplié par deux, dans une région par quatre (Champagne-Ardenne). L'emploi salarié recule en Auvergne, Corse, Ile-de-France, Limousin, Midi-Pyrénées. Il est stable en Pays de la Loire, Basse-Normandie, Bretagne, Nord Pas-de-Calais.

De 2012 à 2013, l'emploi travaux agricoles progresse dans les régions sauf en Normandie, Corse, Haute-Normandie, Midi-Pyrénées et reste stable en : Bretagne, Centre, Nord Pas-de-Calais, Rhône-Alpes. En Alsace, en Bourgogne et en Poitou-Charentes, la hausse est proche de 30 %.

Travaux d'exploitation forestière

Entre 2012 et 2013, le nombre d'entreprises de travaux d'exploitation forestière recule dans 14 régions jusqu'à 12 % dont Aquitaine et Midi-Pyrénées. Il est en hausse dans cinq régions (Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Bretagne, Champagne-Ardenne et Alsace), et stable dans les autres six régions.

	ENTREPRIS	SES DE TRAVAUX	AGRICOLES		Salariés		ENTREPRISES DE
Tableau de bord FNEDT-CCMSA	Évolution 2013-2012	Évolution 2013-2003	2013	Évolution 2013-2012	Évolution 2013-2003	2013	Évolution 2013-2012
Alsace	101 %	159 %	262	127 %	215 %	938	105 %
Aquitaine	99 %	86 %	1 413	104 %	130 %	15 787	96 %
Auvergne	101 %	98 %	476	108 %	80 %	831	97 %
Basse-Normandie	102 %	97 %	572	95 %	102 %	1 716	101 %
Bourgogne	109 %	127 %	496	127 %	229 %	2 191	102 %
Bretagne	100 %	97 %	944	100 %	102 %	4 279	103 %
Centre	109 %	166 %	747	102 %	203 %	2 647	100 %
Champagne-Ardenne	104 %	206 %	1 051	118 %	449 %	19 913	103 %
Corse	97 %	76 %	70	86 %	77 %	126	88 %
Franche-Comté	106 %	125 %	218	115 %	130 %	408	101 %
Haute-Normandie	105 %	163 %	387	93 %	132 %	929	94 %
Ile-de-France	105 %	125 %	175	112 %	66 %	564	98 %
Languedoc Roussillon	104 %	117 %	706	118 %	219 %	2 939	103 %
Limousin	99 %	89 %	231	106 %	49 %	203	88 %
Lorraine	109 %	165 %	255	105 %	174 %	919	100 %
Midi-Pyrénées	102 %	89 %	1 183	95 %	79 %	3 035	94 %
Nord Pas-de-Calais	102 %	95 %	367	104 %	100 %	2 341	92 %
PACA	97 %	89 %	638	110 %	135 %	3 566	99 %
Pays-de-la-Loire	105 %	87 %	734	109 %	97 %	4 077	95 %
Picardie	102 %	127 %	451	113 %	237 %	3 868	94 %
Poitou-Charentes	106 %	122 %	822	125 %	168 %	2 725	93 %
Rhône-Alpes	100 %	100 %	890	101 %	116 %	2 060	99 %
France	103 %	108 %	8 044	109 %	156 %	50 441	100 %

Sombres perspectives pour l'emploi en 2015 dans les régions viticoles

L'article 47 de la loi de finances pour 2015, qui propose d'exclure les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF) du champ d'application du dispositif d'exonération des charges patronales en faveur de l'emploi saisonnier agricole de « travailleurs occasionnels et de demandeurs d'emploi » (TO-DE), pénalise 47 000 contrats saisonniers. Ce sont les entreprises de travaux agricoles, qui ont les activités les plus saisonnières, qui ont le plus de difficultés à se diversifier, qui sont impactées. Les emplois TO-DE représen-

tent la part la plus forte des heures de travail dans les régions viticoles : Poitou-Charentes : 19 % ; Alsace : 20 % ; Languedoc-Roussillon : 21 % ; Bourgogne : 22 % ; Champagne-Ardenne : 27 % ; Midi-Pyrénées : 27 % ; Paca : 31 % ; Aquitaine : 38 %. Dans un communiqué du 4 novembre, EDT se félicitait que les activités de travaux agricoles, forestiers et ruraux représentent 109 000 actifs salariés et non-salariés, contre 102 000 en 2012, mais indiquait des perspectives sombres pour le travail saisonnier manuel en 2014-2015.

Sur 2008-2013, le nombre d'entreprises recule dans toutes les régions jusqu'à 26 %; il est en hausse dans trois régions : Centre, Pays de la Loire et Haute-Normandie. Le choix de comparer avec 2008, et non avec 2003, est lié à la crise financière qui a plongé l'économie forestière et le bois dans la difficulté.

De 2012 à 2013, le nombre de salariés en travaux d'exploitation forestière est en hausse dans 11 régions jusqu'à 15 %. Il est stable dans quatre régions et en baisse dans sept. Sur 2008-2013, ce nombre est en recul dans 18 régions. Il est en hausse dans quatre régions. La progression de Pays de la Loire (60 %) reste à expliquer.

Travaux sylvicoles

De 2012 à 2013, le nombre d'entreprises de travaux sylvicoles progresse dans dix régions, il est stable dans quatre et recule dans les autres. Là encore, l'année 2008 de début de la crise financière est un meilleur repère. Sur 2008 à 2013, le nombre

d'entreprises de travaux sylvicoles recule dans 16 régions. Il est en forte reprise en Paca, Champagne-Ardenne, Corse, Bourgogne.

De 2012 à 2013, le nombre de salariés est en hausse dans 13 régions, en baisse dans 8 régions. Sur 2008 à 2013, le nombre de salariés de travaux sylvicoles recule dans 20 régions. Il est en reprise dans trois régions, hors lle-de-France.

Selon les activités, selon les régions, les entreprises, l'emploi salarié connaissent des évolutions semblables ou différentes selon la hausse ou la baisse de la demande de travaux, la concentration des entreprises par la professionnalisation, ou la croissance des clients, ou encore la progression de la mécanisation. Le lien entreprise, emploi et activité manquait: il se fait sur l'agricole avec le bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA) selon l'orientation technico-économique de l'exploitation agricole (Otex) qui sera présenté dans EDT Mag' numéro 86.

TRAVAUX D'EXPL	OITATION FORESTIÈRE		Salariés		ENTREPRISES DE TRAVAUX SYLVICOLES			Salariés		
Évolution 2013-2008	2013	Évolution 2013-2012	Évolution 2013-2008	2013	Évolution 2013-2012	Évolution 2013-2008	2013	Évolution 2013-2012	Évolution 2013-2008	2013
96 %	216	100 %	73 %	610	100 %	NS	5	91%	36 %	10
83 %	793	99 %	70 %	1 197	92 %	89 %	163	106 %	83 %	345
85 %	482	98 %	70 %	440	96 %	69 %	24	117 %	27 %	14
75 %	157	94 %	81 %	383	104 %	76 %	28	91 %	39 %	68
88 %	339	95 %	85 %	732	106 %	330 %	175	116 %	341 %	617
82 %	171	109 %	74 %	247	110 %	96 %	44	102 %	89 %	165
104 %	382	113 %	104 %	857	92 %	79 %	34	112 %	31 %	46
87 %	260	107 %	56 %	589	111 %	144 %	39	75 %	92 %	47
88 %	37	59 %	45 %	30	106 %	155 %	17	86 %	73 %	36
94%	612	105 %	84 %	613	100 %	69 %	24	102 %	18 %	51
110 %	116	115 %	103 %	284	115 %	88 %	15	141 %	39 %	24
79 %	108	92 %	52 %	285	94 %	71 %	17	102 %	1 356 %	461
93 %	226	103 %	63 %	385	105 %	92 %	22	107 %	40 %	59
76 %	296	95 %	89 %	711	104 %	93 %	27	76 %	118 %	59
93 %	551	102 %	66 %	1 128	105 %	93 %	39	107 %	91%	192
75 %	438	97 %	62 %	739	115 %	103 %	31	142 %	48 %	64
85 %	127	85 %	92 %	211	108 %	64 %	14	110 %	72 %	67
86 %	195	102 %	17 %	245	93 %	122 %	28	90 %	19 %	53
106 %	237	106 %	160 %	580	100 %	88 %	29	98 %	92 %	101
76 %	204	100 %	43 %	292	83 %	39 %	15	94 %	10 %	16
64 %	167	102 %	145 %	641	90 %	78 %	18	103 %	140 %	105
93 %	887	104 %	69 %	942	88 %	76 %	38	121 %	74 %	150
102 %	7 001	106 %	88 %	12 141	100 %	102 %	846	106 %	88 %	2 750



Certification phytosanitaire: intégrer les exigences modifiées

Les applicateurs certifiés en septembre 2013 vont recevoir leur première visite de suivi dans quelques semaines. Ils doivent auparavant vérifier que les évolutions des deux guides de lecture ont été intégrées. Car la version 2015 modifie certaines exigences.

L'audit de suivi est à réaliser après 18 mois, à compter de la date figurant sur le certificat délivré par l'organisme certificateur, avec une souplesse de plus ou moins 4 mois. À défaut, l'agrément de l'applicateur serait suspendu par la Draaf. Ainsi, les applicateurs qui ont reçu leur certificat avant le 30 septembre 2013, seront visitées dans quelques semaines.

Des nouvelles versions des guides de lecture « Organisation générale » et « Application en prestation de services » sont désormais utilisées. Applicables le 11 janvier 2015, elles comprennent des évolutions qui devront être intégrées avant la visite : suppression de redondances, emploi de mentions types, simplification de procédures pour les entreprises unipersonnelles... d'où une évolution notable de la numérotation. Les audits de suivi qui ont lieu chez des applicateurs avant le 11 janvier se font sur la base des référentiels non modifiés.

Référentiel

- « Organisation générale de l'entreprise »
- Exigence E4 (communication sur l'agrément) : afficher l'attestation d'agrément de la Draaf.
- E5 (archivage) : archivage complet depuis l'audit initial.
- E6 (enregistrements): enregistrement de l'activité inférieur aux deux derniers mois pour des activités périodiques et saisonnières.
- E9 (cas du rendu-racine ou rendu-feuille) : un distributeur commanditaire devra mentionner clairement sur la facture le nom, la raison sociale, le numéro et la portée de l'agrément de l'entreprise réalisant la prestation d'application.
- E16 (réclamations clients) : présenter la fiche réclamation et les réclamations connues et les corrections consécutives.

Référentiel

- « Application en prestation de service »
- A1-2 (gestion du personnel) : demander le renouvellement des certificats au moins 3 mois avant la fin de validité.
- A3 (organisation du travail) : ne concerne pas les entreprises unipersonnelles.

- A5 (méthodes alternatives) : informer le client sur les méthodes alternatives existantes. Indiquer au choix sur le bon de commande, devis ou contrat, la référence du site internet EcophytoPIC.
- A6 (enregistrement avant application): noter la date d'acceptation de la commande par le client sur le document de validation, hormis dans le cas d'une entreprise unipersonnelle, ou d'un même décideurapplicateur.
- A8 (recommandations) : une phrase type dans le contrat ou la fiche de chantier assure que le client recevra les recommandations de sécurité par l'applicateur, en le contactant.
- A12 (préparation des produits) : pouvoir visualiser les lieux de remplissage ou, par interview, identifier que les pratiques de remplissage sont conformes aux exigences réglementaires.
- A14 (application des produits) : réaliser l'observation d'un chantier selon les possibilités de l'entreprise.

Notons que les exigences A16 et A22 du guide de lecture version 28 juin 2013, sont désormais supprimées, car introduites dans d'autres exigences : A12 et A14 pour la première, A20 pour la seconde. Conséquence : l'ensemble de la numérotation évolue. Notons aussi que la version 2015 du guide de lecture introduit un nouvel « écart majeur » à propos de l'exigence A16 : l'absence de responsable d'achat désigné au sein de l'entreprise, ou la non-détention par celui-ci du certificat individuel « décideur en travaux et services ».



L'autodiagnostic et les actions correctives disponibles sur le site internet consacré à la certification phytosanitaire ont été mis à jour. Vous pourrez v retrouver des explications concernant les évolutions des guides de lecture.

Rendez-vous sur:

www.certificationphytosanitaire.fr

Cinquième programme d'actions nitrates : à l'aide !

Les manifestations d'éleveurs se sont multipliées pour dénoncer les mesures d'application du cinquième programme d'actions de la directive nitrates. Le coût s'annonce particulièrement élevé pour certaines exploitations, qui devront alors s'appuyer sur leurs partenaires.

Une directive européenne du 12 décembre 1991 exige la mise en œuvre de pratiques agricoles visant à maîtriser les fuites de nitrates vers la ressource en eau. L'application a été relancée par la condamnation de l'État sommé par Bruxelles d'un retour à un bon état écologique de toutes les eaux. Les entrepreneurs pourraient apporter un soutien aux éleveurs situés en zones vulnérables.

Une nouvelle hausse des capacités de stockage

Deux arrêtés ministériels ont été signés le 23 octobre 2013. Leur transcription est désormais actée dans la grande majorité des régions françaises. Elle formule de nouvelles contraintes concernant les types d'effluents, les conditions d'épandage, ou la couverture végétale des sols.

L'arrêté du 23 octobre 2013 impose surtout de nouvelles capacités de stockage des déjections. Un délai de mise aux normes peut être accordé aux éleveurs jusqu'au 1er octobre 2016. Il permettra d'assurer l'épandage des fertilisants azotés sous les conditions antérieures, jusqu'à l'achèvement des travaux. Pour profiter de ce délai, les éleveurs devaient se déclarer auprès des directions départementales des territoires, avant le 1er novembre dernier. Cette déclaration est perçue par beaucoup comme l'élément annonciateur de futurs contrôles. Mais l'impact économique inquiète encore davantage.

L'impact pour les exploitations d'élevage

Le coût des travaux serait particulièrement important dans les nouvelles zones vulnérables (inscrites en 2013). Ou encore pour les élevages avicoles qui ne peuvent plus stocker au champ un fumier pourtant pailleux, considéré de type II, à défaut d'avoir passé deux mois sous les animaux. Dans certaines régions, la déclaration des flux d'azote s'ajoute à l'établissement du Plan prévisionnel de fumure et du cahier d'épandage, à celui d'une analyse de sol sur l'exploitation, à l'implantation de bandes enherbées le long des cours d'eau et à la couverture des sols à l'automne. En zone de montagne, les exploitations d'élevage vont être impactées par les restrictions d'azote sur les sols à forte pente. Avec des conséquences prévisibles : pertes de rendement et de qualité de production, baisse de l'autonomie fourragère, modification du système d'élevage avec la baisse du cheptel ou une nécessaire exportation de l'azote excédentaire...

Dans les zones soumises à un rétrécissement du calendrier d'épandage, de nombreux acteurs ont déjà soulevé « l'aberration agronomique » des mesures. Comment parvenir à concentrer les épandages en quelques jours au printemps? Travailler de nuit et sur des parcelles encore humides, sans exiger la valorisation optimale des effluents épandus? Si le bilan écologique de telles pratiques n'est pas avéré, leur coût est tout à fait prévisible : il faudra parfois doubler les capacités de stockage, quelques années seulement après avoir effectué les précédentes mises aux normes.

Les entrepreneurs sont donc appelés à soutenir leur clientèle, particulièrement les jeunes installés qui devront parfois conjuguer la perte de valeur de certaines terres avec des investissements imprévus. Pour en atténuer les effets, les mesures de prise en charge de l'audit des installations de stockage, la relance de l'auto-construction, la promotion d'installations rustiques, sont des ouvertures positives, tout comme le maintien de possibilités de stockage au champ des fumiers compacts pailleux non susceptibles d'écoulement.



La déclaration d'engagement à réaliser les travaux permet aux éleveurs de conserver les règles actuelles jusqu'en 2016. Mais les répercussions des nouveaux plans d'actions doivent être anticipées immédiatement.



L'obligation de sécurité envers les salariés justifie la ceinture de sécurité

Pas obligatoirement présente à l'achat, la ceinture de sécurité l'est en revanche lors de la revente d'un matériel. Comprenne qui pourra.

« La fourniture de la ceinture ellemême n'est pas encore une obligation du constructeur du tracteur. Elle relève de la responsabilité de l'employeur en application de l'article R.4324-25 du code du travail », peut-on relever dans le « Guide tracteur » publié en 2009 par l'assureur Maaf. Cette responsabilité est rappelée dans la circulaire d'octobre 2013 pour les jeunes de 15 à 18 ans.



Pour le chef d'entreprise qui emploie du personnel, une conclusion s'impose : tous les automoteurs doivent être équipés de ceintures de sécurité.

Un rôle crucial

Les renversements de tracteurs agricoles sont encore responsables de 20 à 30 morts par an (contre 150 il y a 30 ans), selon une note de service, publiée par les ministères du travail et de l'agriculture le 18 janvier 2010. Celle-ci tire les enseignements de 22 cas d'accidents mortels ou graves après le renversement de tracteurs agricoles, entre 2003 et 2008. Le document précise que la zone de survie autour du siège (cabine ou arceau) a souvent été préservée lors de l'accident. Mais lorsque le conducteur est éjecté, la « structure de protection contre le renversement » ne peut pas jouer son rôle.

Outre le dispositif de protection en cas de renversement (cabine ou arceau), il faut donc un dispositif de maintien au poste de conduite : c'est le rôle de la ceinture. Seule cette combinaison « permettra de s'assurer que les tracteurs mis à disposition des travailleurs sont « convenablement adaptés au travail à réaliser en vue de préserver leur sécurité » en cas de renversement ». Équiper le tracteur d'une ceinture ventrale permet donc de satisfaire à l'obligation de sécurité (article R.4321-1 du code du travail).

L'obligation de sécurité

Dès que le tracteur est équipé de points d'ancrage permettant de l'installer, « l'employeur doit pouvoir mettre à la disposition des travailleurs la ceinture de sécurité appropriée ». Les points d'ancrage sont systématiquement prévus sur les tracteurs ayant une réception CE depuis le 1er janvier 2006, et sur certains plus anciens, en avance sur les règles communautaires. Mais les services de l'État constatent que

« la ceinture de sécurité ventrale équipant le siège du conducteur n'est pas encore obligatoirement fournie par le constructeur du tracteur lors de la mise sur le marché à l'état neuf ».

Les articles R.4324-1 à R.4324-45 du code du travail mentionnent pourtant des « prescriptions minimales de sécurité à respecter » lors de l'utilisation de tout équipement de travail. Dont les tracteurs en provenance d'un État membre de l'espace économique européen, et les tracteurs mis en service à l'état neuf avant le 1er octobre 2005. Les tracteurs mis en service depuis cette date doivent, eux, être conformes aux règles techniques du décret nº 2005-1236 du 30 septembre 2005. Un maintien en conformité avec ces règles devra être assuré lors de la vente.

Le cas des mineurs

Une circulaire du 23 octobre 2013, relative aux travaux réglementés pour les jeunes âgés de 15 à 18 ans, apporte une réponse très précise vis-à-vis de ces jeunes conducteurs. Elle cite l'article D.4153-26 du code du travail : « Il est interdit d'affecter les jeunes à la conduite des quadricycles à moteur et des tracteurs agricoles ou forestiers (...) non munis de système de retenue du conducteur au poste de conduite en cas de renversement. » Une conclusion s'impose donc pour le chef d'entreprise qui emploie du personnel : tous les automoteurs doivent disposer d'une ceinture de sécurité. Si les procès-verbaux dressés dernièrement dans certains départements ne sont pas une raison suffisante, la sécurité des travailleurs mérite un effort. Les Direccte y veilleront désormais.

Actualités forestières



Commission forestière FNEDT

Réunis début novembre, les membres présents ont notamment abordé les points suivants : situation en régions ; dossier EDT-France Bois Forêt ; éligibilité subventions matériels exploitation; levée de présomption de salariat ; « ETF – Gestion Durable de la Forêt »; FSC France; Office national des forêts; décret hygiène et sécurité, loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt La liste avec coordonnées des membres de cette Commission est téléchargeable pour les adhérents sur le site internet de la Fédération.

« ETF - Gestion Durable de la Forêt »

Élaborée par vos représentants ETF, la démarche nationale de qualité « ETF -Gestion Durable de la Forêt »



comporte 24 points d'engagement liés au respect des règles environnementales et de sécurité pour les travaux d'exploitation forestière et de sylviculture-reboisement. Votre engagement dans cette démarche vous permettra d'apporter de la visibilité à votre entreprise, tout en répondant aux préoccupations et aux demandes de vos clients. Téléchargez le dossier de demande sur www.qualiterritoires.org

Futur programme national forêt bois

La Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, promulguée le 13 octobre dernier, prévoit (article 67) la rédaction d'un programme national de la forêt et du bois approuvé par décret, après avis du Conseil supérieur de la forêt et du bois. Ce programme, d'une durée de 10 ans, précise les orientations de la politique forestière. Cinq groupes de travail thématiques ont été constitués : « Gestion durable des ressources forestières » (n° 1); « Forêt et territoire » (n° 2) ; « Économie de la filière forêt-bois » (n° 3); « Recherche et développement » (n° 4); « Mise en cohérence avec la stratégie de l'UE et les enjeux internationaux » (n° 5). FNEDT participe aux groupes 1-3-4-5. Après la parution du PNFB, les régions auront un délai de deux ans pour rédiger les programmes régionaux de la forêt et du bois.

CEEB: prix et indices du bois énergie

Voici les résultats de l'enquête trimestrielle réalisée par le Centre d'études de l'économie du bois sur les prix et indices nationaux bois énergie du 3ème trimestre 2014 (prix départ du 1er au 5 octobre 2014). Ces indices ont été élaborés à partir des prix de vente à la clientèle (prix moyens HT toutes régions confondues, départ site de production, par camion départ).

Plaquettes forestières (plaquettes provenant de bois forestiers, vendus en toutes longueurs, puis broyés sur la coupe ou sur une plateforme de broyage)	Prix départ		
Petite granulométrie, humidité < 30 %. PCI retenu : 3,70 MWh	78,30 euros/tonne 21,15 euros/MWh		
Moyenne granulométrie, humidité 30-40 %. PCI retenu : 3,10 MWh	55,30 euros/tonne 17,85 euros/MWh		
Granulométrie grossière, humidité > 40 %. PCI retenu : 2,55 MWh	50,80 euros/tonne 19,92 euros/MWh		

Bois bûches en vrac	Prix euros/stère
33-40 cm (H < 20 %)	66,3
33-40 cm (H > 20 %)	65,1
50 cm (H < 20 %)	58,9
50 cm (H > 20 %)	54,2
1 m (H > 20 %)	46,6

Sylviculture-reboisement

Le comité de pilotage de la Mission de gestion de la végétation forestière (MGVF) s'est réuni minovembre. Outre le rapport d'activité, dont la fiche synthétique sur les herbicides homologués en forêt, un état d'avancement des projets en cours a été présenté : projet Pilote (travaux préparatoires à la plantation), projet Alter (alternative aux herbicides), projet WE-PP (régénération naturelle). De plus, des fiches techniques sur les outils innovants ont été diffusées. Plus d'information sur MGVF sur leur site internet: www6.nancy.inra.fr/mission-gestion-vegetation-foret. Le Groupe technique filière forêt de la Commission des usages orphelins du ministère de l'agriculture a fait le point sur les évolutions 2014 des traitements phytosanitaires en forêt, dont le traitement du fomes au Rotstop. Les priorités évoquées ont porté sur une demande de dérogation d'usage du Fougerox et sur la création d'une catégorie « plantation » dans les usages « arbres et arbustes ».



Actualités agricoles

Signature du pacte laitier

Les organisations de la filière laitière ont adopté le 26 novembre à Paris, à l'initiative de la FNPL, un pacte laitier pour la préparer à la libéralisation du marché. Le pacte laitier contient les mesures françaises qui doivent permettre de passer le cap de la fin des quotas le 31 mars 2015.

FranceAgriMer met en place, avec le Cniel, un observatoire des volumes pour disposer d'outils performants d'observation des marchés et des volumes produits afin de pallier la fin de l'encadrement administratif. BPIFrance travaille en partenariat avec les banques pour obtenir des garanties bancaires et soutenir les investissements des exploitations laitières, en machine à traire et stockage du lait notamment. La FNPL estime le besoin d'investissement entre 800 millions et 1 milliard d'euros, pour lesquels trois banques, le Crédit agricole, le Crédit mutuel et le groupe BPCE ont promis de se mobiliser. Côté assurance, Groupama et Pacifica se sont engagés pour développer l'assurance fourrage. Le dossier est en bonne voie. Stéphane Le Foll a promis « qu'un contrat socle devrait voir le jour d'ici l'été 2015 ».

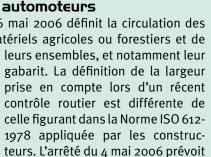
Appel à manifestation d'intérêt

L'État a lancé un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Industrie et agriculture éco-efficientes », qui sera géré par l'Ademe. Il est destiné à encourager les projets innovants qui permettent de produire en utilisant moins de matière ou d'eau, ou en utilisant moins d'énergie, tout en rejetant moins de gaz à effet de serre. Les projets devront concerner les secteurs agriculture/filière bois, industries agroalimentaires, chimie et papier carton, et industries des métaux, matériaux industriels et de construction, pour un montant minimal d'un million d'euros. Ouvert jusqu'au 30 novembre 2016, cet AMI s'adresse aux constructeurs, fabricants d'intrants agricoles, bureaux d'études, installateurs et exploitants, mais aussi a tous les utilisateurs, y compris agricoles.

Gabarit des automoteurs

L'arrêté du 6 mai 2006 définit la circulation des véhicules et matériels agricoles ou forestiers et de

> une largeur « hors tout ». Le point de divergence porte sur la définition du





« hors tout », selon s'il comprend ou non, les feux de gabarit. C'est la raison pour laquelle EDT demande la mise en cohérence du code de la route et de la norme ISO de construction des Machines agricoles automotrices (Maga)

Véhicule routier autonome

L'électronique et l'informatique embarquées dans les poids lourds conduisent en 2025 au véhicule routier autonome, annonce Daimler. Son tracteur expérimental a circulé sur une autoroute (fermée au public) parmi des voitures, des utilitaires et des camions sans intervention du conducteur sur la direction et la propulsion. Là où cela bloque : la réglementation routière. Ce qui est déjà une « réalité » dans les champs avec les tracteurs nécessite pour la route de modifier la convention de Vienne sur la circulation routière, qui dit que le conducteur doit rester « maître de son véhicule ».

Compte pénibilité au 1er janvier 2015

La loi de 2012 constate que la progression de l'espérance de vie et l'allongement des carrières qu'elle rend possible s'opèrent de façon trop inégale selon les professions : trop de salariés ne peuvent pas prolonger l'exercice de leur métier et arrivent à l'âge de la retraite dans des conditions physiques dégradées. C'est la raison pour laquelle elle a créé le compte de pénibilité.

Les décrets d'application de la loi de 2012, qui créent le compte pénibilité, sont sortis en octobre 2014, et s'appliqueront au 1er janvier 2015, autant dire dans des délais impossibles à tenir, en particulier dans les TPE, dans les secteurs d'activité exposés de la production, du BTP, des services productifs, sur les postes de travail exposés : conducteurs, mécaniciens, etc., avec des permanents et des saisonniers.

Le choc d'hypercomplexité est là : mesurer l'exposition de chaque salarié, tenir le compte pour ceux qui dépassent les seuils, calculer les points, reporter sur le bulletin de paie, payer une cotisation supplémentaire selon les résultats.

Le ministère du travail ne prévoit l'application que de quatre critères au 1er janvier 2015, suite à la colère des entreprises : travail de nuit (seuil de 120 nuits), travail en milieu hyperbare, travail répétitif (temps de cycle de moins d'une minute, seuil de 900 heures), travail en équipes successives alternantes impliquant au minimum une heure de travail entre minuit et 5 heures (seuil de 50 nuits). Des dis-



Le point 6.2 de la norme ISO 612-1978 précise la définition de la largeur du véhicule.

cussions sont en cours sur la création de guide d'application du compte pénibilité par branche.

EDT lance début 2015 une formation pour les animateurs régionaux sur le compte pénibilité, de manière à être prêt au cas où. En effet, l'employeur identifie les types de postes ou de situations de travail susceptibles d'être exposés à partir des données qui figurent dans son Document unique d'évaluation des risques (DUER).

La CNAV, en partenariat avec la MSA, propose un site web dédié au compte personnel de prévention de la pénibilité. www.preventionpenibilite.fr

Enquête sur le travail du sol et le semis



Dans le but d'obtenir des données sur les pratiques agronomiques des entreprises de travaux agricoles, deux étudiants d'AgroSup Dijon réalisent, pour EDT, une enquête sur les travaux du sol et le semis. Jean Hussenet et Thomas Becam, en 3ème année STEA ont préparé un questionnaire qui va être adressé par courriel et des entretiens avec des pros des techniques du travail du sol.

Collogue ANSES Expositions professionnelles aux pesticides

Lors du colloque organisé par l'Anses et l'Efsa sur les expositions professionnelles aux pesticides, les chercheurs ont confirmé des effets sur la santé des utilisateurs de mieux en mieux connus mais qui restent difficiles à quantifier.

La difficulté de l'évaluation de l'exposition des opérateurs et des travailleurs agricoles a été une fois de plus relevée. Si des zones d'ombre sur l'exposition persistent, l'existence de l'agrément phyto et de la certification de l'application en prestation de services montre que les applicateurs disent ce qu'ils font et font ce qu'ils disent sous audit. Il n'est donc possible de méconnaître ces efforts des utilisateurs.

Pour les facteurs techniques et humains affectant l'exposition et les mesures de protection, en revanche, les certitudes manquent encore sur les équipements individuels de protection, leurs performances et les recommandations, et les matériels de pulvérisation. La recherche avance. Les risques juridiques de responsabilité surplombent tous les acteurs. Les utilisateurs attendent des avancées scientifiques et techniques sur les expositions pour la prévention et la protection sans dégradation des conditions de travail des applicateurs.

Disparition dans le Cantal

Émile Condamine, dit Milou, vient de disparaître à l'âge de 69 ans, a fait savoir Gilbert Missonnier, président d'EDT Cantal. Il était né en 1945 au lieu-dit de la Croix d'Aubugues à Prunet. Dès l'âge de 18 ans, Émile prend la suite de ses parents à la tête de l'entreprise de travaux agricoles, à laquelle il va donner un grand rayonnement. Il effectue les travaux de moissons dans toute la région et au-delà en Midi-Pyrénées. Au nom d'EDT Cantal, représenté aux obsèques par Gilbert Missonnier, Roland Daudé a rendu un hommage délicat et ému à son ami : « Milou, tu étais toujours disponible pour rendre service aux autres et à la collectivité. Au sein de notre Fédération, tu avais organisé, rassemblé les collèques, ayant toujours un mot gentil pour tous. Tu participais activement aux assemblées des départements voisins, aux Congrès nationaux.»

Nouveau dépliant MSA

Les travailleurs européens utilisent la liberté de circulation pour travailler hors des frontières. Malgré l'accent mis sur les obligations, et donc la responsabilité des entreprises, les flux se développent sur les qualifications réduites.

Le nouveau dépliant, paru en novembre dernier, met très fortement en garde sur le recours à la prestation de services internationale, c'est-à-dire principalement à des travailleurs d'autres états membres de l'Union.

Le prestataire qui intervient avec des salariés étrangers doit fournir une attestation sur l'honneur, certifiant notamment que le travail sera réalisé avec des salariés titulaires de titres les autorisant à travailler en France ainsi que la liste nominative de ces salariés. Si le client fait appel à un prestataire de service étranger, ce dernier doit faire une déclaration de détachement temporaire des salariés qu'il fait travailler en France, auprès de l'inspection du travail du lieu d'exécution de la prestation, avant le début de celle-ci. Il a alors l'obligation, pendant la durée de la prestation, de respecter les règles nationales (durée de travail, repos, congés, rémunération...).

Si le client recourt à une société d'intérim installée à l'étranger, outre les vérifications obligatoires précitées, les entreprises intérimaires étrangères sont dispensées de l'obligation de détenir un numéro de TVA, car c'est le client qui est redevable de la TVA. Elles doivent disposer d'une garantie financière auprès d'un organisme financier couvrant le paiement des salaires, les indemnités et les cotisations liés à l'emploi de salariés en cas de défaillance de leur part. À défaut, le client est tenu au paiement de ces sommes. La demande d'une attestation en cours de validité est essentielle. La MSA indique qu'il faut contacter, avant de signer avec un prestataire, les services de la Direccte.

www.msa.fr/lfr/la-prestation-de-service-en-agriculture

Le pari de la qualité

Au cœur du vignoble de Cognac, Fabien Paquet a développé son entreprise de travaux viticoles autour d'un leitmotiv : proposer des prestations de qualité. Équipé d'un matériel performant, il met surtout l'accent sur la formation de ses salariés, notamment des saisonniers.



Fabien Paquet est très investi dans la formation des salariés. Il intervient en tant qu'animateur lors des journées d'information de la MSA.

Entre Angoulême et Cognac, la Charente s'étale paisiblement en de nombreux méandres. La rivière navigue au milieu d'un océan de vignes. On est ici au royaume du Cognac. Le vignoble dédié à la production de cette eau-de-vie couvre près de 75 000 ha, faisant de lui l'un des plus importants de l'Hexagone (la France comptait 788 000 ha de vignes selon le recensement de 2011).

Origines agricoles

L'exploitation de la famille Paquet est nichée au sommet d'une des courbures de la rivière, à quelques centaines de mètres à peine du lit. « On est ici dans le secteur des Fins Bois, explique Fabien, qui tient désormais les rênes de la structure. Il s'agit d'un des six crus qui composent l'appellation. De l'autre côté de la rive, c'est le territoire appelé Champagne, le plus prestigieux. »

Avant de créer leur entreprise de travaux viticoles, les Paquet sont d'abord une famille d'agriculteur-viticulteur. L'exploitation familiale compte aujourd'hui une trentaine d'hectares de vignes et une quarantaine d'hectares de surfaces labourables. Un



L'entreprise Paquet et fils est basée à Triac-Lautrait, dans le département de la Charente. Cette commune à l'ouest d'Angoulême, à 16 km à l'est de Cognac et à 4 km seulement de Jarnac. Elle appartient au secteur des « Fins bois », une des six appellations qui composent le vignoble de Cognac. Le relief est celui de sols calcaires, plantés de

Le matériel

Les densités et les largeurs de rangs sont variables au sein du vignoble de Cognac. L'écartement des rangs est compris entre 2 mètres (4 000 pieds/ ha) et 3 mètres (2 700 pieds/ha). « En tant qu'entrepreneur, cela implique d'avoir des outils de différentes largeurs », explique Fabien Paquet.

Réglementairement, les nouvelles plantations doivent présenter une densité minimale de 2 200 pieds/ha. La hauteur de palissage d'environ 2 mètres donne de faibles rapports hauteur/écartement entre rangs comparés à ceux des vignobles destinés à l'élaboration de vin de consommation. Ces paramètres aident à limiter la richesse alcoolique des vins et les stress hydriques. « Pour faire du Cognac, on ne recherche pas vraiment la concurrence entre pieds pour obtenir une forte concentration, poursuit l'entrepreneur. On se situe plutôt dans un système qui permet un compromis entre la maîtrise des coûts de production et la qualité de la récolte. »

Tracteurs:

- John Deere 5080M, 5090R, 6230, 6320,
- Renault 85/32,
- Deutz 206VA, destiné exclusivement à l'enfonce-pieux,
- Fendt 211P (vigneron).

Porteur polyvalent Grégoire G8.270 (machine renouvelée tous les quatre ans, la dernière en 2014). Cet engin peut être équipé d'une cellule de pulvérisation dotée de quatre turbines (4 rangs/8 faces), permettant un débit de chantier compris entre 4 à 7 ha/heure; ou d'une cellule de vendange.

Pulvérisateur sous le rang (2 rangs).

Outils de travail du sol, en version 2,5 mètres et 3 mètres : déchaumeurs à disques, chisels, herses rotatives.

Deux faucilleuses double rang.

Équipements de vinification :

- trois bennes inox de 80 hl avec pompes intégrées,
- deux pressoirs de 100 hl et un pressoir de 80 hl,
- groupe de froid réversible (100 hl par heure),
- ensemble de cuverie et citerne de transport.

Deux **véhicules SSV** (petits véhicules utilitaires tout terrain) BRP Can-Am 800.

troupeau de vaches laitières était encore présent jusque dans les années 1990. Le manque de rentabilité économique de cet atelier et des contraintes de main-d'œuvre ont conduit à son arrêt. « Peu à peu, mon père a développé une activité de travaux en grandes cultures, du travail du sol à la récolte, raconte le jeune entrepreneur. On l'a maintenu jusqu'en 2007, puis ie me suis spécialisé dans les travaux viticoles. » Un choix dicté avant tout par l'évolution du tissu agricole local.

Dans le secteur du vignoble de Cognac, les productions céréalières et animales ont perdu beaucoup de vitesse au cours des deux dernières décennies. Les sols calcaires n'autorisent que des rendements limités en céréales. Quant aux filières bovines, elles ont connu le même sort que dans des zones peu propices aux cultures herbagères. Aujourd'hui, un tiers des exploitations charentaises est orienté vers la viticulture.

Se donner les moyens

À 39 ans, Fabien Paquet affiche un dynamisme communicatif. Depuis quelques années, son entreprise a pris une nouvelle envergure. La structure propose l'ensemble des travaux manuels et mécanisés de la vigne, jusqu'à la vinification. Pour en arriver là, l'entrepreneur charentais s'est donné les movens de réussir. Au niveau du matériel, il s'est équipé d'un porteur polyvalent pour les travaux de pulvérisation et de vendange. Un outil autorisant une grande qualité de travail et des débits de chantier élevés. Une large gamme d'outils de travail du sol et de vinification complète ses équipements.

Formation et prévention

Très attentif à la formation de ses salariés, Fabien



L'entreprise est équipée d'un porteur polyvalent, Grégoire G8.270, pour les travaux de pulvérisation et de vendange. En pulvérisation, cet engin peut atteindre un débit de chantier de 4 à 7 hectares par heure.

Paquet tente de fidéliser au maximum ses équipes. « Sur des activités comme la taille, c'est très important d'avoir des personnes compétentes », explique-t-il. De l'aveu de tous les viticulteurs, cette opération n'est pas une opération comme les autres. « On demande aux ouvriers de réfléchir avant de donner un coup de sécateur. Il n'y a pas deux pieds de vignes qui se ressemblent. Il faut donc comprendre là où la coupe sera la plus efficace pour optimiser le rendement à venir.»

À chaque début de campagne, les salariés participent à des demi-journées d'information « prévention vendanges », organisées par la MSA autour des pratiques d'hygiène et de sécurité. Certains suivent ensuite des stages spécifiques. « À mes yeux, c'est quelque chose d'incontournable, poursuit l'entrepreneur. On forme énormément nos ouvriers... Certes, toutes ces démarches prennent du temps en début de campagne, mais elles permettent de travailler avec des salariés compétents et fidèles, qui terminent la saison et reviennent très souvent ensuite... Les formations à la sécurité s'intègrent pleinement dans ce raisonnement. » Depuis quelques années, Fabien Paquet prend une part active aux formations délivrées par la MSA des Charentes, en s'impliquant en tant qu'intervenant.

Aujourd'hui, l'activité de son entreprise s'élève à environ 115 ha de vignes entièrement gérés (de la taille à la vinification) dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres. Ces prestations représentent plus de 70 % du chiffre d'affaires total (un peu moins de 600 000 euros par an). Certains propriétaires font également appel à lui de manière ponctuelle pour des traitements phytosanitaires. Une activité qui concerne une trentaine d'hectares chaque année, pour deux à trois passages. Enfin, en plus des surfaces conduites de A à Z. il assure les vendanges sur



Premier vin et spiritueux français pour ses exportations, le Cognac connaît une période faste depuis le début des années 2000.

Les salariés

Au niveau de la main-d'œuvre, l'entreprise emploie trois salariés permanents. Les travaux manuels nécessitent le recours à de nombreux saisonniers. De novembre à avril, la taille, puis le palissage et l'attachage nécessitent une douzaine de personnes. Le relevage est la tâche qui demande le plus de bras. Une guarantaine de salariés sont concernés durant un mois environ. Enfin, la saison des vendanges est réalisée avec une équipe de sept à huit personnes.

Profession



Fabien Paquet vient d'équiper ses équipes de deux petits véhicules tout terrain, de type SSV, pour les déplacements sur chantiers et le transport du petit matériel.

une quarantaine d'hectares supplémentaires (150 ha au total).

Se démarquer

Si l'entreprise affiche aujourd'hui une belle dynamique, plusieurs problématiques jalonnent son environnement. Au sein du vignoble

de Cognac, les structures de travaux viticoles évoluent dans un paysage concurrentiel. « Il y a encore beaucoup d'entreprises familiales, observe Fabien Paquet. Depuis peu, on assiste aussi à la création de quelques grosses unités qui proposent de la main-d'œuvre saisonnière. »

Pour se démarquer, le jeune entrepreneur a fait le choix de la qualité. « Les clients cherchent un prix bien sûr, mais aussi un résultat et une confiance qu'ils peuvent placer dans le prestataire... Cela concerne aussi bien le respect des délais que la qualité du travail.»

À l'image de nombreux autres vignobles, le tissu de producteurs connaît aussi une profonde restructuration. Les domaines s'agrandissent progressivement. Certains atteignent désormais des tailles conséquentes, audelà de 40 ha. Ceux-là sont en mesure d'investir dans leur propre matériel et leurs propres équipes de travailleurs. La frange des exploitations plus petites reste une cible mieux adaptée aux entrepreneurs. « On s'aperçoit que les opportunités sont

peu nombreuses, note toutefois Fabien Paquet. Il y a aussi le frein du parcellaire, avec des densités et des largeurs de vignes très différentes, et des déplacements. »

Enfin, la santé de la filière reste très étroitement liée à la réussite des ventes à l'exportation. Le Cognac a aujourd'hui le vent en poupe. Jusqu'au début des années 2000, la crise avait mis au tapis de nombreuses exploitations. Depuis, les ventes explosent, portées par des marchés émergents. Si le coup de frein donné l'an dernier par les Chinois à leurs achats de Cognac est considéré comme un phénomène conjoncturel, reste à savoir si la dynamique va se maintenir encore longtemps.

Fabien Brèthes

Le Cognac, une réussite commerciale phénoménale à l'exportation

Issu de cépages blancs, le Cognac est une eau-de-vie obtenue par une double distillation et un vieillissement en fût de chêne. Son aire de production s'étend sur la Charente-Maritime, une grande partie de la Charente, et quelques communes de la Dordogne et des Deux-Sèvres. Cette région, délimitée depuis 1909, est divisée en six crus : Grande champagne, Petite champagne, Borderies, Fins bois, Bons bois, Bois ordinaires ou à terroir.

Le Cognac connaît depuis une dizaine d'années une réussite commerciale phénoménale à l'exportation. Plus de 95 % des volumes sont aujourd'hui exportés. Entre les années 1970 et 2000, la filière a pourtant traversé une crise particulièrement sévère. Elle a jeté au tapis de nombreuses exploitations et a généré un plan d'arrachage pour résoudre la surproduction. Le vent a tourné au début des années 2000. Depuis, les ventes de Cognac explosent. En 2013, les expéditions ont porté sur 162 millions de bouteilles, pour un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros. Pour la deuxième année consécutive, le Cognac a ainsi maintenu sa position de leader des exportations françaises pour les vins et spiritueux.

Les États-Unis ont joué un rôle majeur dans la montée en puissance de sa popularité. Dans la période d'après-guerre, le marché américain a déjà revêtu une importance cruciale pour les producteurs. Mais un autre virage s'est produit dans les années 1990, alors que les ventes étaient au plus bas. Ce sont les rappeurs afro-américains qui, en l'adoptant, l'ont rendu populaire auprès de nombreuses couches de la société.

Plus récemment, le marché chinois a également été un moteur. Il a connu une période de croissance exception-



Fabien Paquet (ici avec son père) a repris l'entreprise familiale au début des années 2000. Il a progressivement abandonné l'activité grandes cultures, pour se tourner vers les travaux viticoles.

nelle. Mais l'an dernier, les ventes de Cognac ont connu un coup de frein dans ce pays (- 12 % en volume), lié d'une part au ralentissement du train de vie de l'État, et d'autre part à la politique anticorruption lancée par le nouveau gouvernement. Cette campagne de moralisation en Chine devrait continuer à peser sur la consommation des produits très haut de gamme dans un futur proche. D'autres éléments suscitent également des interrogations dans les rangs de la filière, à l'image de l'embargo russe. Pour l'heure, ce dernier ne touche pas cette catégorie de produit.



Nouvelle offre en épargne salariale

exclusivement pour vous, entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers



La Fédération Nationale Entrepreneurs des Territoires et les syndicats de salariés ont signé deux accords nationaux vous permettant d'accéder aux dispositifs d'épargne salariale Plan d'Epargne Interentreprises (PEI) et Plan d'Epargne Retraite Collectif Interentreprises (PERCOI) à des conditions privilégiées.

AGRICA EPARGNE, filiale du Groupe AGRICA, a été choisie par les partenaires sociaux de la branche des entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux, pour gérer ces dispositifs au niveau national.

Des avantages fiscaux et sociaux pour votre entreprise, vos salariés et vous-même*

→ Pour votre entreprise :

- Boostez votre politique salariale :
 - encouragez l'implication de vos salariés en les associant financièrement aux performances de l'entreprise ;
 - motivez vos salariés en leur reversant une participation.
- Profitez des avantages fiscaux et sociaux: les sommes versées au titre de l'épargne salariale sont déductibles du bénéfice imposable de la société et exonérées de cotisations sociales salariales, ainsi que de taxes et participations sur les salaires (hors forfait social).

ZOOM

Si votre entreprise dispose déjà de dispositifs d'épargne salariale, vous avez la possibilité de choisir le PEI/PERCOI de branche pour bénéficier des conditions préférentielles. Les frais de transfert seront pris en charge dans la limite des frais prévue par les accords.

→ Pour vos salariés et pour vous-même*:

- Bénéficiez au même titre que vos salariés d'un outil pour préparer vos projets et/ou votre retraite.
- Complétez vos revenus sans augmenter vos charges sociales.
- Améliorez votre capacité d'épargne avec l'aide de l'entreprise grâce à l'abondement, la participation et l'intéressement.
- Disposez d'une épargne qui peut être débloquée par anticipation sous conditions.
- Profitez des avantages fiscaux :
 - les sommes versées (hors versements volontaires) sur les plans d'épargne salariale sont exonérées d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales salariales (hors CSG-CRDS) ;
 - les plus-values sont exonérées d'impôt sur le revenu (hors CSG-CRDS).
- * En tant que chef d'entreprise, vous et votre conjoint collaborateur ou associé pouvez également bénéficier de l'épargne salariale au même titre que vos salariés, dans les entreprises de 1 à 250 salariés.

Vos PEI et PERCOI: une offre 100% modulable

→ En tant que chef d'entreprise, vous choisissez les dispositifs à mettre en place en fonction de vos besoins :

- le **PEI** centré sur l'épargne projet disponible après 5 ans,
- et/ou le PERCOI dédié à l'épargne retraite.

→ Vous pouvez y ajouter un ou des outils de rémunération complémentaire tels que :

- un accord de participation à titre volontaire pour distribuer à vos salariés une partie des bénéfices réalisés par votre entreprise,
- l'abondement pour compléter les versements de vos salariés sur leurs plans d'épargne salariale,
- l'intéressement pour verser une prime à vos salariés en fonction de l'atteinte d'objectifs.



Pour définir votre dispositif, contactez votre conseiller commercial en vous rendant sur le site Internet www.agrica-epargnesalariale.com

Entrepreneur en Terre Adélie

L'entrepreneur gersois, Stéphane Terrain, dispose d'une double facette. Trois mois dans l'année, il officie sur une base scientifique en Antarctique, en tant que conducteur d'engins pour l'Institut Paul-Émile Victor. Le reste de l'année, il réalise des travaux en grandes cultures dans le Sud-Ouest.



Quand il n'est pas en Terre Adélie, Stéphane Terrain réalise des travaux en grandes cultures dans le Sud-Ouest.

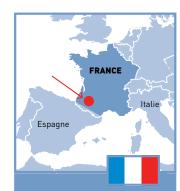
En ce début de matinée du mois de septembre, le thermomètre a du mal à dépasser la barre des dix degrés sur la plaine de Riscle, aux confins du Gers et des Landes. Tenue estivale sur lui, Stéphane Terrain ne semble pas refroidi. Il en a vu d'autres. Depuis plus de 20 ans, cet entrepreneur gersois travaille en Terre Adélie chaque hiver (qui correspond à l'été austral dans le pôle Sud). Dans quelques semaines, il fera à nouveau son paquetage.

Une âme de voyageur

Cette histoire démarre en 1983. Fraîchement sorti de l'École d'Application aux métiers des Travaux Publics d'Égletons (19), le jeune homme, alors âgé de 27 ans, découvre une annonce sur le journal des anciens élèves de l'établissement. L'Institut Paul-Émile Victor recherche

des conducteurs d'engins pour des travaux sur ses sites de recherche en Antarctique. Cela tombe bien. Stéphane a l'âme d'un voyageur. « Depuis quelques années déjà, j'avais l'idée de bouger, se souvient-il. Jusque-là, j'étais employé dans une entreprise de travaux de drainage... J'ai toujours été passionné de conduite et de mécanique. » Quelques mois plus tard, il se retrouve à bord du navire qui le conduit vers l'Antarctique. Pour son premier voyage, il y passera près d'un an et demi.

Depuis cette date, Stéphane repart chaque année là-bas. Ses missions se déroulent désormais durant l'été austral, de décembre à mars. Jusqu'en 2009, il disposait d'un statut de salarié. Dorénavant, il s'agit de prestations facturées, intégrées à son activité d'entrepreneur agricole. En Terre Adélie, son travail consiste à l'entretien des infrastructures et à la logistique au sein de la base



Terrain est basée à Riscle, encablures des limites avec et des Pyrénées-Atlantiques. La commune est traversée par l'Adour. Ce territoire est fortement marqué par la culture du maïs dans cette zone irriguée de la vallée de l'Adour. Grâce à l'irrigation, le Gers a su développer des productions à forte valeur ajoutée comme les semences. La production avicole (volailles du Gers) est répartie sur l'ensemble du département.

Dumont d'Urville. Une station de recherche située sur une île de trois hectares, à trois kilomètres du continent. Ce site sert aussi de



Il faut entre 20 et 25 jours au convoi terrestre du raid pour relier le Cap Prud'homme à la base Concordia sur le continent Antarctique.



L'acheminement du matériel nécessaire aux travaux de recherches et à la vie sur les différentes stations nécessite une logistique lourde.

point de relais pour la base Concordia (basée au Dôme C ou Dôme Charlie, point culminant de l'Antarctique), située à 1 108 kilomètres de là.

Au milieu des années 1980. Stéphane Terrain a participé à l'un des premiers convois reliant la base Dumont d'Urville à la base Concordia, lors de la construction de cette dernière. Un périple de plus d'un millier de kilomètres, destiné à apporter le matériel nécessaire à la vie sur place et aux recherches. « Il s'agit de partir avec des tracteurs à chenilles, traînant chacun 30 tonnes de matériel, placé dans des containers sur patins. Une dameuse ouvre la piste. »

Des raids...

Surnommés les « raids », ces convois existent toujours. Entre trois et cinq trajets sont organisés durant l'été austral. Ils sont aujourd'hui composés de quatre engins : un chasseneige Kässbohrer et trois tracteurs Caterpillar Challenger 65C dotés de chenilles, spé-

cialement adaptés au roulage sur la neige antarctique. Ils tirent deux caravanes (vie et science), deux containers pour le matériel et les échantillons, ainsi que les cuves de fuel nécessaire aux véhicules. « On dit que ces tracteurs sont winterisés, explique Stéphane. Par exemple, la prise d'air se fait au niveau de l'échappement. Ils sont aussi équipés d'un réchauffeur, c'est-à-dire d'un système de réchauffage du circuit du liquide refroidissement jusqu'à 80° permettant d'obtenir une température homogène de toute la mécanique, garantissant un démarrage « à chaud » optimal et supprimant ainsi les contraintes et usures mécaniques liées aux basses températures.»

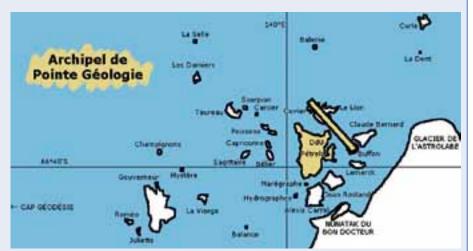
Durant plusieurs années, Stéphane a également travaillé à la création d'une piste d'atterrissage pour avion. Ce chantier avait pour but de permettre des vols entre l'Australie et la Terre Adélie par avion-cargo militaire, grâce

La base Dumont d'Urville

Le continent Antarctique, et surtout les îles alentours, sont jalonnés d'une cinquantaine de stations de recherche, pilotées par de nombreux pays. La base Dumont d'Urville est située sur l'île des Pétrels, en Terre Adélie. Elle doit son nom à l'explorateur Jules Dumont d'Urville qui découvrit cette terre en 1840. La base comprend une cinquantaine d'installations, avec ses lieux de vie : logements, réfectoire, cuisine, bibliothèque, hôpital, laboratoires (biologie, géophysique, météo), locaux techniques (centrale électrique, ateliers, garages). Toutes ces installations sont adaptées aux conditions locales: températures variant de o °C à -35 °C, blizzard, longues nuits polaires, vents pouvant dépasser les 300 km/h.

La base a été ouverte en 1956 pour remplacer la base de Port-Martin, détruite par le feu en 1952. Ce site revêt avant tout une fonction scientifique, même si la logistique en direction de la base Concordia occupe désormais une place importante dans son activité. La base annexe de Cap Prud'homme, située sur le continent à 5 km de l'île des Pétrels, est dédiée à l'organisation des convois terrestres (raids) qui ravitaillent la base franco-italienne Concordia située à 1 100 km à l'intérieur du continent. C'est à proximité, dans un tunnel sous la glace, que sont entreposés durant l'hiver les véhicules du raid.

Ces bases de recherche en Antarctique présentent un intérêt scientifique majeur. De nombreuses études y sont menées depuis un demi-siècle, dans





Vue aérienne de la base de Dumont d'Urville, sur l'île des Pétrels.

des domaines très divers. L'observatoire de la stratosphère et des interactions avec le climat constitue la station primaire antarctique du réseau international NDACC (Network for Detection of Atmospheric Composition Changes), en couplage avec la station américaine McMurdo. Une importante station marégraphique est également installée sur place. Dans les années 1980, les scientifiques y effectuaient des carottages de glace à de grandes profondeurs.

Profession

à une piste de 1 100 mètres de long. Une construction qui nécessitait des gros travaux de terrassement (des dynamitages pour aplanir le sol et des remblaiements). Devant des impasses techniques et le coût financier, la piste fut officiellement abandonnée en 1996. Elle sert désormais de zone de stockage lors du débarquement des bateaux.

€t des déchargements...

Le déchargement de bateaux est iustement une des



Stéphane Terrain figure parmi les pionniers des travailleurs de l'Antarctique. Il fait le voyage chaque année depuis

activités principales de Stéphane Terrain sur place. L'Astrolabe, navire ravitailleur de 65 mètres conçu pour briser la glace, assure l'acheminement du personnel et du ravitaillement cinq fois par an environ, de novembre à février. Ensuite, durant huit mois, la base est isolée, la banquise en empêchant l'accès. Six jours minimum sont nécessaires à l'Astrolabe pour couvrir les 2 700 kilomètres qui séparent la station du port d'Hobart, en Tasmanie (la base de Dumont d'Urville est située sur le même fuseau horaire que l'Australie). « Il arrive que le bateau ne puisse pas s'approcher, en raison de la banquise, explique Stéphane Terrain. Le déchargement se fait alors par hélicoptère, puis nous reprenons le matériel avec nos machines. » Par exemple, fin 2013 et début 2014, aucun déchargement direct n'a pu être réalisé. « D'habitude, c'est la houle qui disloque la glace. Cette fois, elle ne s'était pas évacuée.»

Sur le site, le personnel responsable de la logistique tra-



Le matériel est soumis à des conditions extrêmes...

vaille essentiellement avec des chargeurs et des grues. « On a récupéré pas mal d'outils qui servaient il y a longtemps à la construction de la piste, un chargeur Caterpillar 980, une pelle mécanique Volvo 145B, une grue mobile P&H... On devrait recevoir cette année un nouveau tracteur John Deere (lire encadré). » Face aux d'acheminement, difficultés vers la base côtière puis vers Concordia, les programmes de recherche doivent être établis au moins deux ans à l'avance, afin de pouvoir convoyer tout

le matériel nécessaire. Au quotidien, le travail de l'entrepreneur passe aussi par l'entretien des pistes de circulation.

Une grande capacité d'adaptation est une condition sine qua non à la vie sur place. Parfois, il faut s'occuper de la production d'électricité à partir de groupes électrogènes (90 à 100 kWh de consommation movenne), ou encore du distillateur d'eau de mer pour la production d'eau douce : un engin qui fonctionne à partir de la chaleur issue des circuits de refroi-

Un nouveau tracteur John Deere winterisé en Bretagne

L'Institut polaire français Paul-Émile Victor vient de se doter d'un tout nouvel engin. Ce John Deere 6210R est censé intervenir au sein de la station côtière de Dumont d'Urville, et sera à ce titre moins soumis au froid que les tracteurs opérant au cœur de l'Antarctique. Il a été adapté par le concessionnaire breton Sofimat selon les préconisations de John Deere France : changement des joints de vérins et des boules d'azote pour des joints spécifiques, installation d'un réchauffeur de carburant, recours à des huiles raffinées et déparaffinées, couvertures pour réchauffer le tracteur stationné en extérieur, etc. Tandis que les tracteurs Caterpillar déjà présents sur place sont équipés de deux chenilles, une solution à quatre chenilles indépendantes a été retenue pour la stabilité. Elles proviennent de chez Soucy Track, marque canadienne importée par Track Équipement, société basée en Savoie. Une lame avant entièrement orientable a été conçue pour cet engin; elle nécessite trois distributeurs double effet et un retour libre à l'avant. Cette lame tri-axiale est issue de la société Jean Villeton, en Isère.

Entièrement démonté, le nouveau tracteur va dans un premier temps rejoindre l'Australie par container; il y sera



De gauche à droite : Anthony Vendé, responsable du service mécanique de l'Ipev, Rémy David-Cavaz, responsable montage chez Track Équipement, Jean-Paul Olivier, technicien Sofimat, Pierre Le Roy, vendeur Sofimat, Michel Emily, PDG de Sofimat et David Colin, mécanicien contractuel à l'Ipev.

ensuite remonté avant de rejoindre la banquise par bateau. Le personnel de l'Ipev s'est quant à lui déplacé chez le concessionnaire pour une formation à l'utilisation des logiciels de maintenance fournis par John Deere France, pour autoriser des réparations au bout du monde.

dissement de la centrale électrique (les volumes moyens produits sont de 5 500 litres par jour en été, le chauffage collectif est également alimenté par cogénération).

Finalement, la base Dumont d'Urville ressemble à un petit campus. Pendant l'été austral, elle héberge approximativement 80 personnes (une trentaine en hiver). La superficie totale des bâtiments représente environ 5 000 m². « C'est une ambiance très familiale, on y retrouve à peu près les mêmes valeurs que dans le rugby. Quand il y a une corvée, il faut la faire. On fait le service à tour de rôle, tout le monde s'y colle, médecins, scientifiques...»

En été, la luminosité est permanente sur place. « Il faut regarder la montre, c'est une habitude à prendre... » Quant aux températures, elles oscillent généralement autour de o °C, grâce à la

présence de l'océan. Un peu plus loin, elles descendent dans une fourchette de -25 à -35 °C (contre -60 à -70 °C, durant l'hiver austral).

Concilier les périodes de travail

Quand il n'est pas en Antarctique, Stéphane fait fonctionner son entreprise de travaux agricoles, créée à la fin des années 1980, dans le Gers. En 1989, il a fait l'acquisition de sa première moissonneuse. Rapidement, d'autres activités sont venues s'y greffer, notamment en rapport avec la culture du maïs semence. Équipé d'enjambeurs, il propose des prestations de traitements phytosanitaires, de castration et d'ensilage des rangs de plantes mâles. Son parc de matériel se compose désormais de quatre enjambeurs et de deux moissonneuses batteuses (John Deere 956oSTS et 2256, en machine



Durant le dernier été austral, le navire l'Astrolabe n'a jamais pu atteindre l'Île des Pétrels, la banquise ne s'étant iamais totalement retirée.

d'appoint). Elles peuvent être équipées d'un cueilleur « Sund pick sund », pour la récolte des pois. L'an dernier, l'entrepreneur gersois a fait l'acquisition d'un outil de nettoyage/ débouchage de drains. « En termes de plages de travail, ces travaux me permettent de concilier mes missions en Terre Adélie et le fonction-

nement de l'entreprise ici », indique Stéphane Terrain. À 58 ans, il envisage encore de faire le déplacement durant quelques années.

Fabien Brèthes

Saphir ou Solitair rien ne remplace L'expérience!





Profondeur de semis et Rappuyage maîtrisés indépendamment l'un de l'autre







Embellie en forêt pour les entrepreneurs de Gironde

Portraits croisés de quelques entrepreneurs de Gironde, dont le département va accueillir le prochain Congrès national des entrepreneurs de travaux agricoles ruraux et forestiers, du 19 au 21 mars prochains. Dans ce territoire, après deux tempêtes, les entrepreneurs de travaux forestiers constatent un retour de la demande.

Découvrir la Gironde. c'est d'abord un périple à ne pas prendre à la légère. On s'attaque là au plus vaste département de France métropolitaine, le seul à franchir le cap du million d'hectares. Il suffit pourtant d'arpenter brièvement ce territoire pour discerner les filières qui comptent ici. Quel que soit l'endroit où l'on se trouve, la vigne n'est jamais loin. Elle représente près de la moitié de la surface agricole du département. Au sud et le long du littoral, les vignobles laissent place à la forêt de pins des Landes, entrecoupée de vastes parcelles de céréales. Des zones de polyculture et d'élevage complètent ce tableau, à l'image du secteur du Bazadais.

Les entrepreneurs travaux agricoles, viticoles, forestiers ou ruraux sont partout. Ils accompagnent



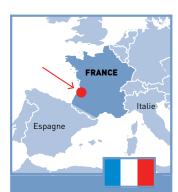
Après 25 d'activité, Philippe Videau mise sur sa polyvalence et son expérience pour faire fonctionner son entreprise.

viticulteurs, agriculteurs et propriétaires forestiers, qui ont tendance à externaliser de plus en plus de tâches. Ainsi, la Gironde compte aujourd'hui plus de 800 entreprises. Robert Barrière, président de l'union départementale des EDT de Gironde, évoque un secteur plein développement.

« Dans la forêt comme dans les vignes, notre profession est désormais un maillon indispensable de la chaîne... Aujourd'hui, notre organisation a encore des marges de développement afin de fédérer tous ces professionnels.»

Une forêt marquée par les tempêtes

À l'ouest du département, la région du Médoc est à elle seule un condensé de Gironde. Elle s'enfonce entre le littoral Atlantique et l'estuaire de la Garonne. Le long de la côte océane, on entre dans le royaume de la forêt de pins maritimes. Un secteur profondément marqué par les deux tempêtes qui se sont succédé au cours des 15 dernières années. Les stigmates de Klaus en 2009, mais aussi ceux de Martin en 1999, sont encore décelables.



Le département de la Gironde doit son nom à l'estuaire de la Gironde qui prend naissance Dordogne et de la Garonne. son centre, la métropol bordelaise constitue un point névralgique, tant en terme d'activité économique que de rayonnement culturel. La forêt couvre la moitié du territoire départemental. Quant à la SAU, elle représente 24 % du territoire girondin. La viticulture et la forêt contribuent grandement à la dynamique conomique et sociale du département, mais aussi à sa renommée internationale.

Installé sur la commune d'Hourtin, Philippe Videau a vécu ces épisodes aux premières loges. Après 25 ans d'activité, il fait désormais figure d'homme expérimenté dans la profession. « Durant mes premières années d'activité, j'ai pas mal travaillé à des travaux de renforcement du cordon de dunes littorales, avec l'Office national des forêts, se souvient-il. C'est une opération spécifique à notre territoire qui consiste à disposer des branchages, issus des rémanents



Président de l'Union départementale des EDT de Gironde, Robert Barrière (ici avec son associée) met en avant la dynamique de cette profession dans le département.

d'exploitations, afin que la dune vienne s'ancrer dessus... Aujourd'hui, cette activité est plus marginale chez moi, mais elle m'a permis de diversifier mes collaborations avec l'ONF. »

40 000 hectares dévastés en 1999

En 1999, la tempête Martin a représenté un véritable cataclysme dans le Médoc. Près de 40 000 hectares de forêt ont été touchés, soit environ 10 millions de m3 de bois jetés au sol. L'équivalent de cinq à dix années normales de récolte. « Du jour au lendemain, on s'est retrouvé avec un paysage totalement bouleversé et une filière confrontée à un immense chantier », raconte Philippe Videau. Plusieurs années de travail ont été nécessaires pour dégager les chablis (arbres déracinés ou cassés) et réaliser le travail de replantation. « *On voit* aujourd'hui des parcelles de pins d'une quinzaine d'années. Elles correspondent aux premières replantations, indique l'entrepreneur. En ce moment, elles font l'objet des premiers éclaircissages.»

Dans le courant des années 2000, Philippe Videau a misé sur sa polyvalence afin



La forêt couvre la moitié du territoire de la Gironde. La viticulture et la forêt contribuent grandement à la dynamique économique et sociale du département, mais aussi à sa renommée internationale.

de développer son affaire. Il a embauché un premier salarié en 2001, à un poste de conducteur polyvalent. Trois autres employés ont ensuite étoffé la structure en 2004, 2005, puis 2014. L'entreprise est aujourd'hui diversifiée dans des travaux de débardage (deux porteurs John Deere) et de broyage. Elle complète son activité avec des chantiers divers, comme l'aménagement de berges ou de chemins. « On essaie d'être assez modulables et réactifs... Cela permet d'accéder à des chantiers que les grandes entreprises ont

du mal à couvrir », explique M. Videau. Parmi ses tâches régulières, celui-ci s'est fait une spécialité des travaux d'ouverture de cloisonnements dans des semis naturels (le cloisonnement a

pour but d'ouvrir des espaces permettant l'accès aux plantations). Au milieu des années 2000, il a été l'un des premiers à s'intéresser aux systèmes d'information géographique et



Steve Cazorro s'est installé en 2009 sur une activité d'abattage.



Profession





de guidage des engins. Des pratiques qui ont fait du chemin depuis.

Steve Cazorro a été le premier salarié de l'entreprise Videau. Après un peu moins de 10 ans passés dans la structure, le jeune homme a fait le choix de voler de ses propres ailes. « Une évolution logique que j'avais en tête depuis longtemps », explique-t-il. Il s'est orienté vers les travaux d'abattage. Trois abatteuses composent aujourd'hui son parc (deux John Deere 770D et une 1270E). Pour les conduire, il a fait appel à deux salariés. Ses principaux clients sont la coopérative Alliance et l'ONF. Depuis 2009, l'établissement public a modifié son fonctionnement et sous-traite désormais certaines exploitations de forêts domaniales. Steve Cazorro a fait le choix de mettre un pied dans ce marché : « Le premier appel d'offres fait un peu peur sur le plan administratif, mais finalement on prend vite l'habitude.»

Ouelaues mois avant son installation, le massif des Landes de Gascogne

a essuyé un nouveau coup de vent aux terribles conséquences. La tempête Klaus a touché moins sévèrement le Médoc que celle de 1999, mais les dégâts sur l'équilibre économique de la filière sylvicole se sont avérés beaucoup plus profonds. Ils ont plongé l'ensemble du massif aquitain dans une période extrêmement chaotique.

L'embellie du marché du bois

Après deux tempêtes et des années de crise, les forestiers bénéficient aujourd'hui d'une embellie. Le prix du bois est reparti à la hausse depuis quelques mois. Une dynamique qui redonne du baume au cœur des propriétaires. Du côté des entrepreneurs, cette conjoncture se traduit par des sollicitations en hausse. « Il y a beaucoup de demande, souffle le jeune entrepreneur. Il arrive de voir des propriétaires qui veulent faire des éclaircies alors qu'il n'y a pas forcement d'intérêt sylvicole. »

Au-delà de cette dynamique favorable. Philippe Videau et Steve Cazorro

Les atouts de la polyvalence

Dans le Médoc, il suffit de faire quelques kilomètres vers l'estuaire de la Garonne pour quitter l'espace forestier et entrer dans le secteur des vignes. Châteaux Margaux, Latour, Lafite-Rothschild... autant de panneaux prestigieux qui en disent long sur l'importance de la filière. Installé ici depuis le milieu des années 1980, Gérard Bougès est un professionnel incontournable du secteur. À l'origine petit propriétaire viticole livrant à une coopérative, il a très vite monté une entreprise de travaux agricoles. Grâce à un développement mené tambour battant, la structure a rapidement grandi, tout en s'orientant vers les travaux viticoles. En parallèle,

l'entrepreneur en a profité pour étoffer son vignoble. « C'était une période favorable, avec un foncier moins onéreux qu'aujourd'hui », se souvient-il.

Aujourd'hui, Gérard Bougès est quasiment le seul entrepreneur du coin à disposer d'un « costume complet ». Ses services vont de l'arrachage de la vigne, à la récolte, en passant par le terrassement, le drainage, la plantation... Parmi ses clients figurent les plus grandes « maisons » du Médoc. « Plus de 95 % des travaux concernent désormais la vigne », explique-t-il. L'arrachage de vigne est une activité qui a pris une certaine ampleur ces dernières années. Elle concerne près de 100 hectares par an. Chez les viticulteurs, cette démarche est souvent motivée par des problèmes récurrents de maladie du bois ou par les programmes d'aides à la restructuration des vignobles : « Ces surfaces sont ensuite replantées dans les années qui suivent. Les propriétaires veulent repartir sur des bases saines. » Pour mener à bien ces chantiers, l'entreprise est équipée de cinq pelles mécaniques (dont quatre à chenilles) et d'un bulldozer.

Au niveau de la récolte, le parc de matériel est composé de 10 machines à vendanger New Holland. Entre 900 et 1 000 hectares sont ainsi récoltés chaque année. Cinq machines sont aussi équipées d'un matériel d'effeuillage, deux autres d'outils de pulvérisation. « C'est notre polyvalence qui permet d'être rentable, commente l'entrepreneur. Il n'y a quasiment pas de creux dans notre travail, hormis lors de quelques fenêtres climatiques difficiles.»

À l'image de ses homologues forestiers, Gérard Bougès s'inquiète du manque de main-d'œuvre qualifiée dans les vignobles. « Il devient très difficile de trouver des salariés temporaires qui viennent compléter notre équipe de permanents, explique-t-il. À court terme, il va falloir trouver des solutions. » Venant d'accueillir son fils au sein de la structure, Gérard Bougès mène de front son entreprise et son domaine, le château La Fon du Berger, un Cru bourgeois qui réjouira les amateurs.



À l'origine petit propriétaire viticole, Gérard Bougès est désormais un entrepreneur viticole incontournable du

pointent du doigt des problématiques similaires qui animent actuellement leur profession. Ils mettent d'abord en avant le manque de perspectives à long terme, qui rend tout investissement périlleux. Une difficulté renforcée par des niveaux de marges souvent réduits, associés à un coût du matériel particulièrement lourd à supporter. « Pour l'instant j'ai dû me contenter d'acheter du matériel d'occasion. Je vois mal comment investir dans des machines d'abattage neuves afin d'y placer des salariés, souffle Steve Cazorro. On fait une activité qui génère beaucoup de chiffre d'affaires, mais la rentabilité est chaotique. »

Les deux entrepreneurs girondins évoquent aussi des difficultés croissantes pour dénicher des conducteurs d'engins. Si eux-mêmes n'ont pas encore été confrontés directement au problème, la question semble se poser de plus en plus fréquemment. Ils voient donc d'un bon œil les démarches mises en œuvre par leur organisation syndicale pour former des salariés. C'est le cas du dispositif Cap Conduite, qui a vu le jour dans le département (lire EDT numéro 83).

La sécurité est également un domaine dans lequel les deux professionnels sont très attentifs. « Le fait de réaliser des audits est finalement une démarche très utile pour nous... On s'aperçoit qu'elle permet de prévenir des dangers auxquels on n'aurait pas pensé », note Philippe Videau. « Même si cela prend du temps, on travaille plus sereinement », poursuit Steve Cazorro.

Si de nombreuses incertitudes planent encore sur la tournure prise par la filière sylvicole à long terme, des débouchés en devenir laissent espérer de nouvelles opportunités pour les professionnels. Tous regardent de près l'évolution du marché du bois énergie. Ce débouché nouveau pourrait s'avérer complémentaire au bois d'œuvre et au bois d'industrie. « On ne sait pas encore vraiment dans quelle direction partir, mais ce pourrait être une opportunité à creuser », note Philippe Videau.

Les deux dernières graineries

Outre de nombreux professionnels orientés vers l'exploitation de la forêt, le Médoc abrite aussi les deux dernières entreprises de France spécialisées dans la production de semences de pins maritimes (hors vergers). La Grainerie du Pin des Landes, à Vendays-Montalivet, est l'une d'elles. Nathalie Follin est désormais aux manettes. En 2007, elle a repris une affaire qui a vu le jour au début des années 1950. « Il s'agit d'une activité historique dans le nord-Médoc, raconte-t-elle. C'est un héritage de l'après-querre où la forêt avait été en grande partie détruite par des incendies (1949). Notre secteur avait été épargné, c'est pourquoi il a servi de réservoir de graines pour les replantations.»



Installée dans le nord-Médoc, Nathalie Follin est à la tête de l'une des deux dernières graineries de pins maritimes en France.



- Machine à haut rendement : jusqu'à 50 balles/heure
- Système de transfert de balle unique et efficace dans toutes les conditions de travail (brevet McHale)
- Système d'enrubannage totalement automatique, avec double extenseur à rotation verticale (brevet McHale)
- Machine compacte, simple et robuste



Robustesse - Haut débit - Simplicité



Profession



La Gironde renferme aussi une production céréalière soutenue. Olivier Cerceau est installé dans l'est du département avec une activité de récolte.

La production de semences consiste d'abord à prélever des cônes sur des arbres adultes. Jusqu'en juin 2009, il était possible de récolter « post mortem », c'est-à-dire après une coupe. Depuis cette date, les graines sont récoltées en haut des arbres, sur des peuplements classés, sélectionnés pour leur qualité. Aujourd'hui, le prélèvement se fait à l'aide de nacelles, l'entreprise ne faisant plus appel à des grimpeurs. Les cônes sont ensuite séchés, avant d'en extraire les graines (opérations de désailage puis de nettoyage). En grande partie manuel, ce travail nécessite du temps et de la main-d'œuvre.

Depuis plusieurs décennies, les sylviculteurs aquitains ont privilégié la technique de la plantation de plants. Le semis, qui était la pratique majoritaire de reboisement avant guerre a peu à peu été délaissé. « Aujourd'hui, les semis sur labour reviennent sur le devant de la scène, pour des raisons économiques surtout... Il peut aussi exister un intérêt vis-à-vis de la production de biomasse, car les semis nécessitent des dépressages (sortes d'éclaircissages), que l'on n'a pas dans le cas de plantations », indique Nathalie Follin. Outre cette activité de grainerie, la dynamique chef d'entreprise est également associée avec un entrepreneur du Centre de la France, basé en Indre-et-Loire. Leur structure

est notamment spécialisée dans les travaux d'entretien aux abords des lignes électriques.

Des zones de poluculture et d'élevage

Les paysages de la Gironde ne se résument pas à la forêt et aux vignes. Des zones intermédiaires sont présentes un peu partout. On les retrouve notamment dans l'est et le nord du département. La production céréalière et, dans une moindre mesure, l'élevage, y occupent une place importante.

Olivier Cerceau est installé sur le canton de Ste-Foy-la-Grande, à la croisée des départements de la Gironde, de la Dordogne et du Lot-et-Garonne. Il y gère une entreprise de travaux agricoles spécialisée dans les moissons de céréales et de tournesol. Installé depuis 2010, ce trentenaire illustre la relève de la profession. « J'ai repris cette affaire après y avoir travaillé durant plusieurs années comme conducteur, explique-t-il. Pour moi qui ne suis pas issu du milieu agricole, c'était une suite logique. »

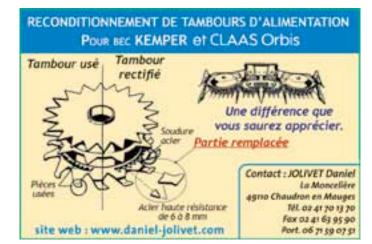
Équipé d'une moissonneuse-batteuse Claas et d'un camion 6x4, son activité principale reste la récolte et le transport de céréales (environ 300 hectares de céréales à paille et 250 hectares de maïs) et d'oléagineux (300 hectares de tournesol). « Cette répartition me permet de faire fonctionner la machine près de trois mois dans l'année, entre la fin juin et la fin octobre. » En complément, l'entreprise réalise quelques chantiers de semis de céréales au printemps. Une activité qui reste plus marginale et aléatoire.

et 500 heures dans l'année au sein de l'entreprise. Comme ses homologues des autres filières, le jeune entrepreneur s'inquiète des difficultés pour dénicher des conducteurs compétents. « J'ai mis quelques campagnes avant de trouver la bonne personne, quelqu'un de fiable et de polyvalent, capable de conduire la moissonneuse en toutes situations... À l'avenir. la recherche de ce type de profil pourrait être un vrai problème.»

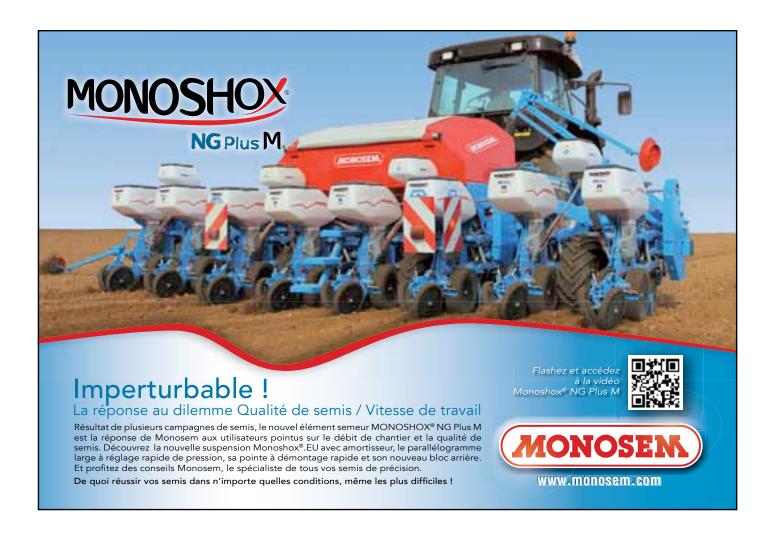
Au niveau du matériel. le ieune entrepreneur a fait le choix de renouveler sa moissonneuse tous les quatre ans. La dernière date de 2013. « Étant donné la charge de travail extrêmement ramassée, je ne peux pas me permettre de tomber en panne longtemps... C'est pourquoi j'ai fait le choix d'un service rapide et réactif. » En configuration maïs, la machine est dotée d'un cueilleur 6 rangs. « C'est suffisant dans notre zone de coteaux avec des parcellaires réduits. En plus, on circule beaucoup sur la route. »

Désormais bien installé dans son secteur d'activité, Olivier Cerceau s'inquiète malgré tout de l'évolution des surfaces de céréales dans ce territoire de Gironde. « Avec les incrovables variations de prix que l'on connaît ces dernières années, certains petits propriétaires pourraient se détourner de ces productions dans ce coin du département... Il n'y a aucune visibilité. C'est ma principale inquiétude. » Dans le milieu agricole comme dans la forêt et dans les vignes, les entrepreneurs girondins tiennent également une place de choix au sein de la filière. Quelle que soit leur vocation, ils interviennent au service de la performance.

Durant la saison de récolte, Olivier Cerceau fait appel à un salarié occasionnel. Ce dernier réalise entre 400



Fabien Brèthes





LEADER EUROPEEN DE REMOROUES POLYBENNE

BIGAB – IL N'EXISTE QU'UN SEUL DEPUIS L'ORIGINE





info@forsmw.com www.forsmw.com AGENT/ IMPORTATEUR - FRANCE: NEW SOLAGRI • TÉL: 03 21 06 17 15 GENERAL MATERIEL • TÉL: 09 81 39 14 05 ETS GIRAUD ET FILS • TÉL: 04 77 24 91 66 VITAGRI • TÉL: 06 21 72 60 42



Pro-Forêt : une association au service des ETF franc-comtois

En Franche-Comté, les entrepreneurs de travaux forestiers jouent collectif. Depuis 1994, l'association Pro-Forêt défend et accompagne la professionnalisation des ETF. De la formation à la communication, en passant par la mise en œuvre de démarches de qualité, Pro-Forêt marque de son empreinte le paysage économique et institutionnel de la filière forêt-bois comtoise. Rencontre avec les animateurs de l'association.

La Franche-Comté se place au deuxième rang des régions les plus boisées de métropole, avec 45 % de couverture forestière sur son territoire. Rien de plus logique à ce qu'une association dédiée aux entrepreneurs de travaux forestiers y prenne racine. Valérie Bole, en charge du secrétariat de la comptabilité et d'une partie de l'animation de l'association se souvient : « Avant le milieu des années 1980, les forestiers de la région étaient exclusivement salariés à la tâche par les scieurs et les grands propriétaires. » Ces bûcherons étaient pluriactifs, c'est-à-dire qu'ils exerçaient durant la belle saison le métier d'agriculteur ou d'ouvrier du bâtiment et rejoignaient la forêt pour l'automne et l'hiver. « Un mouvement du salariat vers l'entreprenariat s'est opéré



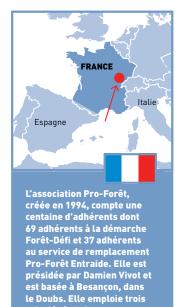
De gauche à droite, Didier Barthelet, Valérie Bole et Alain Roth.

à la fin des années 1980, encouragé par les scieries, bien contentes de ne plus avoir à assumer les charges sociales et les tracasseries administratives. Au final, le métier d'ETF en Franche-Comté n'a guère plus de 25 années d'existence. Très tôt, les entrepreneurs de la région se sont regroupés pour créer en 1994 une association de promotion et de développement d'actions au bénéfice

des ETF. » La professionnalisation des entreprises de travaux forestiers était lancée.

Parler d'une seule voix

En sortant du bois pour s'intéresser à l'ensemble des problématiques liées à la gestion d'une entreprise de travaux forestiers, la poignée d'entrepreneurs à l'origine de Pro-Forêt a « ouvert la voie de la modernisation des ETF ». Aujourd'hui encore, la plupart des entrepreneurs francs-comtois n'ont pas ou peu de salariés. « Sans tomber dans le cliché, on peut dire qu'il y a dans les rangs beaucoup de solitaires qui travaillent loin des villes et qui n'ont pas souvent l'occasion d'échanger avec leurs confrères. Pro-Forêt a donné une impulsion nouvelle en offrant aux entrepreneurs un ensemble de services, de formation et d'information. »



www.etfcomtois.free.fr

Pour mieux rapprocher ses adhérents, l'association rédige depuis ses débuts un bulletin d'information périodique: L'ETF comtois. « Nous en sommes au numéro 61, se félicite Valérie Bole. Édité à près de 3 000 exemplaires par numéro, l'ETF comtois dépasse largement les frontières des entrepreneurs adhérents et passe entre les mains de nombreux acteurs de la filière bois- forêt de la région. À l'intérieur, on peut y lire les dernières actualités qui intéressent les entrepreneurs et le compte rendu des actions menées par l'association. C'est aussi une tribune, lorsqu'il est nécessaire



Formation organisée par Pro Forêt autour du classement des bois (forêt de Levier,

de dénoncer ce qui ne tourne pas rond.»

L'entraide institutionnalisée

En parallèle de sa mission d'information, l'association s'engage pour « faciliter la vie des entrepreneurs et soulager leurs entreprises ». Pro-Forêt a ainsi fait office de pionnier en organisant, dès 1999, un service de remplacement dédié aux ETF. Didier Barthelet, technicien bois énergie de l'association, détaille cette démarche. « Traditionnellement. les bûcherons s'entraidaient en cas de coup dur. Avec l'avènement du statut d'entrepreneur, l'individualisme a pu prendre le pas sur cette solidarité caractéristique du monde rural. Pro-Forêt Entraide a donc été pensé pour apporter aux entrepreneurs adhérents un service de remplacement fiable et de qualité. »

Preuve du succès de la formule, Pro-Forêt Entraide (la structure est autonome du point de vue juridique) compte aujourd'hui cing salariés à plein-temps, auxquels s'ajoutent plusieurs CDD en période de haute activité. « Nous donnons la priorité aux entreprises confrontées à des situations critiques telles qu'un décès, un accident ou une maladie. Dans ces cas de figure, la MSA participe aux dépenses à hauteur de 90 euros par jour, pour faire descendre à 60 euros le coût d'une journée de remplacement pour l'entreprise », détaille Didier Barthelet.

Les salariés du service de remplacement sont en général des jeunes qui ont pour ambition de créer leur propre entreprise une fois l'expérience et le savoir-faire acquis. Pour les animateurs de Pro-Forêt, c'est même le meilleur moyen de leur mettre le pied à l'étrier. « Au contact d'entrepreneurs expérimentés, ces jeunes font face aux réalités du métier. Rien de tel

Acheter en commun pour payer moins cher

Pro-Forêt a signé plusieurs conventions avec des fournisseurs de consommables. Pour les achats d'huiles, de câbles, de pneumatiques mais aussi d'équipements de sécurité, les entrepreneurs adhérents bénéficient de tarifs préférentiels ou de remises sur facture en fin d'année. Un coup de pouce appréciable, qui mobilise des financements de la région, de l'État et même de l'Europe.

pour s'approprier les techniques et les méthodes de travail les plus efficaces. »

Toujours mieux formés

Des jeunes justement, il en manque parmi les entrepreneurs de travaux forestiers francs-comtois. Malgré la présence du centre de formation de Châteaufarine, l'âge moyen des ETF tourne autour des 50 ans. Sur 40 personnes formées chaque année, Pro-Forêt estime que seuls 10 % se tournent vers les entreprises de travaux forestiers. « Depuis trois ans, nous menons

un travail autour de l'accession au métier d'ETF, pour revaloriser l'image du travail en forêt et montrer que les forestiers ne sont pas les hommes des bois que l'on présente encore trop souvent. Il faut désormais être titulaire d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat général, technologique et professionnel) pour prétendre au statut d'ETF. Pour ceux qui n'ont pas ce niveau, il faudra justifier d'une expérience conséquente en forêt et réussir des tests de niveau en comptabilité et gestion d'entreprise. » Une cellule composée de représentants





L'association organise régulièrement des sessions de formation à destination des entrepreneurs. Au menu : gestion de l'entreprise et du personnel, questions économiques, techniques, etc.



Profession

Bois énergie, une activité porteuse pour les ETF comtoises

La Franche-Comté a su prendre très tôt le virage du bois énergie. Dès les années 1980, la région a mis en place les premiers programmes de promotion et de développement de cette nouvelle filière. Depuis, la croissance de ce secteur est régulière. Pro-Forêt indique que 200 ETF comtoises sont plus ou moins directement concernées par la valorisation énergétique du bois. Douze d'entre elles ont déjà créé leur plateforme de stockage. L'association peut s'enorgueillir d'avoir joué un rôle moteur en réalisant des études d'approvisionnement et en accompagnant le montage de dossiers de subventions. « Un salarié de Pro-Forêt consacre tout son temps de travail à la filière bois énergie, indique Valérie Bole. Nous sommes systématiquement consultés pour donner notre avis sur les projets de chaufferies publiques, dont le nombre est en constante augmentation. » Plus de 520 chaufferies sont installées dans la région, alimentant en chauffage des collectivités, des établissements publics, des logements collectifs privés ainsi que des entreprises industrielles. Située à deux pas de la Maison de la Forêt et du Bois à Besançon (où est installée l'association Pro-Forêt), la chaufferie bois de Planoise permet par exemple d'alimenter 8 600 logements et 4 000 équivalents logements (établissements scolaires, médico-sociaux...).



Reportage réalisé par France 3 Franche-Comté sur la pénibilité du métier. La pluie et la neige n'ont pas épargné l'équipe de télévision.

de Pro-Forêt, du CFPPA Châteaufarine, de Vivea et de Pôle Emploi émet un avis qui est en général suivi par la Draaf.

Forêt-Défi pour valoriser les efforts de la profession

La valorisation du métier d'ETF passe également par le développement d'une démarche qualité. L'objectif? « Défendre et mettre en avant ceux qui s'investissent pour un travail bien fait. » 69 entreprises ont déjà adhéré à la démarche, qui doit également permettre de « valoriser les prestations en terme de tarifs et consolider la viabilité des entreprises engagées ». La démarche qualité régionale est reconnue par QualiTerritoires et incidemment par PEFC. La charte Forêt-Défi repose sur le respect d'un coût d'exploitation minimum, de délais

d'exécution des travaux, de l'environnement, des semis et des bois d'avenir, de la finition des bois et des obligations légales et réglementaires. « La participation des ETF à la démarche qualité figure aujourd'hui dans les critères d'attribution de certains marchés. Les clients, en particulier les collectivités, connaissent Forêt-Défi et exigent désormais des ETF qu'elles v participent. C'est une belle reconnaissance », apprécie Valérie Bole.

Parce qu'il est « nécessaire de recycler ses connaissances de manière réqulière », Forêt-Défi comporte un volet formation. « Les ETF de Forêt-Défi s'engagent à suivre un cycle annuel de formation de deux jours. Le portefeuille d'actions est très large: secourisme, soudure, rédaction des réponses aux appels d'offres, entretien

du petit matériel, conduite économique des engins, voyages d'études, etc.

Prendre en compte les difficultés

Au-delà de la promotion du métier, Pro-Forêt mène un certain nombre d'actions qui mettent l'humain au centre préoccupations. Alain Roth, animateur de Pro-Forêt, s'en explique : « Les métiers de la forêt, même s'ils se sont modernisés et mécanisés, restent des métiers difficiles physiquement et mentalement. Pro-Forêt a lancé, il v a plusieurs années déjà, un programme autour de la pénibilité en entreprise de travaux forestiers. Une cellule de réorientation préventive professionnelle a été créée pour permettre aux entrepreneurs de réfléchir à leur avenir, dès les premiers signes de difficulté. L'idée n'est pas de leur dire : « étant donné votre état physique, vous devez changer de métier ». Il s'agit plutôt d'intervenir avant que les gens ne soient usés ou pollués par leur métier. » En accord avec les entrepreneurs, la cellule réalise un bilan de santé, d'entreprise et de compétences pour entrevoir des solutions et proposer des pistes d'amélioration des conditions de travail. « Les gens viennent nous voir lorsqu'ils sont en détresse. Nous voulons à tout prix éviter que les

entrepreneurs se retrouvent seuls face à leurs difficultés, qu'elles soient personnelles ou financières.»

Côté matériel, Pro-Forêt évalue et diffuse, lorsqu'ils font preuve de leur efficacité, des outils facilitant le travail en forêt, tels que les coins hydrauliques, les câbles de débardage synthétiques, les casques radiocommandés et plus récemment les Dati. (Voir article « Dati pour les ETF, faut-il en avoir ou pas?» EDT nº80 p. 32)

L'association a, par ailleurs, su trouver à la MSA plusieurs interlocuteurs « à l'écoute des ETF », permettant la mise en œuvre de formations et le financement d'une partie du matériel. « On s'est battu pour que les entrepreneurs qui travaillent seuls aient accès aux mêmes prestations que ceux qui emploient du personnel. »

Sans chercher à être exhaustif, ce panorama des actions menées par Pro-Forêt montre tout l'intérêt qu'ont les ETF à mutualiser leur énergie autour de projets communs. « Si la concurrence entre les entreprises stimule parfois la performance, il faut aussi savoir se serrer les coudes et défendre les intérêts communs de la profession », conclut Alain Roth.

Olivier Wendling



Être leader en machinisme agricole, cela ne s'improvise pas.

Acquérir une machine CLAAS, c'est faire le choix de la qualité et de la performance. Opter pour l'entretien CLAAS, c'est maximiser le potentiel de votre matériel en bénéficiant de l'expertise d'un réseau de près de 80 concessions, 250 ateliers et 500 techniciens itinérants. Ecoute, conseil, disponibilité, flexibilité : votre Concessionnaire CLAAS est à votre disposition pour vous fournir des offres de service adaptées (Contrat MAXI CARE, Location Service Plus, Entretien Préventif, Contrat de MAINTENANCE). C'est également le seul à pouvoir vous fournir des pièces de rechange d'Origine CLAAS, gage de fiabilité et de longévité de vos machines.

Contactez vite votre Concessionnaire CLAAS le plus proche!

Nous sommes là où vous êtes.

www.claas.fr
Nous construisons vos plus beaux records.

DEPUIS 100 ANS







Formez vos futurs collaborateurs avec les Maisons Familiales Rurales spécialisées en Agroéquipement et Maintenance



MFR LOUDEAC :.

PORTES OUVERTES 2015



NOUVEAU

TECHNICIEN GESTIONNAIRE DE CHANTIER EN ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES ET FORESTIERS

harmations par alternance

- 4ème 3ème
- CAPA BEPA
- Bac Pro BTSA : GDEA
- BTS : TSMA Licence professionnelle

hormations qualifiantes :

- Certificat de Spécialisation
- CQP: technicien de maintenance

Observatoire Forêt-Bois





Observatoire économique national

Filière Forêt-Bois : les chiffres ETF du troisième trimestre 2014

Suite aux travaux de la fédération nationale EDT au sein de l'interprofession nationale France Bois Forêt, les Entrepreneurs de Travaux Forestiers sont désormais enquêtés dans le baromètre trimestriel de conjoncture, dont voici les principaux résultats.

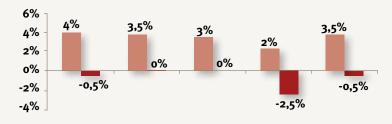
L'activité des entrepreneurs de travaux forestiers s'oriente à la baisse au cours de l'été : - 0,5 % comparé à la même période de l'année précédente. Le chiffre d'affaires enregistre une baisse sensible en Méditerranée (- 2,5 %).

Opinion des professionnels ETF

On constate une légère croissance de la moyenne des distances des chantiers les plus éloignés : 103 km ce trimestre contre 99 km il y a trois mois.

Des prix d'achat des filtres et huiles et des pièces d'usure qui continuent de suivre une tendance haussière. En revanche, on observe une stabilisation du prix du carburant.

Évolution* du chiffre d'affaires : hausse d'activité



Montagne

* par rapport au même trimestre de l'année précédente

Continentale

Atlantique



Évolution

du classement

à 3 mois

Orientation des tarifs des prestations

Type de prestation	Opinions sur l'orientation des tarifs par rapport au 2 nd trimestre 2014 (en % d'entreprises)				
(exploitation)	Hausse	Baisse	Stagnation		
Feuillus bois d'œuvre	16	9	75		
Feuillus bois d'industrie	15	9	76		
Feuillus bois énergie	16	9	75		
Résineux bois d'œuvre	15	10	75		
Résineux bois d'industrie	18	12	70		
Résineux bois énergie	14	9	77		

Stabilité des prix des prestations pour environ trois professionnels sur quatre. Des marges orientées à la baisse pour 30 % des responsables interrogés. Moins de 10 % d'entre eux font plutôt état d'une augmentation. Stabilité des marges pour 60 % des intervenants.

Anticipations à 6 mois en pourcentage d'entreprises ■ Intentions d'investissement : ■ Intentions d'embauche : **18** %

d'entreprises

Méditerranée

Carnets de commandes :

13,1 semaines de travail en moyenne (dégradation par rapport au trimestre précédent : 16.1)

Type de prestation (exploitation)	Opinions sur l'évolution des carnets de commande par rapport au 2 nd tri- mestre 2014 (en % d'entreprises)				
(Hausse	Baisse	Stagnation		
Feuillus bois d'œuvre	10	27	63		
Feuillus bois d'industrie	12	29	59		
Feuillus bois énergie	10	26	64		
Résineux bois d'œuvre	8	28	66		
Résineux bois d'industrie	8	27	65		
Résineux bois énergie	9	27	64		

Le Top 10 des préoccupations des chefs d'entreprise

		d'intervalle
1. Contraintes réglementaires et environnementales	42	+ 1 place
2. Difficultés de recrutement	17	+ 4 places
3. Prix d'achat	15	- 2 places
4. Relations avec les banques	13	+ 6 places
5. Difficultés de trésorerie	12	- 1 place
6. Pérennité de l'entreprise à court terme	12	+ 3 places
7. Charges/Fiscalité	11	+ 1 place
8. Carnets de commande	10	- 5 places
9. Problèmes liés aux délais de paiement	7	- 4 places
10. Conditions météo	6	entrée
Total supérieur à 100 % du fait des réponses multiple	es.	

Source: étude France Bois Forêt, réalisée avec le concours de l'Institut i+c, téléchargeable sur www.franceboisforet.fr (rubrique « Observatoire économique »).

Actualités



Certification Éco-épandage: en faire un nouveau critère de décision

S'ils arborent le logo Éco-épandage, les épandeurs de matières fertilisantes répondentaux exigences réglementaires, et leurs performances agronomiques sont au rendez-vous. Pour les entrepreneurs particulièrement, la distinction pourra être valorisée auprès des donneurs d'ordres.

Première certification environnementale de portée nationale dans le secteur du machinisme agricole, Écoépandage est le fruit d'un partenariat entre acteurs publics et privés. Mais les utilisateurs doivent désormais faire de cette certification un critère d'achat et une plus-value en prestation.

Une démarche collaborative et durable

En dépit d'un réel intérêt « éco-logique », l'épandage des matières fertilisantes organiques reste fortement critiqué dans la société civile. Une démarche de certification environnementale des matériels d'épandage a donc été entreprise en 2007, sous la forme d'un partenariat entre représentants d'utilisateurs (entrepreneurs, agriculteurs individuels ou en groupe), chercheurs (Irstea et VetAgroSup), et constructeurs (Pichon et Rolland, initialement).

Éco-épandage concerne l'ensemble des matériels d'épandage de lisiers, digestats et boues humides ou séchées, fumiers, composts, amendements... Après une longue phase destinée à dégager des indicateurs fiables, il aura fallu deux ans d'échanges pour établir un référentiel, puis un cahier des charges impliquant Axema (désormais propriétaire du label). Huit exigences consacrent la conformité réglementaire (respect du code de la route, des voies de circulation), l'ergonomie de fonctionnement (dont la dispense d'une formation lors de la mise en route), les performances agronomiques mesurées et vérifiées (à vitesse choisie ou variable, d'une l'épandage dose constante avec une répartition uniforme), et l'impact au

Des adaptations nécessaires

Souvent, à défaut d'adaptations, les matériels actuels ne peuvent répondre au cahier des charges. Des impasses se présentent avec les tonnes à lisier de grand volume : « Au-

Le projet Éco-épandage associe les constructeurs aux utilisateurs et organismes de recherche appliquée. Ainsi, la régularité d'épandage ne résume pas les objectifs poursuivis, qui concernent aussi l'ergonomie d'utilisation ou la conformité réglementaire.

delà de 18 500 litres, il faut du télégonflage pour respecter l'exigence de tassement : au maximum 1,5 bar de pression exercée sur le sol », illustre ainsi Aurélien Nucéra, responsable de la communication chez Pichon.

Pour Buchet, la combinaison du DPA avec pesée et d'un tablier accompagnateur, s'avère décisive lors des tests sur banc de répartition. « En abaissant la porte, on accentue le patinage entre le tapis de l'épandeur et le produit, explique Philippe Buchet. Or, ce patinage varie selon le produit ou la pente. » La porte provoque



Patrice Vergnes, entrepreneur de travaux dans l'Aveyron, été le premier à s'équiper d'une combinaison certifiée : une tonne de 18 500 litres, avec enfouisseur et rampe à pendillards pour épandre lisiers et boues d'épuration.

Actualités

L'offre actuelle : Pichon en liquide, Buchet en solide

Avec les essais effectués depuis 2007 et les guatre brevets déposés, Buchet peut déjà proposer trois épandeurs certifiés : les EHV de 12, 13 et 14 m³ (8, 9 et 10 tonnes de charge utile). Ils sont dotés d'un DPA avec pesée, d'un tablier accompagnateur (depuis 1962 chez ce constructeur), et de pneus larges (600 mm mini). Les deux hérissons verticaux sont dotés de couteaux, ainsi que de marteaux mobiles décisifs pour obtenir la même largeur d'épandage quel que soit le produit. Dans quelques semaines, l'offre sera étendue avec l'EHV 20/13. En cours de réception, ce modèle de 18 m³ reçoit un tandem à appui variable breveté, associant lames de ressort et vérins hydrauliques. Il peut reporter une charge sur le tracteur en conservant sa fonction de suspension.



Buchet a déjà certifié trois épandeurs EHV de 12 à 14 m³. Ils disposent d'un tablier accompagnateur, et de hérissons associant couteaux et marteaux. Le quatrième modèle de 18 m³ arborera sous peu le logo Éco-épandage.



Chez Pichon, l'assemblage n°P002 est notamment constitué d'une cuve de 15 700 litres montée sur un train roulant à pneumatiques larges (650/60R26,5), et d'un dispositif enfouisseur à 11 dents travaillant sur 5 m de largeur.

Pichon propose désormais, par le jeu des combinaisons, neuf ensembles certifiés Éco-épandage. Pour cela, le constructeur breton a certifié deux tonnes à lisier TCI de 15 700 et 18 500 litres de capacité, plusieurs trains roulants, deux équipements d'épandage (enfouisseurs à 11 et 13 dents), ainsi que deux outils de commande (une commande par bus CAN, et le terminal TactMaster dont la fonction géolocalisation est en cours de finalisation). Ceux-ci peuvent alors être assemblés dans le respect du label. En 2015, Pichon devrait labelliser des assemblages de 11 350 à 20 700 litres.

Reconnaître un matériel certifié Éco-épandage

Éco-épandage impliquera la présence d'un certificat de conformité numéroté, d'une plaque numérotée fixée sur le châssis, des déclarations CE, du certificat de conformité, du certificat d'immatriculation et de la plaque correspondante. En clair, de tous les éléments légalement imposés, à défaut d'être aujourd'hui disponibles chez tous les constructeurs. Éco-épandage a



aussi ajouté une exigence d'adaptabilité : l'utilisateur bénéficiera donc d'une notice d'explication claire et complète. D'ailleurs, les techniciens d'Irstea doivent effectuer les tests préliminaires, sans aide du constructeur, à l'aide de ce seul guide. Après trois mois d'utilisation, l'acheteur peut renvoyer l'enquête de satisfaction prévue, au constructeur ou à l'organisme certificateur.



Éco-épandage implique la fourniture au client d'un guide d'utilisation complet et adapté, d'un certificat de conformité délivré par l'organisme certificateur constructeur, et la présence d'une plaque spécifique sur le châssis de l'épandeur.

aussi un compactage. Le tablier accompagnateur permet l'avancement du produit sans glisse, ni compaction, et conclut l'épandage sans éboulements. « [L'autre] solution serait la pesée dynamique (...) En théorie possible, à l'aide de capteurs de pesée couplés à des accéléromètres et un automate ultrarapide, mais cela nécessitera une mise au point longue, et pas garantie », conclura le dirigeant. Tous les moyens sont bons pour prendre en compte la variabilité des produits, les vitesses de déplacement, les pentes...

Les utilisateurs en attendent une plus-value

Quelques assemblages répondent déjà aux exigences du cahier des charges. Pas forcément plus chers à l'achat, malgré un surcoût d'environ 500 euros chez Pichon, ils pourraient être mis en avant. « Pour les entrepreneurs, il y a la valorisation au travers de QualiTerritoires », relevait sur le Space 2014, Aurélien Nucéra de la société Pichon. « Nos critères, nos attentes vis-à-vis des matériels, ceux de nos donneurs d'ordres, sont en phase avec Éco-épandage », confirme Patrice Vergnes, entrepreneur dans l'Aveyron. Il a récemment porté son choix sur l'une des premières combinaisons labellisées : une tonne de 18 500 litres, avec enfouisseur et rampe à pendillards pour épandre lisiers et boues d'épuration. Il envisage de réaliser un dépliant pour les collectivités et les agriculteurs. « Cela peut nous servir d'argument pour les marchés publics ; auprès des agriculteurs aussi. On va mettre en avant les objectifs atteignables avec ce type d'équipements : respect des sols, respect de la dose... »

S'en saisir aujourd'hui pour récolter demain

Pour des constructeurs qui ne peuvent anticiper le coût de la démarche, l'appui des utilisateurs est bienvenu. Axema Promotion & Service pointe justement un manque d'utilisateurs demandeurs. Le propriétaire du label Écoépandage souhaite une transcription européenne, et l'imagine en critère d'attribution des aides privilégié par le gouvernement, après la suppression des PVE.

La certification des matériels d'épandage de produits organiques est officialisée depuis le 1er janvier 2014. Quelques incidents ont empêché, au printemps, son déploiement rapide (fusion d'Aucert, et évolutions du référentiel « Certification des machines d'épandage de matières organiques »). Le site internet dédié, répertoriant les constructeurs certifiés et les assemblages conformes, doit finalement être actif pour la mi-décembre. Les prestataires pourront dès lors se valoriser auprès de leurs donneurs d'ordres les plus exigeants. Pour les entrepreneurs de travaux, Écoépandage valide déjà la combinaison outil d'épandage/ régulation/châssis-pneumatiques. Et quand le recrutement de salariés compétents se complique, la formation délivrée par le constructeur constitue un ultime argument. Prestataires, sovez les ambassadeurs du label Écoépandage : les initiatives associant étroitement des constructeurs et utilisateurs (dont les EDT), dans une démarche environnementale, restent trop rares pour manquer d'être saluées.

G. Le Gonidec

Lien : www.ecoepandage.com (ouverture prévue mi-décembre).

Tama invente la ficelle haute densité POLYVALENTE



Testé et approuvé

En remplacement de toutes les ficelles type 130 ou type 150



TamaLSB



TAMA France Sarl

Impasse du champ de la roche 72300 Parcé sur Sarthe. Tel: +33 (0)2 43 62 13 14 www.tama-france.fr

Des transbordeurs pour optimiser le travail de l'arracheuse

Pour optimiser l'utilisation des arracheuses, réduire le tassement et constituer des tas adaptés, les prestataires d'arrachage de betteraves se tournent désormais vers des solutions de transbordement. Il est très tentant de franchir le pas, mais il faudra en mesurer les conséquences.

La majorité des professionnels ont désormais intégré la nécessité de limiter les temps morts pour leurs automoteurs de récolte. L'intégrale ne devrait plus se déplacer dans la parcelle pour rejoindre le tas. Aux côtés des bennes, pas toujours adaptées, devraient intervenir des transbordeurs spécifiques. Alors que l'offre s'accroît, il paraît important de distinguer les différentes solutions : chacune correspondrait à un type de chantier particulier.

Enfin une évidence ?

Aux États-Unis, l'offre de solutions spécifiques a émergé bien avant l'Europe. Une dizaine d'acteurs y proposent des transbordeurs de grande capacité (jusqu'à 70 tonnes), éventuellement dotés d'un circuit de déterrage comparable à celui des arracheuses de pommes de terre. Il s'agit, là-bas, de transférer le contenu dans les camions plutôt que de constituer un tas.

En France, l'année 2014 a été marquée par le recours aux transbordeurs traînés, dont l'offre s'élargit considérablement (voir encadré). Mais, dans l'Hexagone, les entrepreneurs se sont souvent tournés vers des acteurs locaux pour répondre réellement à leurs exigences. Ces derniers ont d'abord eu recours aux arracheuses intégrales ou débardeuses transformées (Ropa, Holmer Exxact, Gilles). Et parfois, ils ont



Pour répondre aux demandes des entrepreneurs, certains constructeurs donnent une nouvelle vie aux arracheuses réformées. Leur principal intérêt: autoriser le chargement d'un volume conséquent.

installé une caisse spécifique sur leurs automoteurs d'épandage.

Des lourdes intégrales réformées...

Les intégrales transformées pour assurer le débardage sont caractérisées par une importante capacité. « Notre débardeuse automotrice remplace deux bennes, explique Jean-Marc Pouchain, chargé de communication chez Ropa France. Mais l'essentiel face aux bennes, c'est la faculté à rouler en crabe, et l'absence d'ornières au silo. Par ailleurs, la capacité de la trémie est la même que celle de l'intégrale », poursuitil. Cet aspect est décisif : « Si vous n'atteignez pas la capacité de l'intégrale, cette dernière roule toujours avec un fond non vidé, donc consomme davantage de carburant », remarque Jean-Marc Pouchain.

Quel que soit son type, le volume du transbordeur devrait au minimum égaler le volume de trémie de l'arracheuse. Auguel il faudra ajouter le volume de betteraves récoltées durant le transfert de la récolte. « Il peut rester jusqu'à 8 m³ en trémie, mais le plus souvent, on vide entièrement l'intégrale, ce qui n'est pas le cas avec un tracteur + benne », remarque à ce propos Pascal Gibert (78), utilisateur d'une débardeuse Ropa. Par construction, l'intégrale transformée reste cantonnée à une vitesse de déplacement de 13 km/h dans la parcelle. « En allant moins vite, on tasse moins le sol », nuance toutefois Pascal Gibert. Chez Ropa, Jean-Marc Pouchain confirme cet aspect. « C'est à très grande vitesse que l'on tasse le sol, à cause de l'effet de rebond » expliquera-t-il également.

... aux automoteurs rapides

On oppose souvent la capacité des intégrales réformées à la vitesse des automoteurs qui possèdent un rapport poids-puissance avantageux. Les Terra-Gator se prêtent davantage au travail en duo avec une intégrale de plus faible capacité. Pour suivre sa Vervaet 617, la Sarl Multitrav (80), utilise ainsi un TerraGator 8333 doté d'une caisse Panien à fond mouvant. En 2011, année particulièrement humide dans le Nord, Thibault Flament, le fils de son dirigeant, constatait une demande accrue envers le débardeur : « les clients peuvent semer en conditions favorables, et se passer d'un labour quand la surface du sol est

Actuellement sur le marché français BROCHARD

Il y a quelques jours, le constructeur vendéen a mis en service son premier transbordeur à betteraves. La caisse de 8,40 m de longueur, pour une capacité de 50 m³, est amovible grâce à son ancrage sur des dispositifs « twist-lock ». Elle repose sur un châssis tridem à suspension hydraulique,



avec essieux directeurs pilotés. Ou comme ici, sur un train de chenilles de 910 mm de largeur et 2,70 m de longueur d'appui (soit près de 5 m² au sol). Le châssis polyvalent intègre

un dispositif de pesée utilisé pour la documentation. Il bénéficie d'une reconnaissance de la caisse utilisée : le terminal tactile affichera automatiquement l'interface correspondante.

L'élévateur de 1,50 m offre une hauteur de déversement ajustable entre 2 et 4,50 m. La vidange sera assurée en 90 à 150 secondes selon les chaînes retenues. Brochard propose différentes chaînes (plates Ø 14, marines Ø 16 mm, ou chaîne forgée rubig à pas de 73 et 100 mm) pour les tapis de fond et le tapis transversal associé à un rouleau détecteur. Il a en revanche retenu l'élévateur à barreaux pour sa visibilité. La centrale hydraulique autorise un réglage indépendant du régime des trois tapis. Le constructeur travaille actuellement à l'automatisation du processus pour accélérer le déchargement. « L'utilisateur ne doit pas perdre de temps à manipuler les boutons. Nous souhaiterions vider les 50 m³ en moins d'une minute », explique-t-on au bureau d'études.

FLIEGL

Interface adaptable sur les remorques à fond poussant, le Pom-Over est destiné au transbordement des pommes de terre, betteraves et carottes. Le tapis du convoyeur à barrettes (1,05 m de lar-



geur, entre-axe de 22 mm) assure un déchargement entre 2,20 et 4,50 m de hauteur. Sa vitesse est adaptable pour privilégier le nettoyage (il

adopte d'ailleurs cinq rangées d'étoiles), ou assurer uniquement la vidange. L'ensemble fonctionne grâce à l'hydraulique du tracteur, via un circuit à détection de charge. Fliegl France annonce un déchargement au rythme de 7 m³/min.

GRIMME

Fabriqués en Allemagne par Hawe, les RUW 2500 T et 4000 T présentent des volumes de 27 et 40 m³. Ils reposent respectivement sur des tandem et tridem dotés de pneumatiques de 710 et 800 mm de largeur. L'élévateur long de 4,50 m dispose d'un double repliage. Le déchargement s'effectue au rythme maximal de 20 m³/minute. Les RUW sont dotés d'une centrale hydraulique indépendante,

associée à un séquençage des actions. Leur caisse présente une hauteur de 1,30 m à droite (côté arracheuse), et 2,00 m à gauche (côté élévateur). Au transport, la largeur totale est proche de 3 m. Notons que Grimme a si-



gné un partenariat de distribution avec Hawe l'an dernier. Mais le constructeur pouvait déjà proposer les remorques Multi-Trailer de 19 et 35 m³, initialement destinées au transport de pommes de terre. Avec leur bande transporteuse latérale (respectivement 7 et 10 m de longueur), celles-ci pouvaient aussi constituer des silos de betteraves adaptés aux déterreurs.

HOLMER

Depuis 2013, Holmer Exxact commercialise une nouvelle solution de transbordement bapti-

sée « TerraTrans ». Le constructeur reprend la trémie Holmer « RB 35 » de 35 m³, déjà montée sur l'automoteur Terra-Variant, ou la version 44 m³ de l'intégrale Terra-Dos. Il leur adjoint un châssis à deux ou trois essieux, d'origine Fliegl. L'équi-



pement reprend des composants éprouvés sur les arracheuses, notamment les moteurs hydrauliques utilisés pour l'entraînement des tapis de fond et de l'élévateur latéral. Selon le constructeur, le contenu pourrait être déchargé en seulement 50 à 60 secondes selon le modèle.

PANIEN

Toujours prêt à répondre aux exigences spécifiques, Panien a conçu des caisses de débardage à déchargement arrière pour les automoteurs d'épandage. Leur volume : 25 m³ pour les TerraGator 8333, 30 m³ pour



Dossier

les automoteurs Vervaet XL. Le déchargement s'effectue en 45 secondes environ, à une hauteur de 3,30 m. Le fond mouvant est constitué de trois chaînes et d'un double entraînement. En option, Panien propose un dispositif de pesée dynamique.

ROPA

Pour répondre à la demande d'utilisateurs intensifs, Ropa donne une troisième vie aux intégrales commercialisées avant 2005. Leur bâti frontal, les tapis et turbines sont déposés ; un contrepoids de 1 300 kg est alors installé à l'avant de la machine. Affichant 6 000 à 8 000 heures de fonctionnement, ces automoteurs de débardage seront vendus aux alentours de 100 000 euros.

ROYER

La première solution de transbordement conçue par le constructeur d'Esternay, dès 2008, assurait un déchargement arrière du contenu (alors 50 m³). Plus simple d'utilisation, le second transbordeur conçu à la demande de l'entreprise Masset (51) dispose d'un élévateur de déchargement central d'origine Grimme. La caisse amovible est grillagée en partie supérieure, et présente une capacité de 45 m³. À droite, une extension hydraulique permet d'augmenter le volume utile et équilibrer le matériel lorsque le tapis de déchargement est déployé.



Deux tapis longitudinaux sont disposés au fond de la caisse, avant l'intervention du tapis transversal orientant les betteraves vers l'élévateur. La caisse de débardage repose sur un châssis polyvalent et sophistiqué: tridem à suspension hydraulique avec correcteur d'assiette, essieux directeurs autorisant une marche en crabe, freinage pneumatique Elle est montée sur twist-lock (dispositifs de verrouillage utilisés pour les containers), afin d'être remplacée hors saison.

SOPEMA



Autre constructeur emblématique de la Marne, Sopema propose des remorques adaptées au débardage ou au transbordement. Ces DT 40 et DT 50 (capacité de 40 ou 50 m³) assurent un déchargement arrière surélevé, en 45 secondes environ (« plus la mise en place au tas, qui dépend de la dextérité du chauffeur », remarque le constructeur). Le train roulant, un tridem directionnel, dispose d'une suspension hydraulique tout comme la flèche. Le DT dispose donc d'une centrale hydraulique indépendante. Le constructeur préconise une puissance de traction de 280 ch, et surtout « un tracteur lourd avec de bons pneus ». Pesant 17 tonnes à vide, le modèle de 50 m³ affiche une largeur de 3 mètres et une longueur proche de 13 m (11,80 m pour la caisse).

restée régulière (...) C'est un facteur d'attractivité », assurait en 2011 ce responsable, alors que l'entreprise était seule à proposer ce débardage.

Très tôt, l'entreprise Cousin (Pas-de-Calais), a aussi conçu des solutions de débardage sur la base d'automoteurs Horsch et TerraGator. « C'est grâce à cela que nous avons développé l'arrachage à l'intégrale », remarque son dirigeant, Stéphane Cousin. L'entreprise y attelle des bennes basculantes construites sur mesure : « C'était pour nous la solution la plus économique : deux vérins, peu d'entretien. Et à l'époque, elle permettait de faire de gros dépôts. Pour des tas de 9 m aujourd'hui, c'est plus compliqué, moins esthétique », constate finalement Stéphane Cousin, qui étudie actuellement les solutions pour répondre à la demande des sucreries (Tereos a déjà annoncé son objectif de recourir uniquement aux avaleurs d'ici cinq ans). Avec sa solution spécifique, l'entreprise Cousin peut assurer d'importants chargements. Mais le déchargement arrière, impliquant de reprendre les mêmes traces, provoque la création d'ornières dans les plus grandes parcelles.

Déchargement latéral ou arrière ?

Avec sa caisse à fond mouvant et ses trois roues larges (1050/50R32), le TerraGator 8333 de l'entreprise Multitrav laisse une aire de stockage dépourvue d'ornières, et peut constituer un tas de hauteur comparable aux intégrales, selon Thibault Flament. C'est en revanche sur ce point que pêchent certaines remorques spécifiques. Mais désormais, la grande majorité des constructeurs retiendront un convoyeur latéral pour assurer le déchargement. En France, les

spécialistes pointent logiquement le recours accru au déchargement latéral, alors que des sucreries (dont Tereos à l'horizon 2018) annoncent la fin du déterreur à trémie. Les utilisateurs notent aussi que cette solution évite une manœuvre, donc accélère le processus de vidange.

La consommation les distinque

Une capacité très importante reste synonyme de forte consommation en carburant. Dans cette tâche, les automoteurs du type TerraGator présenteraient une plus faible consommation : de 18 à 22 litres par hectare selon les conditions, chez les utilisateurs interrogés (3 l/h de moins qu'à l'épandage, ou de nombreuses pompes hydrauliques sont sollicitées). Pour tous ses utilisateurs, ce dernier tire parti d'une transmission adaptée au travail demandé. Les intégrales réformées, notamment en raison de leur transmission hydrostatique, affichent des niveaux de consommation plus élevés : 30 à 35 litres par hectare pour la débardeuse de Pascal Gibert, contre 28 l/ha avec ses ensembles tracteur + benne. Cet entrepreneur se montre prudent vis-àvis des remorques débardeuses, très onéreuses à l'achat. D'après les premiers utilisateurs français, la consommation de carburant est importante, un tracteur de 300 ch étant alors largement sollicité. Mais l'entrepreneur des Yvelines concède qu'avec ces dernières, la fiabilité sera garantie, « alors qu'avec une intégrale transformée à 6 000 heures, on peut avoir une panne de 20 000 euros en moins de temps qu'il ne faut pour le dire ».

Le match qui se joue actuellement oppose donc le volume de chargement, auquel on associe la « lourdeur » du déplacement, face à « l'agilité » d'ensembles destinés à recueillir un volume limité. Les consommations de carburant sont généralement proportionnelles. Gageons que les automoteurs d'épandage, qui trouvent ici une nouvelle fonction, ne soient pas relégués au placard avec l'exigence de constituer des tas étroits. Car jusqu'ici, ils ont prouvé leur fiabilité. Contrairement aux autres solutions, qui pourraient réserver des surprises.

G. Le Gonidec



Contrairement au déchargement arrière, le déchargement par un élévateur latéral évite la création d'ornières sous le silo (d'où une tare terre réduite). Il serait aussi plus efficace, en supprimant une manœuvre.



La conquête du désherbage mécanique

Sur Innov-Agri, cette année, les bineuses et autres herses étrilles ont enfin occupé le bord des allées. Il aura donc fallu attendre l'édition 2014 pour que les matériels de désherbage mécanique aient une place de choix. Ou du moins, à la hauteur du niveau technologique déployé.

Cette année à Outarville. on dénombrait autant de constructeurs de matériels de désherbage mécanique que de fabricants de pulvérisateurs. Les spécialistes tels que Carré, Monosem, Garford et Hatzenbichler avaient bien sûr déplacé plusieurs matériels de binage ou hersage. Mais des acteurs moins connus (Razol, Kongskilde, Bednar), bénéficient d'un produit abouti, et maîtrisent eux aussi les dernières technologies.

Binage et débit de chantier ne s'opposent plus

De multiples évolutions sont annoncées chez Einböck, à défaut de révolution (elle est prévue pour le Sima, selon son distributeur fran-



Einböck développe de nouveaux châssis de bineuses autorisant de faibles écartements, pour répondre aux exigences des exploitations dont la taille s'accroît.

çais). Les distributeurs français, qui constatent actuellement un fort engouement pour le buttage simultané au binage (« une demande sur deux, aux côtés des doigts Kress »), présentent un châssis lourd pour les bineuses intervenant dans des céréales semées à 25 cm d'écartement (« là aussi, beaucoup de demandes »). Le nouveau châssis de très grande largeur permettrait de supporter 24 rangs distants de 50 à 60 cm. La nécessité de répondre aux demandes de grandes structures qui s'engagent désormais en agriculture biologique, notamment dans le Gers (« auparavant des structures de 15 à 40 hectares ; désormais les plus gros aussi s'y convertissent »), a aussi motivé la distribution des déchaumeurs de 6 à 12 m. Enfin, pour les entrepreneurs, le constructeur a perfectionné sa caméra de guidage : elle est désormais apte au travail de nuit, et peut tolérer une vitesse d'avancement élevée (jusqu'à 20 km/h).

La configuration frontale permet de travailler au plus près des rangs, et/ou d'accroître la vitesse de travail jusqu'à 15 km/h. « On peut faire du bon travail sans céder à la surenchère technologique », remarquait un exposant. Hormis pour travailler sur de grandes largeurs, où







le recours à un guidage centimétrique (RTK) devient conseillé. Autre solution : le recours aux dispositifs de guidage optique.

La meilleure précision grâce aux caméras de guidage

Bednar a créé, il y a 18 mois, une filiale française

Chez Garford, configuration frontale et pulvérisation localisée

Autre témoignage de l'intérêt envers des solutions inspirées par l'agriculture biologique, avec le palmarès des « Trophées de l'innovation ». Cette année, dans la catégorie « Matériel porté ou traîné », Novaxi-Garford se distingue avec sa rampe de pulvérisation localisée Spot On, utilisant

la caméra de reconnaissance des plantes que le constructeur met déjà en œuvre dans le domaine du binage. Ses bineuses peuvent également recevoir un équipement de pulvérisation sur le rang ou l'interrang. La rampe Spot-on reprend l'architecture des bineuses frontales InRow, mais les éléments de travail du sol sont remplacés par des buses. La pulvérisation est déclenchée uniquement lorsque des

adventices sont détectées. Disponible actuellement en largeur de 6 m, elle pourra intervenir à une vitesse de 7 km/h.



Novaxi-Garford recoit une distinction pour son dispositif de pulvérisation localisée. construit sur la base des bineuses à guidage optique InRow.

pour distribuer ses nombreux matériels de travail du sol et de semis. Ce constructeur d'origine tchèque dispose aussi d'une offre de bineuses. Sur Innov-Agri, il présentait une bineuse Row-Master RN 8000 : la poutre de 8 mètres autorise le traitement de 18 rangs espacés de 45 cm. Une caméra de guidage CultiCam agit sur l'attelage à double parallélogramme hydraulique pour suivre les rangs. Trois différents types d'éléments sont proposés par Bednar. Ici, ils étaient composés d'une roue de terrage à réglage individuel (par manivelle), de trois dents dotées de socs de 150 mm, et de herses peignes chargées d'exposer les adventices à la surface du sol.

Depuis 2014, Kongskilde propose deux versions de sa récente bineuse à guidage optique VCO Intelli (à guidage automatisé par caméra). Dénommée 5-867, la première traite 8 rangs avec un écartement de 75 cm; elle dispose de 5 dents par élément. La seconde, baptisée 3-1267, traite 12 rangs écartés de 50 cm; elle dispose alors de 3 dents par élément. De larges roues de jauge pivotantes et une nouvelle interface de translation apparaissent aussi en 2014.

En option, le constructeur propose un relevage automatisé des éléments. Cette fonction profite notamment de dispositifs hydrauliques et électroniques récemment améliorés: la bineuse Kongsintègre désormais l'information de vitesse du tracteur, et s'adapte aux différents types de circuits hydrauliques (centre ouvert ou fermé, et circuits à détection de charge).

Sur Innov-Agri, Carré a pu mettre en valeur son récent Fertiloc + (interface de fertilisation combinable avec les bineuses). Mais, outre les différents dispositifs de fertilisation, on note que le constructeur ven-

déen accompagne depuis peu son système PréciCam d'un écran pour visualiser les rangs en cabine. Un dispositif censé rassurer l'utilisateur et lui permettre d'atteindre une vitesse de déplacement optimale.

Par la précision de travail qu'ils impliquent, les différents dispositifs de guidage, et a fortiori le relevage d'éléments qui s'apparente à une coupure de troncons, rapprochent de plus en plus les matériels de désherbage mécanique des pulvérisateurs. Les professionnels semblent désormais l'avoir intégré.





La configuration frontale reste privilégiée, en dépit d'une large offre de solutions de guidage pour faire intervenir les bineuses arrière au plus près des rangs.



La bineuse Kongskilde VCO Intelli peut s'adapter à de nombreux interrangs. Via un couplage au système GPS. le constructeur peut proposer le relevage individuel de chacun des éléments en bout de rang.

Väderstad : des solutions qui se jouent des résidus

Väderstad présente la cinquième évolution du légendaire semoir mécanique Rapid. Chez le constructeur, les fondamentaux ne sont pas figés : deux nouveaux Carrier s'ajoutent ainsi à la gamme, et sont rejoints par le cultivateur Opus. Avec un objectif: s'occuper des résidus végétaux!

[Väderstad, Suède] Si Väderstad est devenu le plus gros consommateur d'acier en Suède, c'est grâce à ses produits historiques. Les compléments de gamme, notamment pour le travail du sol, permettent systématiquement d'accroître sa position sur le marché mondial. Mais les produits emblématiques conservent l'attention des dirigeants. Ils n'échappent pas aux évolutions.

Nouveau Rapid: sixième version d'une légende

Plus de 22 000 exemplaires du Rapid sont sortis des chaînes d'assemblage depuis 1991. Certains ont ensemencé plus de 100 000 hectares. En 2014, pour sa cinquième phase d'évolution, le semoir emblématique change profondément : toujours proposé en largeurs de 3 et 4 mètres, le Rapid C/S est entièrement redessiné. Il bénéficie de nouveaux disques montés sur des roulements sans entretien (graissés à vie ; c'est aussi le cas des Carrier). Les deux - voire trois - distributions en ligne sont désormais entraînées hydrauliquement afin d'autoriser une modulation de densité.

L'ensemble pourra être contrôlé par connexion Isobus, ou via un boîtier de commande original : une





La commande E-Control fait intervenir un terminal Apple. Connectée au semoir via une balise Wi-Fi (en jaune), la tablette tactile peut donc sortir de cabine pour effectuer des réglages ou un calibrage, au plus près de la nouvelle distribution du Rapid.

tablette tactile. Installé sur un support spécifique en cabine, l'IPad pourra même accompagner l'utilisateur au plus près du semoir pour des réglages ou calibrages grâce à la connexion Wi-Fi (c'est le rôle de la balise jaune sur le timon, abritant aussi un récepteur GPS). Cette commande baptisée « E-Control » se démarque par une bonne ergonomie et un coût mesuré.

Les Rapid 300 et 400 S/C disposent d'éléments semeurs répartis sur trois rangées (deux pour les semences, une pour la fertilisation), et composés d'un disque droit associé à un coutre. Ils suivent, au choix, des lames cross-board, deux rangées de disques indépendants ou des dents flexibles.

La dernière version du Rapid S/C adopte une nouvelle herse de recouvrement arrière, dont le réglage sera mécanique ou hydraulique, à l'image du Spirit, avec qui il partage certaines évolutions.

Trois Spirit pour fertiliser au semis

Alors que l'apport d'une fertilisation lors du semis de céréales conquiert les exploitants d'Europe centrale, Väderstad souhaite tourner les projecteurs vers son semoir Spirit autorisant trois types de placement : sous la graine (tous les 12,5 cm), avec la version « Fix », ou dans l'inter-rang sur la version « Nordic ». La profondeur de dépose et l'angle de travail des éléments sont réglables indépendamment sur cette dernière version, qui couvre 6 mètres et retient une trémie de 5 000 litres.

Pour localiser la fertilisation à des profondeurs plus importantes, il faudra se tourner vers la version « Strip drill ». Disponible en largeurs de 4 et 6 mètres, cette dernière dispose de dents à sécurité hydraulique affichant une pression de déclenchement de 400 kg. Les profondeurs de travail et de dépose de la fertilisation sont ajustables depuis la cabine. Ces dents spécifiques assurent un bouleversement minimal des horizons du sol, à l'inverse de celles du nouveau cultivateur Opus, apte à travailler le sol jusqu'à 40 cm de profondeur afin d'incorporer les résidus.

Opus : un cultivateur polyvalent

La gamme de cultivateurs polyvalents Opus sera proposée dès 2015 par Väderstad. Destinés aux tracteurs de 300 chevaux et plus, ils présentent des largeurs de travail de 6 ou 7 mètres. Leurs dents sont disposées sur trois rangées avec un espacement de 27 cm. Elles affichent une pression de déclenchement de 700 kg, ajustable depuis la cabine, tout comme la profondeur synchronisée au réglage hydraulique des disques de nivellement. Les dents peuvent être associées à plus de 20 combinaisons de pointes, dont les « marathon » de 50 ou 80 mm de largeur, qui conservent une forme constante durant leur durée de vie allongée (traitée avec un acier spécial, la pointe présente 8 à 10 fois la durée de vie d'une pointe



Le cultivateur Opus à trois rangées de dents, proposé en largeurs de 6 et 7 mètres, peut travailler jusqu'à 40 cm de profondeur. Doté d'un essieu central, il bénéficie lui aussi de réglages centralisés et d'une fonction de report de charge.

ordinaire, selon le constructeur).

Pour assurer le rappuyage, deux variantes de rouleaux seront proposées : un rouleau double de 575 mm à profil « U », ou un rouleau lourd de 600 mm.

Interchangeables, ils pourront assurer un report de charge sur le tracteur, travailler en position flottante, ou relevée. Notons que cette gamme de rouleau est désormais disponible sur le TopDown. Ainsi que sur les Carrier, déchaumeurs à disques indépendants plus polyvalents que jamais.

Les DDI Carrier se iouent des résidus

La gamme des déchaumeurs Carrier s'est récem-





Nouveautés Matériels



En fourrière, les nouveaux Carrier L et XL reposent sur l'une des trois variantes de rouleau, ou sur l'essieu de transport suspendu. Ils bénéficient de réglages synchronisés et d'une disposition en X maximisant la stabilité.

ment enrichie d'une version enfouisseur « CRX ». conçue en association avec Vögelsang (voir EDT n°83 en page 67). Mais le contexte agricole fait actuellement du traitement des débris végétaux une fonction cruciale du travail du sol. Väderstad a donc multiplié les variantes capables de « prendre soin des résidus ».

Les nouveaux Carrier L et XL offrent le choix entre

Väderstad propose désormais cinq types de disques, dont d'originaux disques hacheurs « cross cutter » (ici à gauche). La gamme Carrier est désormais la plus large du marché

trois équipements frontaux interchangeables (lames de nivellement, herses peignes, ou rouleau hacheur), et trois types de rouleaux : un rouleau « cage » pour les sols légers, le rouleau à profil « U » idéal en conditions humides, et enfin la variante lourde à billes d'acier. En version double, l'inclinaison de chaque rouleau peut être adaptée. En fourrière, les déchaumeurs peuvent reposer sur le rouleau ou sur l'essieu de transport. Les nouveaux Carrier L et XL seront proposés dans des largeurs de 4,25 m, 5,25 m, 6,25 et 8,25 m (complétant ainsi les modèles 925 et 1225 XL lancés au Sima 2013).

Les Carrier L et XL sont respectivement dotés de disques de 510 et 610 mm, contre 450 mm pour le Carrier original. Les disques des deux versions sont interchangeables et leur angle d'attaque est ajustable. Le second peut travailler jusqu'à 15 cm de profondeur : la configuration en X est alors déterminante. Mais c'est bien l'aptitude à réaliser un faux-semis de qualité, donc un travail à faible profondeur, qui a été recherché.

Et si l'objectif n'est pas atteint, Väderstad propose depuis septembre les « Cross-Cutter Discs ». Dédiés aux interventions très superficielles, ils assurent une découpe des résidus et permettraient de réaliser des faux semis très satisfaisants: « à 3 cm de profondeur, en roulant très vite (NDLR: 20 km/h), on obtient une germination incroyable derrière colza », relèvera Crister Stark, très impliqué dans les développements de nouveaux produits.

Avec ses nouveaux Carrier L et XL, le constructeur suédois se targue désormais de disposer de « trois gammes, trois tailles de disques, trois types d'équipements avant interchangeables, et trois types de rouleaux. » Ajoutons qu'avec les compléments apportés cet automne, Väderstad pourra travailler de 3 à plus de 30 cm, et positionner trois produits au semis. Belle cohérence!

G. Le Gonidec

Väderstad : désormais une envergure mondiale

Longtemps acteur européen, Väderstad se développe via les élargissements de gamme. Avec la gamme Seed Hawk, par exemple : « Elle nous permet déjà de réaliser plus de 30 % de parts de marché en Australie », se félicite Crister Stark, fils du fondateur. Väderstad se déploie aussi en Afrique, de manière progressive et raisonnée : « des Spirit en Afrique du Sud, 10 monograines Tempo en Somalie... », énumère le dirigeant de cette entreprise familiale. Impliqué dans le semis monograine depuis 2011, le constructeur suédois se félicite d'occuper désormais 6 % du marché européen. Actuellement, dix semoirs monograines Tempo sortent des chaînes de production chaque semaine.



GASPARDO

Quand technologie rime avec perfection!



Toute une gamme de semoirs pneumatiques simples, fiables et ultra précis, pour semer y compris sur des terrains peu travaillés!

- Profondeur de semis constante jusqu'à 12 cm
- Vitesse de semis élevée
- Disques sillonneurs de grandes dimensions Ø 420 mm
- Changement facile et rapide des disques de semis



www.maschionet.com

Plus d'informations auprès de votre revendeur habituel ou contactez Maschio Gaspardo France

Tél : **02 38 64 12 12** info@maschio.fr



« La recherche est dans l'ADN du groupe Merlo »

Le constructeur italien de télescopiques célèbre son cinquantième anniversaire: entretien avec Paolo Merlo, administrateur délégué du groupe familial.

[Cuneo, Italie] Le groupe Merlo a été placé sur les fonts baptismaux en 1964 : 50 ans d'une histoire industrielle et familiale dont le berceau se situe à Cuneo, à 90 kilomètres de Turin, en Italie. À la mi-octobre, la presse agricole française a été invitée dans le Piémont : deux jours pour rencontrer les dirigeants du groupe, visiter l'usine où sont fabriquées toutes les machines et découvrir la nouvelle gamme de télescopiques, produit phare du constructeur transalpin. Sur place, nous avons interrogé Paolo Merlo, l'un des cinq enfants d'Amilcare, le fondateur de l'entité. L'administrateur délégué évoque le passé, le présent et l'avenir.

EDT Magazine : Comment est née l'entreprise ?

Paolo Merlo: Elle a été fondée par mon père et la sœur de mon père il y a un demi-siècle. Cela s'est fait dans un petit atelier et le produit a évolué au fil des années : de la bétonnière autochargeuse jusqu'à la nouvelle gamme de télescopiques :



Le TF 42.7 hybride est en cours de développement.

L'entreprise en chiffes

- Chiffre d'affaires 2013 : 400 millions d'euros.
- Effectifs: 1 150 salariés, dont 20 % de diplômés.
- Recherche et développement : 8 % du chiffre d'affaires.
- Production 2013 : 5 500 machines dont 5 000 élévateurs télescopiques.
- Réseau commercial : six filiales (France, Allemagne, Angleterre, Pologne, Espagne et Australie) et 600 concessionnaires dans le monde pour des ventes dans 50 pays.



Paolo Merlo : « Être une entreprise familiale permet d'être indépendant dans ses

le Turbofarmer II. Être une entreprise familiale permet de rester indépendant dans ses choix d'investissement et de mettre le focus sur la recherche.

Pour quelles raisons n'avez-vous pas délocalisé votre production dans un pays où le coût de la main-d'œuvre serait moins élevé?

P. M.: C'est effectivement ce que font beaucoup d'entreprises. Mais, chez Merlo, nous investissons énormément et, une fois qu'on a mis en œuvre une stratégie, il est difficile de revenir en arrière. Mais, plus important encore: nous sommes nés dans un territoire qui nous a toujours fourni une main-d'œuvre ; nous rendons à ce territoire la confiance placée en nous.

En 50 ans, quelles ont été les grandes étapes de la vie de l'entreprise?

P. M.: Outre l'évolution des produits, il y a eu la création des différentes filiales. Depuis la première, en France, il y a 31 ans, jusqu'à la dernière, qui est en train de naître aux États-Unis.

Vous êtes partis du secteur des travaux publics pour vous élargir à l'agriculture : quelle a été la logique concourant à cette diversification?

P. M.: Il s'agissait de suivre l'évolution du marché. Je dis suivre mais je devrais plutôt dire créer : avec le télescopique panoramique, nous avons créé quelque chose de nouveau. Pareil lorsque nous avons sorti le Multifarmer, combinaison d'un tracteur et d'un télescopique. Les premières années, cela semblait étrange de voir un chariot télescopique dans les champs et non sur un chantier. Dans une ferme, avec des animaux, et deux ou trois tracteurs à côté et pas sur la route.

Vous réalisez 90 % de votre activité à l'exportation : quel est le sens d'une telle stratégie?

P. M.: L'objectif consiste à vendre suffisamment de machines afin d'obtenir un retour sur investissement. Un moyen aussi de diversifier le risque d'un marché spécifique : si, une année, un pays fonctionne moins bien, un autre peut prendre le relais et réciproquement. Nos produits n'ayant pas une limite nationale, nous essayons d'être présents dans le monde entier.

Ces marchés se ressemblent-ils ou bien sont-ils radicalement différents?

P. M.: D'un pays à l'autre, il y a beaucoup de différences. Surtout l'aspect sécuritaire et normatif. En particulier les États-Unis et l'Australie. Nous devons concevoir des machines homologuées pour ces deux marchés.

La filiale française représente 30 % du chiffre d'affaires du groupe. En 2013, elle a atteint le cap des cent millions d'euros : quel symbole y voyez-vous ?

P. M.: Au-delà du symbole, c'est un chiffre réel. La France constitue notre premier marché.

Qu'est-ce qui fait sa particularité?

P. M.: Le machinisme agricole y est particulièrement développé car l'agriculture y a une approche industrielle de production. Les agriculteurs français sont donc disposés à investir dans des outils évolués tels que le télescopique. En plus, pendant de nombre années, la France a été un grand pays de constructions : bâtiments, travaux publics et travaux privés. Des secteurs où la technologie a été très appréciée car ce pays accorde une grande place à la qualité. Un marché très exigeant!

Entre 2012 et 2014, le groupe Merlo a investi cent millions d'euros : pour faire quoi ?

P. M.: Nous avons automatisé la ligne de production. Nous avons également apporté des améliorations dans la qualité,



Entièrement automatisée, la nouvelle zone de fabrication du bras télescopique fonctionne depuis moins d'un an.

le confort, la sécurité, la consommation d'énergie et les performances de nos machines.

Continuerez-vous à investir au cours des prochaines an-

P. M.: Oui, car la recherche est dans l'ADN du groupe Merlo. Les résultats se voient dans les produits que nous avons présentés au Sima il y a un an et demi et qui sont aujourd'hui commercialisés. Et lors du prochain Sima, nous présenterons d'autres nouveautés.

La conjoncture mondiale est difficile : comment appréhendez-vous cette situation?

P. M.: Nous sommes convaincus qu'il ne faut pas cesser d'investir. Au contraire, il faut continuer et sortir de nouveaux produits. C'est ce que nous faisons avec le chargeur télescopique hybride: nous allons ouvrir de nouveaux segments de marché. Une stratégie à court terme ne nous apporterait aucune réponse et la crise finira par passer un jour ou l'autre!

Propos recueillis par Gilles Hardy

Le Turbofarmer entre dans l'ère modulaire

Commercialisé depuis juillet, le Turbofarmer II a été conçu selon la technologie modulaire. « Nous sommes partis d'un nouveau modèle et cela nous a permis de définir de nouveaux objectifs en termes de consommation, de confort et de performances », explique Matteo Benedetto, directeur marketing de Merlo. Le châssis, la cabine, le moteur, la flèche télescopique et l'essieu constituent chacun un module : assemblés, ils composent une machine. « Les modules étant des éléments indépendants réalisés sur des lignes de production parallèles, ils arrivent dans la ligne d'assemblage final déjà assemblés et testés à 100 %. Cela permet de garantir une meilleure qualité. Autre avantage : une facilité d'accès pour le montage de chaque détail. »

La nouvelle gamme de télescopiques se décline en trois modèles: TF 38.7; TF 38.10 et TF 42.7 (bras de sept à dix mètres pour des capacités de charge de 3,8 à 4,2 tonnes). Soit 20 versions en tout. Celles-ci sont dotées de connexions



Le Turbofarmer II se décline en trois modèles : TF 38.7; TF 38.10 et TF 42.7 (ici, le 38.10).

pour bus CAN et du dispositif électronique Movimatica (positionnement de l'engin, antivol, gestion des erreurs, gestion de l'entretien et diagnostic à distance). Notons également la cabine suspendue, syno-

nyme de plus de confort pour l'opérateur. Quid de la version hybride? Son développement est en cours et sa commercialisation est prévue en 2015. L'engin pourrait être présenté lors du prochain Sima. Matteo Benedetto promet également « d'autres nouveautés adaptées au marché français ».

Maschio-Gaspardo vise un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros

Un dirigeant qui s'inscrit dans le long terme et une volonté de rétablir la confiance: la filiale française du fabricant italien se fixe de nouveaux objectifs.

[La Ferté-St-Aubin, Loiret]

« le suis issu à 100 % du machinisme agricole » déclare Fabrice Rondeau. Depuis le mois de juin, celui-ci dirige la filiale française de Maschio-Gaspardo. Auparavant, l'homme, riche d'une expérience professionnelle de 40 ans, avait exercé durant trois ans au sein du groupe Agco à Beauvais (Oise). L'intéressé provenait de Laverda et, en 2011, Agco avait racheté le groupe italien. En Picardie, le professionnel exercait les fonctions de directeur commercial récoltes pour la France: il avait pour mission essentielle le développement des ventes de moissonneuses-batteuses Agco et de presses haute densité Massey-Ferguson sur le territoire français. « Le métier est en perpétuel renouvellement et il y a une relation forte entre le fournisseur, le concessionnaire et le client final. »

Notre interlocuteur connu six déménagements dans sa carrière : « J'ai une meilleure compréhension des clients: on ne traite pas de la même manière un producteur en grandes cultures et un vigneron du Sud de la France. » Pourquoi avoir rejoint Maschio-Gaspardo? « J'avais plusieurs choix, répond Fabrice Rondeau. Ici, il y a un gros potentiel : les produits sont de qualité, mais le groupe n'est pas au niveau où il devrait être. Je veux faire de cette filiale un acteur premium, incontournable et profitable sur le marché français. »

Trois pôles

Lors de son arrivée, le dirigeant a effectué un diagnostic complet de l'entreprise et a défini une stratégie. « Mon objectif est d'atteindre la profitabilité en 2015. Notre filiale a vite grandi: nous sommes passés de 20 à 40 personnes en deux ans. Avec un tel effectif, il faut que je développe le chiffre d'affaires : 50 millions d'euros en 2017. » Cela passe par une réorganisation des services et une réorientation de l'entreprise.

Fabrice Rondeau a constitué trois pôles. La division commerciale s'articule autour d'un responsable des ventes au niveau national supervisant 12 inspecteurs com-



Fabrice Rondeau, nouveau directeur de la filiale : « Ici, il y a un gros potentiel. »

merciaux et de deux chefs produits. L'un pour Maschio-Gaspardo et l'autre pour Unigreen et Feraboli. Le deuxième pôle concerne l'administration des ventes et la logistique. Quant à la troisième unité, elle est composée du service technique et des pièces détachées, qui ne font plus qu'un. En outre, un contrôleur de gestion a été nommé : cette personne sera en lien direct avec l'usine. Commentaire du directeur de la filiale : « J'ai mis en place une équipe soudée et réactive pour une prise de décision commune en limitant les interférences. Ce qui compte, c'est la satisfaction du client. »

Quid de la différence de culture ?

Dans son état des lieux, le dirigeant a noté les atouts de l'entreprise : « Une belle gamme de produits : la

précision, le déchaumeur, la presse à balles rondes, le pulvérisateur, etc. Toutefois, nous souffrons d'un problème de renommée mais cela se solutionne facilement par de la volonté et de la persévérance. » En revanche, le non-respect des délais de livraison et des oublis d'accessoires constituent de vraies lacunes. « Il faut que je rétablisse la confiance du personnel et du réseau, déclare Fabrice Rondeau. Pour cela, il faut prouver qu'on est bon : si une pièce détachée était acheminée à plus de trois jours, il faut arriver à 24 ou 48 heures. Les succès du futur s'enracinent dans la valorisation des victoires du passé et l'analyse des échecs d'hier. »

herse rotative, le semoir de

Notre interlocuteur inscrit son action dans le long

L'entreprise en un coup d'œil

- Localisation : La Ferté-Saint-Aubin (Loiret).
- Chiffre d'affaires 2013 : 25 millions d'euros (17 millions d'euros en 2012).
- Effectifs: 40 salariés.
- Réseau commercial: 380 concessionnaires.

terme : cinq ou six ans. Or, ces dernières années, l'entreprise a connu une valse des dirigeants... « J'ai encore soif d'apprendre, même ici. » Ouid de la différence de culture entre la France et

l'Italie? « En Italie, c'est tout, tout de suite. En France, on diagnostique, on élabore un plan et on récolte les fruits. L'Italien est un commercant dans l'âme, mais il a du mal à valoriser son produit par mé-

connaissance de l'approche marketing. La façon de promouvoir un produit est différente d'un pays à l'autre. Mon ambition est d'associer les forces de l'Italie et les idées de la France pour promouvoir un produit et lui donner toutes les chances de succès. Nos deux cultures se rapprochent : nous avons 3 ooo ans d'histoire commune!»

Gilles Hardy

Des dents de Dracula au broyeur Giraffina : zoom sur la nouvelle gamme

Dracula: c'est le nom du nouveau déchaumeur combiné (neuf dents et 18 disques) de Maschio-Gaspardo. L'angle de coupe des disques est de 22 degrés et leur diamètre de 610 mm. « Cela permet un plus gros foisonnement du sol » indique Xavier Thénault, chef de produit. « L'outil se rapproche d'un cover-crop : le travail est plus profond (NDLR : 30 cm au maximum) qu'avec un déchaumeur à disques indépendants classique. » L'engin, d'un poids de huit tonnes, offre une largeur de travail de quatre mètres (trois mètres en transport) et nécessite une puissance de traction se situant entre 280 et 360 ch.

Du côté des épareuses, évoquons Camilla et Katia. « Leur nouveau design les met au goût du jour. » Mais le chef de produit insiste surtout sur la robustesse, la fiabilité et la sécurité des deux machines : « Le graissage centralisé facilite la maintenance. Les amortisseurs et les charnières sont renforcés. En outre, il y a une double-inclinaison : lorsque la machine rencontre un obstacle, cela évite d'abîmer un composant. » Le bras de Katia est déporté : il revient jusqu'au niveau de la cabine, facilitant le contrôle visuel du travail. En revanche, celui de Camilla reste à l'arrière.

Adaptés aux régions de polyculture-élevage

Le semoir Corona existait depuis un an et demi dans une largeur de travail de six mètres. Les versions trois et quatre mètres avec châssis fixe font leur apparition. Elles sont conçues de la façon suivante : deux rangées de disques (370 mm de diamètre pour des profondeurs de semis allant jusqu'à huit centimètres) type déchaumeur à disques indépendants, une rangée de pneus servant de rouleau de rappui et une barre de semis. En l'occurrence, c'est le modèle Perfecta, qui existait déjà. « Chaque double-disque et la roue de rappui étant montés sur un parallélogramme indépendant, on peut régler la profondeur de semis et la pres-



Robustesse, fiabilité et sécurité sont trois des atouts de Katia.



Dracula, le nouveau déchaumeur combiné, est doté de disques d'un diamètre de



Le semoir Corona existe désormais en versions trois et quatre mètres.

conditions. » Ces semoirs en versions trois et quatre mètres sont adaptés aux régions de polyculture-élevage.

Enfin, le broyeur Giraffina est conçu pour répondre à une utilisation avec des tracteurs légers et peu puissants. « Équipé de couteaux, de marteaux et de contre-couteaux, il combine agilité et précision de coupe dans toutes les conditions de travail. Les ustensiles sont conçus pour toujours assurer une coupe précise et régulière ainsi qu'une longueur uniforme. »



Le broyeur Giraffina est conçu pour répondre à une utilisation avec des tracteurs légers et peu puissants.

Deutz-Fahr : les compléments de gamme débarquent

Les quatre nouveaux modèles de la série 9 ont été officiellement présentés début septembre. Ces tracteurs présentent une l'orientation routière largement affichée par le constructeur. Deutz-Fahr a par ailleurs dévoilé six modèles de moissonneuses-batteuses C7000.

Dévoilés pour la première fois lors de l'Agritechnica 2013, aux côtés de futures très fortes puissances de la série 11 (360 à 440 ch), les quatre modèles de la série 9 se veulent compacts. « Pas comme certains tracteurs Tier4 (...). Les tracteurs compacts donnent l'opportunité de limiter le poids sur route, et lester aux champs » expliquait malicieusement Massimo Ribaldoni, directeur R&D chez Deutz-Fahr, lors de leur présentation. Et après avoir rappelé que 40 à 50 % des tracteurs de cette tranche de puissance travaillent majoritairement sur la route.

Série 9000 TTV: des tracteurs routiers

Rien d'étonnant, dès lors, à ce que l'unique transmission disponible soit la variation continue TTV, basée sur un module à quatre gammes ZF Terramatic. Celle-ci permet d'atteindre 60 km/h dès 1850 tours/minutes, dans les pays l'autorisant. En France, le Deutz-Fahr de la série 9 atteint alors 40 km/h au régime moteur de 1 350 tr/ min! L'autre caractéristique de cette orientation routière, c'est le freinage à disques ex-



Pour concevoir ses nouveaux tracteurs de la série 9 (de 250 à 310 ch), Deutz-Fahr a misé sur une utilisation majoritairement routière : transmission à variation continue, éclairage à leds modulé en fonction de la vitesse, freinage externe sur les quatre roues avec ABS optionnel.

ternes sur les quatre roues, optionnel en France. « Sur cette seconde génération, on engage le pont avant de moins en moins souvent », précise Massimo Ribaldoni. Enfin, aux côtés de l'ABS, le dispositif Dynamic Stability Control (...), améliore la sécurité. Et le confort, que Deutz-Fahr a voulu maximal, en améliorant encore la suspension et l'ergonomie de sa cabine MaxiVision 2 (évolutions de l'accoudoir et du tableau de bord). L'éclairage, sur 180° à l'avant, se compose

de phares à leds totalement intégrés, dont la puissance sera ajustée selon des paramètres tels que la présence de poussière ou la vitesse de déplacement du tracteur.

Quatre modèles jusqu'à 340 ch

Le constructeur n'a pas augmenté l'empattement (3 135 mm) de ses nouveaux tracteurs. Il a cependant réussi à installer le bloc-moteur TTCD de 7,8 litres de cylindrée (« il y a cinq ans, la tendance était au downsizing - puissance maximale pour une cylindrée donnée -Désormais, nous en sommes au compromis »), sous un capot au design séduisant. Ce dernier, qui s'ouvre électriquement (ou manuellement moteur éteint), n'entrave pas la visibilité. Les composants nécessaires pour répondre à l'ultime norme Tier4 Final (système SCR et filtre à particules), ne facilitaient pourtant pas cette tâche. Mais de nombreux efforts ont permis d'optimiser le bloc de refroidissement (cinq versions différentes ont été testées); notamment le recours à un ventilateur entraîné électriquement. On notera, côté moteur, que Deutz-Fahr retient un double turbocompresseur et un double intercooler pour fournir un couple supérieur à 1 200 N.m sur une longue plage de régimes : 950 à 1700 tr/min.

Reste que la transmission de cette puissance au sol exige des pneumatiques performants, de 1,70 et 2,15 m de diamètre. « Bien sûr, nous avons envisagé l'usage de chenilles, explique-t-on chez Deutz-Fahr. Nous travaillons aussi sur des systèmes de régulation de la pression

Modèle	9270	9290	9310	9340
Puissance nominale (ch. ECE R 120)	258	277	296	315
Hydraulique	Load Sensing 210 l/min, 8 DE, 70 litres exportables			
Relevages (Av/Ar)	Capacités de 5 000 kg (Av) et 12 000 kg (Ar)			
Pneumatiques	650/65R34 (Av) - 900/60R42 (Ar)			

des pneus ». Autre chantier actuellement : le développement de solutions de télément que ouvertes. « Nous ne sommes pas comme Apple, développant ses propres systèmes, » a précisé Massimo Ribaldoni. Les tracteurs de la série 9 seront disponibles en fin d'année ; au préalable, le constructeur aura réalisé des modifications sur le site de production de Lauingen, en Allemagne. Entre 500 et

1 ooo exemplaires de tracteurs jusqu'à 340 chevaux – « et nous allons nous y arrêter pendant un temps plutôt long » – devraient ensuite être produits chaque année.

Le bloc TTCD de 7,8 litres de cylindrée s'intègre dans une architecture à berceau avant, qui est surmonté d'un système de refroidissement développé spécialement, et accueille le pont suspendu à freinage externe.



Modèle	C 7205 (TS/B)	C 7206 (TS/B)
Puissance nominale (ch 97/68/EC)	230 (250)	307 (307)
Largeur du batteur (mm)	1 270	1 520
Surface de séparation, secoueurs / grilles (m²)	6,30 (5,60) / 5,28	7,60 (6,70) / 6,32
Capacité de trémie (l)	8 500	9 700

Moissonneusesbatteuses C7000

Un an après avoir présenté les modèles de la série C9000, sur le salon Innov-Agri Grand Sud-Ouest, Deutz-Fahr a une nouvelle fois choisi la France pour dévoiler son complément de gamme. Si le constructeur annonce avoir effectué une bonne année en Pologne, au Kazakhstan et en Russie, l'Hexagone reste le principal marché à l'export pour les moissonneuses-batteuses Deutz-Fahr.

Deux modèles à cinq et six secoueurs composent la nouvelle gamme, intermédiaire entre la 6060 qui demeurera au catalogue, et les récentes Coooo. Animées par le moteur Deutz-Fahr TCD L6 (six cylindres en ligne, quatre soupapes et rampe commune) de 6,1 ou 7,8 litres de cylindrée, les modèles C7205 et C7206 développent 250 à 334 ch (norme ECE R120), grâce à la surpuissance disponible lors d'une vidange en cours de récolte. Ils adoptent la technologie SCR. Les puissances nominales diffèrent entre les deux modèles, mais aussi entre les versions. Chacune est en effet disponible

avec ou sans séparateur rotatif (version TS), mais aussi en version « Balance » (B) caractérisée par un dispositif de nivellement, autorisant une correction transversale de 20 % et longitudinale de 6 %.

Au total, ce sont ainsi six versions différentes qui complètent par le bas les C9000 (307 et 363 ch), en adoptant le même batteur de 600 mm de diamètre, mais pas systématiquement le turbo-séparateur. Le constructeur ne dote pas non plus les C7000 du dispositif qui fait la spécialité des modèles supérieurs : le rotor « extra fee-

ding » installé en entrée de convoyeur pour assurer une alimentation régulière.

Sur les deux nouveaux modèles, dotés d'une cinquième version de la cabine Commander, le constructeur propose des tables de coupe de 4,20 à 9,00 m, dotées du lamier Schumacher EasyCut II et éventuellement d'un kit pour la récolte de tournesol. Autres possibilités, le montage de la coupe polyvalente VariCrop, proposée en largeurs de travail de 5,50 à 7,50 m. Toutes les machines ont donc vu leur châssis être renforcé. Autre préalable : l'offre de vis de vidange de

6 mètres. Enfin, les C7000 adopteront éventuellement des chenilles de 760 mm, sans pour autant dépasser le seuil des 3,50 m. En revanche, toujours pas de cueilleur à maïs vert clair : « En cueilleurs, le choix du développement [interne] ou du partenariat est une question de volumes ; et sur le marché du maïs, nous sommes encore plutôt petits », expliquera finalement Andrea Ugatti, responsable développement & marketing pour la gamme de moissonneusesbatteuses Deutz-Fahr.

G. Le Gonidec



Les nouvelles moissonneuses-batteuses de la série C7000 se distinguent du haut de gamme C9000 par un circuit simplifié (turbo-séparateur optionnel, convoyeur simplifié). Elles se placent ainsi en successeurs des séries 60, notamment en termes de débit de chantier

FR Campus tour 2014: New Holland met en valeur son ensileuse

À la reconquête de ses parts de marché historiques en ensileuses, New Holland veut démontrer que son offre n'a pas à rougir face à la concurrence. La caravane du constructeur s'est arrêtée en Normandie durant une semaine pour mettre en avant les qualités de la gamme FR.

[Vaudry, Calvados] Estimant que sa représentation sur le marché de l'ensileuse automotrice n'est pas à la hauteur de sa position et de ses produits, New Holland déploie actuellement des movens exceptionnels pour promouvoir la gamme d'ensileuses FR (cinq modèles de 450 à 824 ch). L'occasion de mettre en avant des dispositifs d'aide à la conduite intéressants pour les entrepreneurs.

Une ensileuse trop peu (re)connue

New Holland multiplie cette année les démonstrations (60 chez des entrepreneurs), et déploie des moyens exceptionnels en termes de service aprèsvente, via « Top Service Privilège ». L'objectif est alors que tout soit mis en œuvre pour délivrer une assistance aux clients durant la saison, en n'hésitant pas à prélever une pièce sur la chaîne de montage. Au cours d'un événement aux champs organisé en octobre, plus de 350 participants ont pu prendre en main trois modèles de la gamme FR, afin de récolter les 50 hectares à disposition.

L'objectif de ce plan qualifié « de reconquête » est de grimper à nouveau sur la seconde marche du podium (donc retrouver la position de



« l'avant FX »). D'autant que la FR, « meilleur rapport qualité/prix/performances du marché », selon Philippe Miroux, chef produit Ensileuses chez New Holland, aurait de nombreux avantages à mettre en avant. En particulier ses dispositifs d'aide à la conduite, dont certains ont été introduits en 2013 lors de la dernière évolution de la gamme. Ils répondront aux exigences de qualité de travail autant qu'au déficit de conducteurs chevronnés.

Les spécificités d∈ la FR

Présentée en 2007 par New Holland, l'ensileuse FR se distingue par un attelage pivotant avec suivi automatique

du terrain, un entraînement hydrostatique des rouleaux d'alimentation (éventuellement distinct de l'équipement frontal), un dispositif d'affûtage automatique en marche avant (arrière en option, évitant un réglage du contre-couteau), ou encore par son canal large. L'ensemble se veut très accessible: trois positions de maintenance sont possibles pour le bloc hacheur (dont une ouverture en portefeuille), des leviers permettent de détendre les courroies sans modifier leur réglage de tension. Le démontage de l'éclateur et le changement de position de la soufflerie s'effectuent tout aussi simplement. Sur la FR, le réglage de l'éclateur s'effectue depuis la cabine. Idem

pour l'affûtage. « Au IIIe millénaire, des marques sortent encore des machines où il faut descendre, » rappellera le chef produit. L'ensileuse New Holland se distingue aussi par une garde au sol élevée et un pont arrière à entraînement mécanique. Mais ses principaux points forts résident sans conteste dans les nombreux automatismes présentés successivement.

Qualifiée de « solution RH »

L'ensileuse FR serait ainsi « une solution RH pour les entrepreneurs qui peinent à recruter du personnel formé, selon Philippe Miroux. Grâce au dispositif IntelliFill, pas besoin de savoir gérer une goulotte ». Le dispositif de caméra infrarouge détecte les rebords dans toutes les conditions: brouillard, poussière, contre-jour, nuit...

Le conducteur est également aidé par les dispositifs de gestion de la hauteur de coupe, l'adaptation de la longueur de coupe selon le taux de matière sèche (« ActiveLoc »), ou la gestion de la vitesse d'avancement : « PowerCruise est le seul et unique système qui réqule la vitesse selon la charge et le régime moteur », selon le Philippe Miroux, qui promet une économie de 5 litres de carburant par hectare récolté (« et même huit cette année dans de gros maïs »).

Côté équipements, l'ensileuse New Holland bénéficiera en option d'une injection d'additif couplée au contrôleur de rendement, d'une documentation via le dispositif de télématique PLM, ou en-



Les automatismes de la FR, dont le système de gestion de la goulotte « IntelliFill », sont présentés comme des « solutions RH à destination des entrepreneurs ». Cette détection par infrarouges fonctionne dans toutes les conditions.

core d'un détecteur de lignes haute tension. Notons enfin que la FR reçoit un détecteur de métaux précisant l'emplacement du corps étranger. La détection de pierres, dont bénéficie la moissonneuse-bat-

teuse CR, pourrait être proposée à l'avenir. Mais les FR vont auparavant se soumettre à l'ultime norme sur les émissions polluantes (l'occasion d'abandonner le bloc Cat C18 du modèle 700 au profit d'un

moteur FPT). Avec les derniers automatismes présentés et la mise en place d'un service spécifique, New Holland veut satisfaire les plus exigeants.

G. Le Gonidec



CONCENTREZ-VOUS SUR VOTRE EXPLOITATION **NOUS NOUS CONCENTRONS SUR CHAQUE SILLON**

Service de correction RangePoint RTX

Vous avez pu apprécier un accroissement de productivité et d'efficacité grâce à RangePoint RTX. Avec une précision horizontale minimale de 50 cm, partout dans le monde ou presque, vous pouvez désormais concentrer votre attention sur d'autres tâches importantes.

Maintenant, imaginez ce qu'une précision horizontale de 4 cm ou moins* pourrait vous apporter ainsi qu'à votre production agricole. Si vous renouvellez votre abonnement à RangePoint RTX avant le 31 décembre 2014, vous pouvez recevoir un essai gratuit à CenterPoint® RTX.

Pour une durée limitée, profitez de l'essai gratuit de CenterPoint RTX, y compris les frais d'activation, avec le renouvellement de votre abonnement à RangePoint RTX".

➤ Trimble.com/positioning-services // +31 70 317 0900 // eu_corrections@trimble.com



Nouvelles ensileuses John Deere série 8000 : le savant équilibre

Pour concevoir la série 8000, l'équipe John Deere est repartie d'une feuille blanche. Conservant des spécificités chères au constructeur, les nouvelles ensileuses gagnent en débit et en qualité de coupe. Équilibre, transmission de puissance et maintenance progressent aussi.

[Montmuran, Ille-et-Vilaine] « Il y a des concepts que l'on ne souhaite pas changer: rotor multicouteaux, pièces d'usure Dura-Line, transmission ProDrive avec gestion du régime moteur, versions « i » avec analyseur de fourrage HarvestLab, etc. », expliquait Sébastien Vallas, responsable du marketing, lors de la présentation des nouvelles ensileuses John Deere, au mois d'octobre dernier. Mais pour optimiser la qualité de coupe, la motricité et l'entretien, le constructeur est reparti d'une feuille blanche.

Cinq ans pour optimiser le flux de fourrage

Durant cing ans, John Deere a multiplié les phases de tests, sur bancs d'essai et sur le terrain. Depuis 2011, des prototypes et préséries ont sillonné le globe. Différents flux de fourrage ont été testés, le constructeur retenant finalement la version la plus en ligne. Résultat : « moins de vitesse pour les composants, même si la sortie de tuyère se fait à plus de



La nouvelle gamme d'ensileuses John Deere conserve des concepts fondamentaux, dont l'affûtage inversé présent depuis 1972. Mais qu'on ne se méprenne pas : la nouvelle série 8000 affiche un débit en hausse, et un confort accru.

200 km/h », relèvera Nicolas Dubois, responsable grands comptes pour le constructeur. Les organes redimensionnés sont entraînés de facon progressive et proportionnelle, à commencer par un équipement frontal synchronisé avec les quatre rouleaux d'alimentation.

Les nouvelles ensileuses présentent une précompression largement accrue via quatre ressorts, et une ouverture des rouleaux supérieure de 25 %. Le diamètre du rotor DuraDrum passe de 610 à 670 mm, celui des

rouleaux d'éclateur de 210 à 240 mm. La plage de réglage du contre-couteau a aussi été augmentée; son réglage s'effectuera en 45 secondes seulement. « À défaut de plusieurs affûtages journaliers, il sera ainsi possible d'effectuer un réglage entre deux remorques », notet-on chez le constructeur. Mais John Deere peut déjà se prévaloir d'une qualité de coupe améliorée : de nouveaux supports de couteaux en forme de cuiller évitent la recirculation à l'origine des particules fines.

Un confort de premier plan

Fait remarquable: les capots dessinés par le bureau Porsche Design ne cachent pas l'environnement de travail. Fabriquée en Allemagne, la cabine est apparue pour la première fois en 2011 sur les moissonneuses de la marque; mais elle a initialement été conçue pour procurer la meilleure visibilité sur la goulotte d'ensileuse. L'intérieur ne déroutera pas les utilisateurs des séries 7050 et 7080. Une console située dans le prolongement de l'accoudoir CommandArm affiche les réglages retenus, les paramètres de guidage et les images issues de l'entrée vidéo. Une console GS 2630 est disponible en option pour assurer la documentation et perfectionner les paramètres du module d'analyse de fourrage (HarvestLab). Notons que la cabine est réellement accessible par la droite. À ce niveau, le constructeur a logé une réserve de 30 litres pour le conservateur. Une seconde réserve de 300 litres a été positionnée sur l'essieu arrière,

Modèle	Moteurs (Tier 4 Final)	Puissance (ch)	Rotor	Équipements disponibles	
8100	DPS 9 l PowerTech PSX	380	670 x 655 mm 40/48/56/64 couteaux	Transmission ProDrive Guidage GPS AutoTrac Guidage par palpeur RowSense Eclateur à disques KernelStar II Analyseur de ptotiage HarvestLab et	
8200		431			
8400	DPS 13,5 l	540			
8500	PowerTech PSX	585			
8600	13,5 l	625	670 x 825 mm	documentation HarvestDoc	



En cabine, l'utilisateur effectuera les principaux réglages depuis l'écran tactile en bout d'accoudoir. Le second (à droite), autorise la documentation et l'analyse du

près du réservoir à carburant de 1 100 litres.

Un parfait équilibre

Afin d'optimiser les capacités de traction des ensileuses de la série 8000, John Deere retient des pneumatiques de grand diamètre à l'avant (2,15 m), comme à l'arrière. Plus que ces derniers, en conditions difficiles, c'est

Un bon équilibre est obtenu grâce au moteur reculé. Avec les pneumatiques de grande dimension, cette caractéristique implique de bonnes capacités de traction.

l'équilibre de la machine qui s'avère déterminant (voir encadré). Le bloc hacheur et le moteur des ensileuses de la série 8000 sont tous deux reculés pour éviter le lestage. « Nous avons gagné plus de 800 kg », remarquera Nicolas Dubois, avant de rappeler que le gain de poids est aussi dû aux boîtiers en aluminium. Fini le barbotage : les carters des rouleaux d'alimentation et du renvoi d'angle renferment un dispositif de lubrification forcée.

L'architecture à moteur en long optimise aussi l'équilibre général de la machine, quand la transmission à renvoi d'angle n'absorbe que 0,5 % de la puissance. Elle optimise le refroidissement, avec un entraînement en ligne du ventilateur (via un carter sec), les pompes de la transmission et des rouleaux d'alimentation à gauche, la pompe dédiée à l'équipement frontal à droite. « Celleci devient moteur pour l'affûtage en marche arrière, une fonction auparavant assurée par l'Ivloc », remarquera Nicolas Dubois. En délocalisant la transmission à droite, l'ouverture du plastron a pu être accrue. Surtout, il sera possible d'inspecter le rotor malgré la présence de l'équi-

pement frontal, grâce à un mode d'ouverture supérieure en V. Le retrait de l'éclateur a encore pu être amélioré. Le temps nécessaire au passage de la configuration herbe à la configuration maïs serait réduit de moitié.

Des temps de maintenance limités

Les intervalles de maintenance ont pu être augmentés. Les nouvelles ensileuses se caractérisent aussi par des roulements mieux protégés, et l'emploi de boîtiers



En délocalisant le dispositif de variation de longueur de coupe Ivloc à droite, le constructeur a pu proposer un mode d'ouverture en V pour inspecter les couteaux aux champs.





La zone de service, parfaitement éclairée, renferme notamment un dispositif de graissage centralisé à arrêt automatique. Surtout, le temps nécessaire au retrait de l'éclateur serait réduit de moitié.

électriques décentralisés : « pas de relais, moins de puissance absorbée par les faisceaux, et un risque de panne limité », justifie le constructeur. John Deere a choisi de supprimer les codes pannes au profit de textes pour une identification accélérée des éventuelles avaries. Même si, avec « Remote Display Access » intégré à la solution de télématique JDLink, le concessionnaire pourrait renseigner son client à distance.

Parfaitement éclairée, la zone de service renferme un dispositif de graissage centralisé automatique, et permet aisément le retrait de l'éclateur. Sur la série 8000, un circuit pneumatique est dédié à la maintenance. Une boîte à outils sera même livrée avec la machine. Mais trois modes de détection du métal et des pierres (changements brusques de régime ou de position d'un rouleau de précompression), évi-

teront les mauvaises surprises. Notons que le constructeur met toujours en avant ses composants DuraLine: systématiques en France depuis 2009, ces pièces d'usure présentent une durée de vie cinq fois plus élevée que les pièces standards.

La gamme présentée cet automne devrait s'élargir à l'avenir, le modèle 8600 adoptant un canal largement dimensionné. Les premières ensileuses de la série 8000 seront livrées dès le printemps 2015. Neuf ans après le début de la phase de développement, elles pourront enfin hacher leurs premiers brins d'herbe sans se cacher.

G. Le Gonidec

Plusieurs centaines d'hectares avec des ensileuses JD 8000 de présérie

Entreprise Gauquelin (61) – utilisateur d'ensileuses John Deere depuis 1974 – a testé le modèle 8500 (500 hectares), en configuration 2x24 couteaux, avec un bec Kemper 8 rangs.



« Sur le papier, quatre rouleaux et des multi-couteaux, ça autorise quelques doutes... Mais non, on a énormément gagné en qualité de hachage : fini les fines », explique Patrice Gauquelin, dirigeant de l'entreprise éponyme, qui se faisait parfois tacler par certains clients sur ce point. Côté éclateur aussi, les gains annoncés se vérifient. L'entrepreneur relève

« bonnes surprises : l'équilibre, et le confort (...). Pour la prise en main, ceux qui utilisent les séries 7000 s'y retrouveront en 30 secondes. » Patrice Gauquelin relève la présence de trois graisseurs uniquement, hors cardans du récolteur. « Mais l'avantage premier, côté maintenance, c'est l'accès au rotor avec l'IvLoc à droite. Même si l'ouverture en V ne sera pas toujours nécessaire. » Au sein de l'entreprise Gauquelin, les essayeurs ont aussi apprécié l'adhérence. « Nous avons été épatés par l'équilibre, en nette amélioration. Le gain en traction, je le mets sur le compte de l'équilibre », juge Patrice Gauquelin. Lorsque l'entreprise a essayé la machine avec un bec 10 rangs, il a suffi de mettre 300 litres d'eau dans la grande cuve de conservateur. « Malgré les rendements élevés de cette année 2014, nous allions trop vite à mon goût en 8 rangs, de 7 à 9 km/h ». Avec une vitesse d'avancement de 5 à 7 km/h, l'entrepreneur juge que le bec 10 rangs s'avère finalement « le bon compromis » pour le modèle de 585 ch qu'il a utilisé cette saison.

Entreprise Guillon-Barbot (35) – utilisateur d'ensileuses John Deere – a testé le modèle 8600 (700 hectares), en configuration 2x28 couteaux, avec un bec 10 rangs, un pick-up et une coupe directe de 6,20 m.



lérôme Guillon redoutait « une 7000 redessinée ». Il se dit finalement agréablement surpris : « Accessibilité, garde au sol, dimensionnement de la partie rouleaux et de la goulotte... Tout est plus gros, fait pour durer », constate le dirigeant de l'entreprise vitréenne. L'entrepreneur note une économie de puissance sur toute la cinématique de cette 8600, « pas

ridicule du tout avec ses 625 ch : en 10 rangs, on avance à la même vitesse que l'équivalent 7500 en 8 rangs ». Jérôme Guillon relève aussi une qualité d'éclatement très satisfaisante, et vante deux aspects : « une visibilité exceptionnelle, et une répartition des masses simplement hallucinante (...). On passe mieux en 710 mm qu'avec nos ensileuses en 800. La comparaison est impressionnante! » Mais le principal gain résiderait dans la détection des pierres (un aspect vérifié à l'herbe). « C'est un vrai plus pour la partie entreprise, remarque l'entrepreneur bluffé par l'efficacité du système. Auparavant la remise en état n'était pas facturée. Désormais, le compteur d'heures tourne et le client voit indiscutablement les répercussions des pierres présentes dans l'andain ». Ayant changé quatre fois de culture au cours de l'automne, Jérôme Guillon remarque que le changement de configuration de couteaux demeure désagréable. Il conclut finalement: « C'est une bonne base. Quelques points seront améliorés, c'est sûr. Mais il y a un vrai potentiel. »



ROPA France

280 rue du Château, F-60640 Golancourt, Tél. +33 (0) 3 44 43 44 43 info@ropa-france.fr - www.ropa-france.fr



Nouveautés Matériel

BRÈVES

Caterpillar

La chargeuse Cat 924 K « Ag Handler » conjugue force et astuces

Disponible au printemps prochain, la nouvelle chargeuse sur pneus Caterpillar 924K se distinguera par des performances accrues et davantage de confort. Cette ultime version s'adapte à chaque utilisation grâce à des fonctions personnalisables.

Affichant un poids de 12,5 à 13 tonnes, la 924K « Ag Handler » reçoit un bras à cinématique « en Z optimisé », pour une hauteur de levage de 3,98 m à l'axe du godet (4,47 m pour la version HL). Affichant une largeur de 2,50 m avec des pneumatiques de 620 mm, la nouvelle chargeuse Caterpillar présente une vitesse maximale de 43 km/h. Elle répond ainsi aux exigences des entrepreneurs agricoles. La nouvelle 924K adopte un pont arrière à glissement limité, des amortisseurs de fin de course sur chacun des vérins, ainsi qu'un nouveau bloc de refroidissement.

Le constructeur a en effet développé un dispositif abaissant – grâce à l'emploi de trois pompes hydrauliques de cylindrée supérieure - le régime du moteur d'environ 25 %, soit 600 tr/min. Le moteur Cat C66 de 160 ch est doté d'un filtre à particules dont la régénération passive s'effectue à basse température (un aspect important en agriculture). En cabine, l'utilisateur bénéficiera des dernières évolutions : Bluetooth, accoudoir multifonctions solidaire du siège, réglage facilité des débits hydrauliques, etc.

Le mode de transmission peut lui aussi être largement adapté aux travaux effectués. Tout comme les fonctions du bras, il sera personnalisé depuis l'écran tactile situé en cabine. À l'utilisation, la transmission se rapprochera alors d'un convertisseur de couple ou d'une transmission hydrostatique. Dans les rapports 1 et 4, un couple ou une puissance maximale pourront être transmis aux roues, notamment pour faciliter la montée sur les silos. Notons aussi que le terminal propose un mode « aide » très utile pour rappeler les fonctions attribuées à chaque bouton. Enfin, il permet de définir les vitesses de déplacement spécifiques dans chaque sens d'avancement. Qui pensait que les gros bras ne pouvaient pas être malins?



Claas

L'Orbis s'adapte aux exigences



Claas présente une version « SD » du bec rotatif Orbis 600, offrant une meilleure alimentation en conditions hétérogènes ou de faible rendement. Les Orbis les plus larges (modèles 750 et 900), reçoivent un nouveau dispositif de transport, qui facilite les changements de parcelles.

Modèle le plus vendu, le bec Orbis 600 de 6 mètres de largeur de travail (8 rangs), dispose de quatre grands disques (ou toupies). Cette caractéristique le rend particulièrement adapté à la récolte de maïs hauts. En 2015, une nouvelle version sera disponible pour s'adapter à des conditions de récolte diverses: faible hauteur, rendement faible ou hétérogène. Cet Orbis 600 « SD » dispose toujours de deux grands disques au milieu, mais adopte quatre disques de petit diamètre aux extrémités. La combinaison de différents diamètres était déjà retenue pour les trois autres modèles jusqu'à 9 mètres.

Afin de respecter les législations relatives aux charges par essieu, Claas a développé un système de transport totalement intégré pour les becs Orbis de 7,50 m (10 rangs) et 9,00 m (12 rangs). Ce nouveau dispositif de transport remplace le précédent, à roue porteuse, dont le temps d'attelage s'avérait pénalisant. Il est disponible en option sur les nouveaux équipements frontaux, et pourra rééquiper les modèles 750 et 900 existants. Le système s'active depuis la cabine via le commutateur général route/champs. Le système de transport et la suspension des vérins de levage de l'outil frontal, liés, participeront tous deux à l'absorption des irrégularités de la route. Le constructeur précise que le dispositif compense aussi les effets de surcharge liés au freinage.



Grâce au dispositif de transport intégré, les Orbis 750 et 900 peuvent désormais prendre la route au plus vite, et en toute sécurité.

Grégoire

La série Elite pour les vignes larges

Depuis septembre, le constructeur a redéfini sa gamme « vignes larges » en lançant les G7 & G8 Elite (modèles G7.210

à G8.270). Désormais motorisées par des blocs Deutz 4 cylindres de 156 ch et 6 cylindres de 175 ch satisfaisant aux dernières normes moteur, elles retiennent les technologies EGR et DOC (catalyseur d'oxydation diesel). Le grand écran tactile,









scindé en deux zones d'affichage, gère désormais automatiquement les caméras et affiche en temps réel le niveau de remplissage des bennes. Notons qu'une commande déportée, sur la passerelle arrière, permet désormais de contrôler au plus près la mise en route des convoyeurs et aspirateurs, le levage des bennes ou la gestion des dévers. Selon Grégoire, le temps de nettoyage serait encore optimisé. La nouvelle série Elite intègre des fonctionnalités ECOdrive et AUTOdrive perfectionnées pour mieux gérer les paramètres moteur. Lors des 24 heures de vendange, le modèle G8.270 a récolté 28 hectares avec une consommation moyenne de 9,8 litres par hectare.

Nouvelle automotrice polyvalente G7.200

Lors de la saison de vendanges 2014, Grégoire a lancé une nouvelle machine à vendanger polyvalente, venant élargir la gamme G7 (déjà composée des modèles G7.210 et G7.240). La nouvelle G7.200 en reprend l'écran tactile couleur, les deux systèmes de gestion moteur, la mémorisation des réglages, la gestion semi-automatique des dévers, ou encore la suspension pendulaire de la tête de récolte. Cette dernière pourra être dételée pour travailler avec d'autres outils. Compacte, la G7.200 reçoit une nouvelle motorisation Deutz développant 130 ch, et faisant intervenir un filtre à particules et un dispositif de recirculation des gaz d'échappement EGR. Elle introduit aussi un nouveau système de direction : les roues avant sont reliées mécaniquement pour accroître la sécurité, quand l'absence de palonnier améliore la visibilité.



Nouveautés Matériel

BREVES

■ Un nouveau recordman pour le test Powermix : le tracteur Deutz-Fahr 6160 TTV. Référence en termes de consommation de carburant, ce test mené par l'institut allemand DLG révèle la consommation spécifique des tracteurs dans des conditions réelles d'utilisation. Avec 272 g/kWh, le tracteur Deutz-Fahr de la série 6 devient recordman dans sa catégorie (en référence aux tests effectués jusque mai 2014). Le constructeur précise que le 6160 TTV consomme par ailleurs 23,1 g/kWh d'Adblue.



- Au 30 septembre 2014, la direction du groupe Kuhn faisait état d'un chiffre d'affaires de 810,7 millions d'euros. Intégrant l'activité de Kuhn Montana, après la récente acquisition du fabricant brésilien de pulvérisateurs, ce chiffre d'affaires est en hausse légère (0,6 %), comparé à la même période en 2013.
- Le groupe **Agco** a annoncé la création d'une co-entreprise avec Appareo Systems. Cette collaboration se focalise sur les technologies électroniques de collecte de données, de communication sans fil, la détection par capteurs et le contrôle dit « intelligent » des machines. Le but selon Agco : « créer le système de données le plus performant et le plus accessible du secteur ». Société privée basée au sein de l'université d'État du Dakota du Nord (USA), Appareo propose déjà des solutions complètes comprenant les composants mobiles et cloud.
- L'offre « Fenaison On Line » lancée par Claas France vise à faciliter l'achat, via internet, de petit matériel par les exploitants. Ce service autorise la proposition d'offres commer-



ciales attractives, et des prises de décision rapides pour les matériels de moins de 15 000 euros. Il s'accompagne des mêmes garanties qu'une vente par le concessionnaire. Ce dernier est d'ailleurs impliqué dans la finalisation de la transaction, la préparation et la mise en main à la livraison. « Ce n'est pas de la vente en ligne, car on ne vend pas une machine comme une paire de chaussures (...) », prévient toutefois Jean-François Becker.

La traînée G3 mieux équipée

Le lancement de la G3 en septembre dernier, fait suite au lancement de la GPrima en 2013. Ce nouveau modèle tracté conserve les fondamentaux du constructeur charentais : il intègre la tête de récolte à double support de secoueurs (« Arc »), un système d'écailles sans entretien (bénéficiant néanmoins d'un nouveau principe de rappel pneumatique pour une adaptation accrue aux conditions), et le système de convoyage Grégoire en boucle ouverte. Côté innovations, la vendangeuse traînée adopte l'écran tactile couleur pour les réglages. mémorisables, et un système de séquençage des manœuvres en bout de rang. Une nouvelle transmission a par ailleurs été retenue pour faire face aux conditions difficiles. Enfin, une plate-forme facilitera désormais le nettoyage et l'entretien.

Bouchard Diffusion

Des solutions pour récolter toutes les cultures

Bouchard Diffusion distribue les coupes à céréales Mac-Don et les cueilleurs Fantini. Les premières se démarquent dans le Gers pour récolter le soja, en Camargue par leur aptitude à récolter le riz à des heures avancées. Le distributeur annonce, pour 2015, la production en série d'un nouveau cueilleur à tournesol Fantini équipé d'un broyeur de cannes. Disponible en largeurs de 6,40, 7,40 et 9,40 m, la coupe GP opère indépendamment des rangs. Elle recevra un lamier Schumacher et se distingue par un rabatteur spécifique pour alimenter au mieux la vis. Un prototype est actuellement en phase de test en France.



Oros Linamar

Le constructeur est de retour sur le marché français

Filiale d'une société canadienne qui emploie près de 12 000 personnes et possède 39 sites de production dans le monde (dont deux en France), Linamar Hungary fabrique des cueilleurs sous la marque Oros depuis 45 ans. Oros a été présent pendant 20 ans sur le marché français du cueilleur - le plus important marché européen - et revient mettre en



place une distribution stoppée en 2011. Les cueilleurs à maïs Oros, fixes ou repliables, sont dotés de capots plastiques alors que les cueilleurs à tournesol retiennent des capots en acier. Mais tous se démarqueraient par un poids réduit et une bonne qualité de broyage. Proposé de 6 à 16 rangs (en écartement de 70 ou 76,2 cm), en version fixe ou repliable, l'Oros Cornado retient des boîtiers aluminium entraînés par cardan, et peut recevoir un kit pour la récolte de tournesol.

Dyna-Touraine

Un container à remplir au godet



Le nouveau container commercialisé par la société Dyna-Touraine (37), autorise un remplissage au godet. Baptisé Dyna'Vrac, il se distingue par ses volets latéraux repliables. D'une capacité de 2,80 m³ (pour 1,85 m de hauteur), ce container est proposé au tarif de 1 290 euros. En 2014, Dyna-Touraine a par ailleurs introduit une galvanisation, éventuellement complète. Sa gamme Dyna'Contain comprend six containers de 1,10 m³ à près de 4 m3 de capacité, dotés d'un fond conique à forte inclinaison et d'une trappe de vidange de 200 mm de diamètre (hydraulique en option). Ces containers sont gerbables sur deux hauteurs. Leur montage demande 45 minutes. Plus de 3 500 exemplaires sont déjà

en service, assurant le stockage de grains, semences ou aliments, et le ravitaillement de semoirs en bout de champs.

Horsch

Le Focus TD pour garantir le rendement



Combinant les atouts du semoir Pronto. de la fertilisation localisée et de la fissuration grâce à des dents équipées de socs LD, le semoir Horsch Focus TD est désormais disponible dans des largeurs de travail de 4 et 6 m. Les dents TerraGrip III travaillent jusqu'à 30 cm de profondeur entre deux lignes de semis, et sont suivies de disques de nivellement favorisant la création d'une butte (en conditions sèches, pour le colza par exemple). Les socs LD qui équipent la dent peuvent déposer la fertilisation à 10 et 30 cm. Un packer à pneus de grand diamètre permet ensuite le ré-appui des lignes de semis, avant l'intervention des éléments semeurs affichant une pression maximale de 120 kg. Ceux-ci seront positionnés de part et d'autre de la bande fissurée par la dent (interrang de 15 cm pour le blé), ou dans son alignement (interrang de 30 cm en configuration colza). La trémie des Focus TD, compartimentée (40/60), affiche une capacité de 5 000 litres. Repliables, ces semoirs présentent une largeur de transport de 3 m. Pour des vitesses de travail comprises entre 6 et 12 km/h, l'exigence en puissance serait de 60 à 75 ch/m. Selon le constructeur, dans les sols à fort potentiel, les Focus TD permettraient « d'aller chercher des quintaux supplémentaires ».

Kirpy

Un cultivateur lourd repliable de 5 mètres





Nouveautés Matériels

BREVES

- Lors du cinquantième anniversaire de l'indépendance du pays, célébré à Lusaka, le gouvernement zambien a salué la contribution de Massey Ferguson au développement commercial du pays. Le constructeur reçoit un « Long Standing Brand Award » (cette distinction salue l'impact économique, historique, social ou financier de familles, sociétés ou marques). Massey Ferguson y est présent depuis plus de 60 ans, et représente aujourd'hui 20 % du marché du tracteur. La marque est aussi présente au travers de sa maison mère Agco (Future Farm and Training Center, basée à Chalimbana près de Lusaka).
- Le record du monde de pulvérisation en 24 heures est détenu depuis peu par **Amazone**. À l'aide de l'imposant modèle traîné UX 11200, le constructeur allemand est parvenu à traiter plus de 1 032 hectares les 3 et 4 septembre derniers. Soit un débit de chantier de 43 ha/h (60 ha/h en théorique).



Société : Nom: Prénom : Adresse: Tél.: E-mail: MON ACTIVITÉ O Entrepreneurs de travaux agricoles O Entrepreneurs de travaux forestiers O Entrepreneurs de travaux ruraux O Entrepreneurs de travaux publics Concessionnaires O Constructeurs de matériel O Centre de formation O Autres: (préciser) au Mouvement des Entrepreneurs au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires des Territoires Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros) au prix de 49 € Je m'abonne au tarif « spécial adhérents » pour 1 an Je joins mon règlement : Chèque à l'ordre des Éditions Fitamant (soit 8 numéros), au prix de 29 € Carte bancaire N° Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre Cryptogramme des Entrepreneurs des Territoires Date et signature indispensables O Je souhaite recevoir une facture acquittée O Je souhaite recevoir une facture acquittée À retourner à Éditions Fitamant À retourner à Entrepreneurs CS 62020 - 29018 Quimper Cedex des Territoires - 44 rue d'Alésia Pour tout renseignement : 75014 Paris - Pour tout rensei-Tél. 02 98 98 01 40 gnement: Tél. 01 53 91 44 98 rmément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

Le nouveau cultivateur lourd NS 50-17 de Kirpy, reçoit 17 dents et travaille sur une largeur de 5 mètres (soit un espacement de 310 mm). L'appareil est doté d'un châssis extrêmement robuste pour les travaux de scarification en profondeur. Il reçoit des rouleaux à réglage hydraulique, et trois types de dents au choix: NS, NS TP ou Maroc. Repliable hydrauliquement en deux parties, le Kirpy NS 50-17 adopte une signalisation routière.

Ramasser et charger les pierres sur 2,50 m

Dans les années 1990, Kirpy fut précurseur avec sa ramasseuse de pierres à déchargement latéral. En 2012, le constructeur a fêté son centenaire en présentant une gamme de matériels de grande largeur (andaineur de pierres de 5 mètres, et broyeur BPS de 3 mètres). Pour ce constructeur spécialiste de l'épierrage depuis 40 ans, l'année 2014 est toujours synonyme de gros débits avec la présentation de la ramasseuse RDL 15-25. Cette machine de nouvelle génération offre une capacité de chargement de 200 m³/h selon son constructeur. La RDL 15-25 travaille sur 2,50 mètres de largeur, et déverse les pierres jusqu'à 3,20 m de hauteur.



Sparex

Des pièces pour tous les tracteurs

Cette année, Sparex a étendu son offre de pièces techniques sur le marché français. Cette filiale d'Agco propose désormais des composants pour toutes les marques de tracteurs agricoles: embrayage, filtration, refroidissement, freinage, courroies, composants hydraulique et électriques, carrosserie... Plus de 30 000 articles seront livrables dès le lendemain de la commande. Le catalogue comprend aussi 40 000 références pour l'atelier, et 5 000 références pour les charrues et autres moissonneuses-batteuses. Sparex France s'intègre dans un réseau international de 18 filiales et 26 centres de distribution, pour plus de 500 personnes employées dans le monde.



CNH Industrial

Des emballages standards pour faciliter la gestion du stock

CNH Industrial (New Holland, Case IH, Steyr, Iveco, FPT...), va désormais distribuer l'ensemble de ses pièces de rechange dans des emballages identiques. L'objectif est de faciliter la gestion des stocks (5 millions de références). L'activité représente 57 entrepôts traitant chaque année 36 millions de commandes, pour un parc de 3,5 millions de machines et véhicules. En France, CNH Industrial Parts & Service s'appuie notamment sur la plate-forme ouverte à Étampes cette année.

ProDealCenter

L'« e-commerce » au service du monde agricole

Constatant que l'offre de pièces de rechange destinées aux matériels agricoles était encore inexistante en 2010 sur internet, un agriculteur, Alexandre Richard, a créé ProDealCenter. Ce service en ligne permet de recevoir la commande sous 24 à 72 heures. Le site internet rassemblerait aujourd'hui plus de 100 000 références. Cette méthode « e-commerce » permet de connaître à l'avance la disponibilité et le prix, et d'éviter un déplacement chez le concessionnaire ou fournisseur. Pro-DealCenter s'adapte à la clientèle agricole, et propose désormais d'établir un devis en ligne ou d'avoir recours à un conseil technique par téléphone ou email.

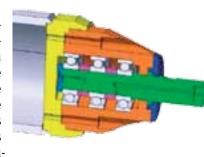


Sepamac

Le rouleau palpeur des spécialistes

Créée en 2009 pour proposer une alternative aux réseaux d'approvisionnement traditionnels, Sepamac est spécialisé dans les pièces détachées pour matériels de fauchage, débroussaillage et élagage. Sepamac propose des pièces d'origine constructeur ou des solutions adaptables : roulements, bagues, courroies, filtres... L'entreprise spécialisée, basée à

Blois, est portée par deux associés bénéficiant de 20 ans d'expérience dans le domaine du débroussaillage; elle apporte donc un réel conseil et assure le dépannage à distance. Elle développe aussi ses propres pièces grâce à ses capacités d'usinage et de mécano-sou-

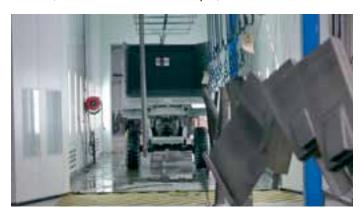


dure. Son rouleau palpeur serait ainsi considéré par les utilisateurs comme « le meilleur rapport qualité-prix du marché ». Ce rouleau S-P-M reçoit une protection innovante des roulements (étanchéité garantie par une chicane et un couvercle en alliage), un tube de forte épaisseur (10 mm), et une portée d'axe supérieure aux principaux standards.

Maupu

Nouvelles capacités de production

Afin de s'assurer un développement à l'export, et de perfectionner encore la qualité de ses matériels de transport, le constructeur d'Eure-et-Loir vient d'inaugurer un nouveau bâtiment de 4 000 m². Situé près de l'usine principale, le nouveau bâtiment est dédié au traitement de surface : préparation, mise en peinture et finition. L'installation comprend une cabine de dégraissage et de phosphatation, un tunnel de peinture, une cabine de peinture et d'étuvage. La société familiale Maupu, acteur du transport agricole depuis 90 ans, va encore améliorer la durée de vie des véhicules qu'elle fabrique : plateaux de transport, bennes agricoles de 20 à 32 tonnes de PTAC, éventuellement élévatrices, et bennes TP à caisse dumper, carrée ou ronde.





Agenda

Janvier 2015

13-15 : SIVAL au Parc des expositions d'Angers (49), près de 600 exposants et 20 000 visiteurs, le salon des matériels et techniques viticoles, horticoles, arboricoles et légumiers. Les



exposants couvrent l'ensemble des problématiques liées aux productions végétales: le machinisme agricole (constructeurs et distributeurs), le travail du sol, les produits phytopharmaceutiques, les

engrais, les emballages, les services. Tous les grands enjeux agricoles sont concernés : les laboratoires, les énergies renouvelables, les produits de nutrition d'origine naturelle, les engrais bio, le désherbage mécanique, la gestion et le recyclage des déchets et rejets. Le Sival accueille une offre unique en matériels maraîchers et arboricoles.

Parallèlement au Sival, la Plants Week 2015 accueillera le symposium Vegepolys le 13 janvier après-midi sur la thématique du biocontrôle. www.sival-angers.com

Février 2015



22-26 : SIMA au Parc des expositions de Paris Nord Villepinte. Le salon mondial des fournisseurs de l'agriculture et de l'élevage. Pour cette 76ème édition, qui se déroule en même temps que le Salon In-

ternational de l'Agriculture, le Sima met en valeur une agriculture mondiale, performante et durable. Sont attendues



1 700 entreprises exposantes, près de 248 ooo visiteurs professionnels (1 sur 4 en provenance de l'étranger). Les Sima Innovation Awards récompenseront les meilleures innovations.

www.simaonline.com



19-21: Congrès NATIONAL EDT au Palais des congrès de Bordeaux (33). Le 83ème congrès est organisé par EDT Gironde. Un congrès qui mêlera conférences, débats et exposition de machinisme agricole. L'occasion de rencontrer d'autres professionnels, de s'informer et de partager des expériences, mais aussi de profiter du cadre exceptionnel du Bordelais, entre vignes, océan et forêt. Contact organisation: Robert Barrière, président du comité d'organisation du congrès

EDT 2015. Secrétariat EDT Gironde, Valérie Léger, vleger@ edtgironde2015.fr. Relations sponsors et partenaires : Michel Bazin: 06 86 72 51 81 – mbazin@argefo.com

www.fnedt.org/congres

19-22 : Salon Bois Énergie au Parc des expositions de Nantes (44). Du 19 au 22 mars : chauffage domestique, exploitation forestière. Les 19 au 20 mars : industrie et collectivités locales. Le salon rassemble la gamme la plus complète d'équipements de chauffage au bois, de types de bio-combustibles et de filières d'approvisionnement. Le salon est également reconnu en tant que plateforme de lancement des innovations les plus récentes. Plus de 400 exposants et de 13 000 visiteurs dont



7 000 professionnels. En parallèle, les 19 et 20 mars, est organisé le salon Biogaz Europe. www.boisenergie.com

Avril 2015

20-25: Internat au Parc des expositions de Paris Nord Villepinte. Exposition internationale de matériels et techniques pour les industries de la construction et des matériaux, le salon regroupe 1 350 exposants dont 64 % d'internationaux sur 375 000 m², dont 30 000 m² de zone de démonstrations. L'offre couvre toute l'expertise de la construction : terrassement, composants/équipements & accessoires, levage et manutention, béton/échafaudage/coffrage, sondage/forage, route, mines et carrières/traitement des matériaux/recyclage, transport, ingénierie, services. Le concours international des Innovation Awards récompense les matériels, techniques, services ou produits qui contribuent au progrès de l'industrie de la construction et des matériaux pour la construction. Le concours a fait appel à un jury d'experts européens issus des secteurs de la recherche et de l'industrie. De nombreuses conférences auront lieu, sur les filières, les métiers, l'actualité... organisées avec les partenaires français et internationaux du salon. www.intermat.fr

luin 2015

3-4: Salon de L'Herbe à Nouvoitou (35). Démonstrations dynamiques, parcelles d'essais, collections fourragères...

www.salonherbe.com

24-25: LES CULTURALES organisées par Arvalis à Villers-Saint-Christophe dans l'Aisne. Un salon de plein champ qui a lieu tous les 2 ans, et qui propose des vitrines végétales (des centaines de parcelles), des conférences sur des thèmes d'actualité, 10 hectares de visite, une centaine d'experts des instituts techniques, du développement et de la distribution et 150 exposants: coopératives, négoces, machinisme, agrofourniture, services, etc. Plus de 10 000 visiteurs sont attendus.

www.lesculturales.com

Juillet 2015

24-27: Foire de Libramont en Belgique. Cette foire agricole, créée en 1926, célébrait à l'origine le cheval de trait ardennais. Avec plus de 240 000 visiteurs l'année dernière et 1 800 exposants, elle est devenue l'une des plus importantes foires agricoles, forestières et agroalimentaires de plein air, sur un site de 300 000 m². www.foiredelibramont.be

Août 2015

29-7 septembre : Equip'Agro au Capitole de Châlons-en-Champagne (51). Le salon de l'agroéquipement, au cœur de la foire de Châlons, 180 exposants sur 50 000 m2. Equip'Agro a vu le jour avec la création du pôle de compétitivité industrie et agro-ressources Champagne-Ardenne-Picardie.

www.foiredechalons.com

VOTRE CERTIFICATION PHYTOSANITAIRE UN GESTE FACILE AU QUOTIDIEN



Préparez

les chantiers de vos conducteurs de travaux en localisant géographiquement vos clients. Contrôlez la conformité de vos prestations (mélange, dose...).





Transmettez

les chantiers à réaliser à vos conducteurs de travaux directement sur Smartphone, tablette ou console tracteur Isa360. Suivez leurs réalisations en temps réel.







Disposez

automatiquement de vos fiches de chantier et transmettez les **en un clic** à vos clients.







Essayez Geolia gratuitement pendant 3 mois!



Offre valable jusqu'au 15/01/2015

Contactez-nous:

Par tél.: 03 44 06 40 01

Par mail: contact info@aroupeisa.fr

Par SMS: 06 65 98 70 92



ISAGRI - SAS au capital de 5 100 000 euros - 327 733 432 RCS Beauvais





DES MILLIERS DE PIÈCES DISPONIBLES TOUTE L'ANNÉE

Pour commander vos pièces

MONTAIGU (85) 02 51 48 86 86 Fax: 02 51 46 34 33 comlanda85@landasas.com

2 BRUGUIÈRES (31) 05 61 74 22 88 Fax: 05 61 74 46 95 comlanda31@landasas.com

REIMS (51) 03 26 85 44 19 Fax: 03 26 85 43 70 comlanda51@landasas.com





Des milliers de références toutes marques disponibles depuis nos 3 sites en France



Des produits et des marques de renommée mondiale



Un savoir-faire et une logistique de pointe



Un professionnel en direct au téléphone